No 33873 – 108e ANNÉE – J.A. 2300 LA CHAUX-DE-FONDS ✆ (039) 211 135 1 fr 20 MERCREDI 29 JUIN 1988

BIBLIOTHÈQUE LA CHAUX-DE-FONDS

Aujourd'hui

Le temps sera assez ensoleillé au nord, un peu moins au sud. Des averses ou des orages plus isolés se reproduiront l'après-midi ou le soir. Faible vent.

Demain

A l'est, par moments ensoleillé, à l'ouest et au sud seulement que peu de soleil. Nouvel accroissement de la tendance aux orages. En fin de semaine, plus froid.

Lac des Brenets				Lever	Coucher
750,32 m				5 h 39	21 h 32
Lac de Neuchâtel				21 h 58	4 h 32
429,39 m	24°	14°	3200 m	PL 21 h 46	

Fête à souhaiter: Marthe

SAISONNIERS: GARE À 1992
La guérilla de la FOBB contre le statut des saisonniers ► 4

RÉDUCTION DES CONTINGENTS
Acquisition de logements de vacances par des étrangers ► 6

QUORUM: COUCOU, ME REVOILÀ!
Proposition radicale au Grand Conseil neuchâtelois ► 17

CAMIONS SOURCIERS CHERCHENT PÉTROLE
Enquête sismique dans le canton de Neuchâtel ► 22

L'Impartial
LA VOIX D'UNE RÉGION

OPINION

Fric et frac

Il y a mille et une manières de se faire du blé, selon que l'on parle argot ou agriculture.

Moulons d'abord le bon grain dont notre voisine la douce France fait son pain quotidien, parlons ensuite de la France douce et de l'ivraie qui, sur le trottoir y pousse.

Même en les séparant l'un de l'autre très bibliquement, on tombe toujours sur le total de 12 milliards de francs.

Douze milliards de production céréalière. Douze milliards de production sur litière!

Excusez du peu, mais la France au pieu a un abattage équivalent à l'ensemble de ses moissonneuses-batteuses-lieuses...

Que ce soit pour labourer la terre ou les sens, on trouve sur catalogue autant de charrues et de tracteurs que d'hôtesses et de «call-girls».

A Paris, la brigade des finances vient de sauter à pieds joints au milieu du cercle très huppé de grandes sociétés et autres diplomates, hauts fonctionnaires et politiciens. Tout ce beau monde économique et politique joue les vierges effarouchées après avoir loué les services intellectuels et sexuels de dames bien disposées à le faire.

Le commerce, c'est l'achat et la vente de marchandises ou la location de services. Quant aux prix, pour toutes les marchandises négociables sous la voûte des cieux, il en va comme sous les ciels de lit, tout dépend de l'offre et de la demande.

La demande en marchandise humaine est très forte dès lors qu'elle peut contribuer à faciliter la conclusion d'une convention ou d'un contrat.

Cela ne date pas d'aujourd'hui, ni même d'hier, puisqu'en 180 avant J.-C., Marcus fit mettre en cartes les filles de Rome, si grande était la débauche qu'il fallut la réglementer.

Tôt ou tard, tous les Etats ont dû se résigner à la tolérance, aucun n'a jamais pu empêcher la prostitution. Il n'est que de voir les pages d'annonces des journaux de nos très pudiques villes lémaniques et alémaniques.

Ainsi à Paris la nouvelle Madame Claude s'appelle Elisa de Saint-Florian. A 34 ans, elle était à la tête d'une entreprise florissante de dames de toutes beautés.

La brigade des finances décrète cette maison définitivement close, car ses clients ont un peu trop confondu leurs frais généraux avec leurs frais généreux, et cela le fisc le tolère moins que la brigade des mœurs!

En France, le commerce de la fesse, du point de vue économique le plus large, y compris les livres, les vidéo-cassettes et autres rues Saint-Denis, totalise un chiffre d'affaires annuel de 12 milliards de francs, soit quelque 50 milliards de francs français, c'est-à-dire un vingtième du budget national de 1986.

En France comme ailleurs, ce qui est immoral ce n'est pas l'esclavage sexuel des femmes, c'est de payer leur labeur avec de fausses factures.

Gil BAILLOD

Gorbatchev: refonte limitée

Moscou: ouverture de la conférence nationale du Parti communiste soviétique

Oui aux réformes politiques et économiques, non aux réformes territoriales et aux partis d'opposition. Telle est en substance la teneur des propos qu'a tenus Mikhaïl Gorbatchev aux 5000 délégués réunis hier pour la première conférence nationale du Parti communiste depuis 1941.

L'ouverture version Gorbatchev restera dans la sphère du Parti communiste ou ne sera pas. Le numéro un soviétique s'est engagé dans une refonte historique des institutions de l'URSS et a annoncé que les paysans pourraient gérer eux-mêmes leurs terres.

En revanche, Mikhaïl Gorbatchev a clairement fermé la porte au nez des nationalismes arméniens, baltes et tatars, qualifiant leurs revendications «d'anti-démocratiques». Il s'est également posé – unité du parti oblige – en pourfendeur de toute forme d'opposition organisée au système actuel.

UN NOUVEAU PARLEMENT

La réforme institutionnelle prônée hier matin par le chef du Kremlin a de quoi surprendre. Il propose ni plus ni moins de créer un nouveau parlement de 2250 délégués, appelé «congrès des députés du peuple». Cette assemblée, élue tous les cinq ans, se réunirait une fois par an pour élire en son sein une autre assemblée – permanente celle-ci – qui reprendrait le nom de Soviet suprême et comprendrait 450 membres.

Le congrès des députés élirait alors son président à bulletin secret. Celui-ci deviendrait chef de l'Etat, une fonction dont Gorbatchev a d'ailleurs proposé l'extension des pouvoirs: le nouveau président «s'occuperait de secteurs-clé, comme la politique intérieure et extérieure, ainsi que la défense nationale», a déclaré M. Gorbatchev. Il proposerait aussi le premier ministre au Parlement et dirigerait le Conseil national de défense.

L'actuel titulaire du poste, M. Gromyko, a pour l'essentiel des pouvoirs protocolaires. Et le Soviet suprême ne se réunit que quelques jours par an, le pouvoir en URSS étant largement aux mains du Parti communiste.

DÉBARRASSER L'ÉTAT DE LA TUTELLE DU PCUS

La conférence nationale qui se déroule actuellement avait d'ailleurs pour objectif de débarrasser l'Etat et la société soviétiques de la tutelle du PCUS. Mikhaïl Gorbatchev a créé la surprise en suggérant que les secrétaires généraux locaux du PC soient élus d'office présidents des Soviets. Le numéro 1 soviétique n'a pas clairement affirmé que le secrétaire général du PCUS (c'est-à-dire lui-même) devait devenir lui aussi automatiquement chef de l'Etat, mais c'est bien ce que de nombreux observateurs ont cru comprendre...

Sur les questions économiques, M. Gorbatchev a consacré une partie de son allocution de trois heures et demie à l'agriculture, proposant que les agriculteurs puissent gérer eux-mêmes une partie des terres sur lesquelles ils travaillent.

Toutefois, coupant court à un appel au démantèlement du système soviétique de fermes collectives, il a proposé «l'introduction extensive, à l'échelle du pays» d'un programme permettant aux familles de louer de la terre aux collectivités et de l'exploiter elles-mêmes.

M. Gorbatchev a une nouvelle fois critiqué les lenteurs dans l'application de sa politique de perestroïka (restructuration). Selon lui, il est temps de passer à l'étape de la vérité des prix. Une réforme qui inquiète de nombreux Soviétiques pour qui elle est synonyme d'augmentation des prix.

Réformes donc, mais sous le contrôle des pouvoirs en place. Pas question de laisser s'exprimer des partis d'opposition ni des nationalistes arméniens ou autres.

«La 'glasnost' (transparence) ne doit pas faire l'objet d'abus de la part de ceux qui tentent de redessiner les frontières politiques», a-t-il déclaré, faisant allusion à la situation en Arménie, dont le Parlement a demandé le rattachement du Haut-Karabakh (enclave à majorité arménienne en Azerbaïdjan).

«Le comité central estime que les abus de la démocratisation jouent à l'encontre des buts de la perestroïka et s'opposent aux intérêts du peuple», a déclaré le secrétaire général. (ap)

Rififi dans le cyclisme

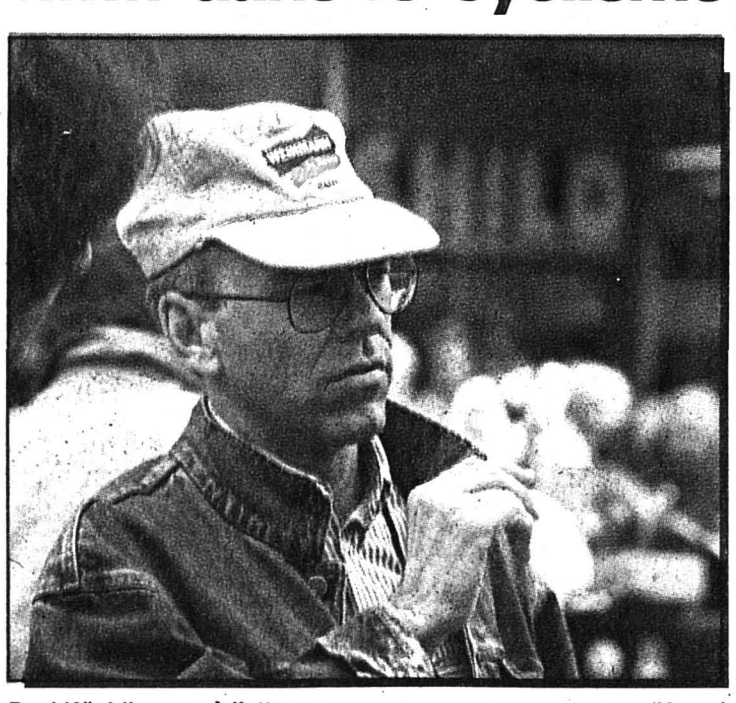

Paul Köchli passe à l'attaque. *(Henry)*

SPORTS 10 - 13 - 15 - 16

Hanovre: promesses tenues

Même si chacun n'y trouve pas tout à fait son compte, le Conseil européen qui s'est achevé mardi en début d'après-midi à Hanovre, a tenu ses promesses : les «Douze» vont aller plus avant dans la recherche d'une union économique et monétaire, l'Europe sociale va être relancée, et une fois de plus l'apartheid est sévèrement condamnée.

Avant de quitter Hanovre pour Paris où il devait rencontrer le soir même le premier ministre espagnol Gonzales, M. Mitterrand a déclaré qu'il était satisfait de voir le Conseil européen redevenir ce pour quoi il est fait : «La méthode va en s'améliorant. Nous avons de plus en plus de conversations directes, un peu informelles, entre chefs d'Etats et de délégations (...) et ces méthodes doivent peu à peu restituer à ces sommets leur véritable sens. Je suis donc satisfait sur ce point, même si je ne suis pas cet aspect dans tous les domaines».

Sous la présidence de M. Jacques Delors, un comité mixte comprenant les gouverneurs des banques centrales des «Douze», un autre membre de la commission de Bruxelles et trois experts indépendants désignés par les chefs d'Etat ou de gouvernement, sera chargé d'établir dans un délai d'un an les modalités et les étapes d'une éventuelle avancée vers une véritable union économique et monétaire. (ap)

Faites confiance à
V.A.C
RENÉ JUNOD SA
115, Av. Léopold-Robert
2300 La Chaux-de-Fonds
✆ 039 21 11 21
le magasin où vous êtes sûrs d'être bien servis

Les colonnes de L'Impartial une base solide pour votre publicité

L'ÉVÉNEMENT

La vie ou les ossements de morts

Le premier ministre turc, M. Ozal, remanie son gouvernement.

Le chef de l'Etat, M. Evren, se rend aux Etats-Unis pour une longue visite officielle. Depuis 21 ans, c'est la première fois qu'un président ottoman entreprend un tel voyage!

Ce dynamisme d'Ankara a deux desseins très précis: un rapprochement plus marqué avec l'Occident et la recherche d'une ouverture plus grande des marchés américains aux produits turcs.

Stratégiquement nécessaire à la défense et à l'équilibre de l'Europe, véritable pont entre le Vieux-Continent et l'Asie, la Turquie devra, tôt ou tard, être intégrée au premier, s'il veut devenir une entité solide.

C'est pourquoi, malgré les disputes avec la Grèce, et en dépit de certaines méthodes de gouverner qui peuvent choquer, nous devons souhaiter l'aboutissement des efforts conjugués de M. Evren et de M. Ozal.

Certes, il conviendra qu'Ankara accroisse les droits de ses minorités, mais pour juger la Turquie, il est inique de revenir à des décennies ou des siècles en arrière. Avoir toujours l'œil fixé sur le passé, c'est faire ressurgir partout des conflits et des guerres pour lesquels il y a eu déjà beaucoup trop de sang versé!

D'ailleurs, depuis que les minorités soviétiques de la région s'agitent, elles aussi, celles de Turquie n'ont-elles pas mis un decrescendo à leurs cris?

Au demeurant, comme dans une foule de pays pauvres, la priorité des priorités n'est-elle pas la lutte contre la misère et les distorsions sociales trop aiguës? Beaucoup de ceux qui mettent l'accent fortissimo sur le nationalisme n'ont-ils pas pour but, malgré les apparences généreuses, de maintenir les actuelles inégalités et l'indigence? De détourner de l'essentiel...

En lançant le projet baptisé «Aqueduc de la paix», qui devrait amener l'eau, que la Turquie possède en abondance, vers les immensités désertiques de la Syrie, de la Jordanie, de l'Arabie séoudite, Ankara ne témoigne-t-il pas qu'il a mieux compris les problèmes du temps présent que certains pharisiens de la gauche, qui payent la dîme, qui courent la terre et la mer pour faire des prosélytes, mais qui ressemblent «à des cercueils blanchis, qui paraissent beaux au dehors et qui, au dedans, sont pleins d'ossements de morts?»

Willy BRANDT

Paris: les questions après l'horreur

La catastrophe de la gare de Lyon a fait une soixantaine de morts

Alors que hier en fin d'après-midi, les sauveteurs arrêtaient provisoirement leur macabre bilan à 59 morts et 30 blessés, la justice et la SNCF tentait de mettre au jour les raisons de l'effroyable collision qui s'est produite lundi soir entre deux trains de banlieue en gare de Lyon à Paris.

«Beaucoup de morts, quatre corps, ... sept cadavres découverts, ... entre 17 et 22 victimes, ... plus de quarante tués, ... 59 morts et 30 blessés», Rarement le bilan d'un accident aura en quelques heures connu une progression si dramatique. Ce qui dans les premiers instants semblait n'être «qu'un» grave accident ferroviaire est rapidement devenu une catastrophe, la plus grave que la capitale ait enregistrée depuis la dernière guerre.

Les images hallucinantes de pompiers, médecins, infirmiers et aumôniers affairés autour de cadavres et de blessés atrocement mutilés succédaient à celles de rondes d'ambulances et d'hélicoptères dépêchés en gare de Lyon dans le cadre des plans rouge, de la Brigade des sapeurs pompiers, et blanc, du Samu de l'Assistance Publique.

SAUVETEURS EXTÉNUÉS

Hier vers 14 h, les sauveteurs, exténués après plus d'une nuit d'efforts et de lutte contre la mort, ont commencé à remiser leur matériel après avoir séparé les deux amas de ferraille à l'aide de deux locomotives Diesel. Cinquante-sept corps avaient été dégagés, et 32 blessés hospitalisés, certains après avoir été amputés à même les quais de la gare souterraine. Mais les sauveteurs s'accordaient à penser qu'il restait encore des cadavres dans les épaves des trains broyés, ce qui pourrait porter le bilan définitif à 60 morts.

INTERROGATIONS

L'heure est maintenant aux interrogations. Y a-t-il eu une erreur humaine ou la cause de la catastrophe est-elle uniquement due à une déficience du système de freinage? Pourquoi le train qui était arrêté en gare de Lyon avait-il eu plusieurs minutes de retard? Etc.

Le président de la SNCF, M. Philippe Rouvillois, tout en restant évidemment très prudent à ce moment de l'enquête, a donné un début de réponse lors d'une conférence de presse. L'accident, a-t-il affirmé, est dû «à un freinage au moins en partie hors service pour des raisons encore inconnues» du train qui arrivait de Melun.

Pour M. Roger Gérin, directeur général adjoint de la SNCF, il y a également «un lien, dont on ignore encore la nature, entre l'usage du signal d'alarme qui avait immobilisé ce train en gare de Vert de Maisons, près d'Alfortville, et la catastrophe». Le train à l'origine de l'accident avait en effet marqué un arrêt de 26 minutes à la suite du déclenchement du signal d'alarme par un ou plusieurs inconnus.

C'est d'ailleurs cet arrêt qui, en désorganisant le trafic sur la ligne, avait provoqué le retard du train Paris-Melun. Tragique enchaînement de circonstances... «Durant cet arrêt de 26 minutes, l'agent de conduite (Daniel Saulin, un agent «tout à fait confirmé» âgé d'une quarantaine d'années et qui compte 14 ans d'ancienneté) a dû comme, l'exige la procédure, réenclencher le système de freinage.

C'est à ce moment là qu'il a rencontré quelques difficultés. Mais il a repris sa route», a poursuivi M. Gérin.

«A deux kilomètres de la gare de Lyon, l'agent de conduite s'est aperçu d'autres difficultés de freinage, il est alors entré en communication avec la gare. Il a demandé aux passagers de changer de voiture et de passer à l'arrière du train». «A 600 mètres, le train, qui roulait à une vitesse estimée à 70-80 kmh, a franchi un signal d'arrêt enclenché sans pouvoir s'arrêter». La collision était dès lors inévitable. Les deux agents de conduite n'ont qu'eu le temps de sauter de leur motrice respective, sauvant leur vie de justesse.

Cette catastrophe a rapidement provoqué les foudres de plusieurs syndicats.

(ap)

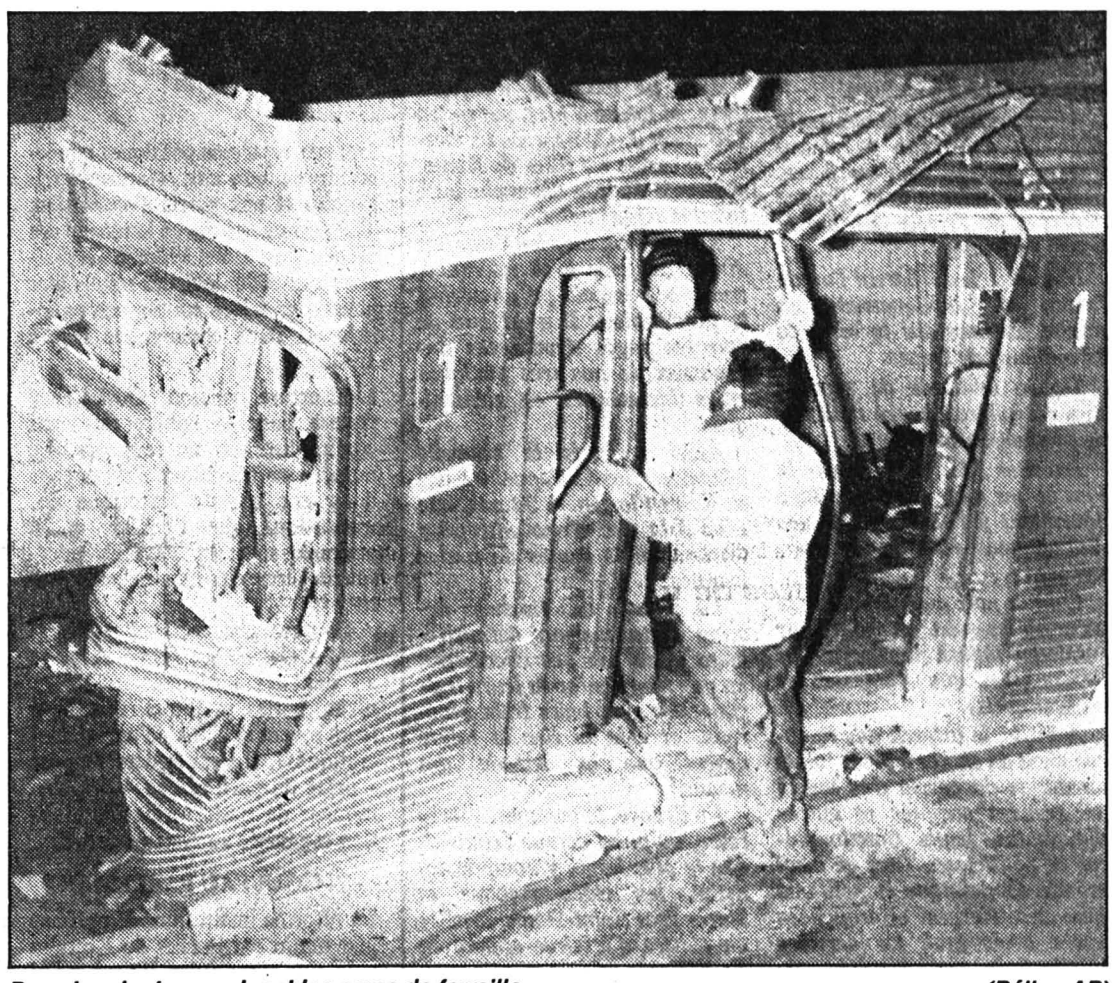

Des cheminots examinent les amas de ferraille. *(Bélino AP)*

Avance socialiste

Elections dans le Frioul et le Val d'Aoste

Le Parti socialiste italien (psi) s'est affirmé comme deuxième formation politique devant les communistes, à l'occasion des élections locales du Frioul, dont les résultats définitifs ont été comuniqués hier.

Le parti de l'ex-président du Conseil Bettino Craxi a enregistré un progression de 6,4%, pour s'établir à 17,7% des suffrages, contre 17,5% au parti communiste.

Aux élections du Val d'Aoste, également tenues dimanche et lundi, le pc a maintenu ses positions. Au total sur les deux provinces, les communistes conservent leur place de deuxième formation politique régionale, mais en accusant un recul de 4 points à 17,2%, alors que les socialistes progressent à 16,9%.

Les démocrates-chrétiens du président du Conseil Ciriaco De Mita ont confirmé leur position de premier parti de la Péninsule, rassemblant 35,7% des suffrages sur l'ensemble des deux provinces (une progression de 2 points).

«Nous sommes plus que satisfaits. Notre résultat est net, solide et très satisfaisant», a estimé Bettino Craxi. Un million d'électeurs étaient appelé aux urnes, pour désigner leurs conseils provinciaux et municipaux; la participation s'est établie à 84%.

(ats, reuter)

Israël: vive tension

Près d'un millier de policiers et gardes frontières se sont déployés hier à Jérusalem, en prévision d'éventuels troubles à l'occasion du 21e anniversaire de l'annexion par Israël du secteur oriental arabe de la ville, apprend-on de source policière israélienne.

L'armée israélienne a établi des postes de contrôle aux accès de Jérusalem à partir de la Cisjordanie occupée, indique-t-on de source palestinienne.

Les commerçants palestiniens ont scrupuleusement observé mardi un mot d'ordre de grève générale, lancé par le communiqué No 20 de la «Direction unifiée du soulèvement populaire» dans les territoires occupés, ajoute-t-on de même source.

Des heurts ont été signalés dès l'aube entre soldats israéliens et manifestants palestiniens, dans les localités de Khader, Hussein et Nassira. (ats, afp)

Sarrebruck: choc de trains

Un train de voyageurs est entré en collision hier près de Sarrebruck (RFA) avec un train de marchandises qui avait déraillé. Une personne a été tuée et au moins huit autres ont été sérieusement blessées, selon un porte-parole des chemins de fer allemands.

La collision s'est produite à 15 h 20 locales. Le train de marchandises avait déraillé peu auparavant en raison de la boue et des débris qui encombraient la voie à la suite de pluies très violentes.

Le train de voyageurs, qui arrivait en face, a percuté les voitures qui avaient quitté leur voie. (ap)

Gouvernement Rocard II

Quelques figures nouvelles

La composition du deuxième gouvernement Rocard a été annoncé hier soir par le secrétaire général de l'Elysée, Jean-Louis Bianco.

Parmi les nouveaux venus, le bariste Jean-Pierre Soisson, ministre de l'emploi et du travail, Jean-Marie Rausch, ministre délégué au commerce extérieur, Michel Charasse, ministre délégué au budget, l'historien Alain Decaux, ministre délégué auprès du ministre des Affaires étrangères, Léon Schwartzenberg, ministre délégué chargé de la santé.

Ce gouvernement comprend quatre ministres d'Etat, tous nommés dans le premier gouvernement Rocard le 12 mai et reconduits dans leurs fonctions: les socialistes Lionel Jospin (éducation, recherche et sport), Pierre Beregovoy (économie, finances et budget), Roland Dumas (Affaires étrangères) et le radical de gauche Maurice Faure (équipement et logement).

Des ministres entrés en fonction le 12 mai ont été confirmés, tels Pierre Arpaillagne au poste de ministre de la justice, Jacques Pelletier a la coopération et au développement, Paul Quilès aux postes, télécommunication et espace et Jean Poperen aux relations avec le Parlement.

Parmi les partants, Georgina Dufoix et Catherine Trauttmann, toutes deux battues aux élections législatives du 12 juin. (ats, reuter)

Middle West: sec, sec, sec

Les prévisions météorologiques de lundi ont laissé peu d'espoir d'une pause dans la vague de sécheresse qui sévit dans le Middle West depuis trois mois et les agriculteurs comptent les jours avant que les dégâts sur leurs récoltes ne soient irrémédiables. «Tout le monde est inquiet», a résumé Darrel Good, économiste de l'Université de l'Illinois. «Si nous avions quelques pluies, nous pourrions avoir une récolte décente mais il y a de moins en moins de temps».

Le maïs, le soja et le blé ont encore une fois réalisé leurs hausses maximum autorisées, lundi, sur le marché à terme de Chicago, sous l'impact de la sécheresse.

(ats, reuter)

Cambodge: niet de Hanoï

Le Vietnam a rejeté catégoriquement la «proposition» des «négociations directes Vietnam-Sihanouk» faite samedi par les chefs des trois factions de la résistance cambodgienne, a indiqué l'agence vietnamienne d'information citant le porte-parole du ministère vietnamien des Affaires étrangères.

Qualifiant cette proposition d'absurde, le porte-parole a déclaré, lors d'une interview accordée à l'agence officielle vietnamienne, que cette proposition faisait partie du complot visant à «nier» le gouvernement de Phnom Penh soutenu par Hanoï et à «saboter» le dialogue entre le prince Sihanouk et le premier ministre Hun Sen ainsi que la rencontre informelle entre les différentes parties khmeres en conflit dont la tenue est prévue pour fin juillet prochain à Djakarta. (ats, afp)

USA: affaire d'initiés

Le plus important scandale financier depuis l'affaire Boesky il y deux ans a éclaté aux Etats-Unis. Un jeune analyste financier de la célèbre firme de courtage Morgan Stanley, Stephen Wang a touché au moins 200.000 dollars en vendant à un client de cette charge, Fred Lee, des informations sur des projets d'OPA.

Grâce à ces «tuyaux» financiers, M. Lee a pu réaliser des gains illicites en bourse de l'ordre de 19 millions de dollars (114 millions de francs français). D'autres personnes pourraient être impliquées dans l'affaire.

La SEC-Securities and Exchange Commission, l'équivalent américain de la Commission des opérations de bourse en France a porté plainte pour délit d'initié contre les deux hommes.

(ap)

LE MONDE EN BREF

MAFIA. — Les sauveteurs ont trouvé sept victimes ensevelies sous les décombres d'un immeuble de deux étages qui s'est effondré à la suite d'une explosion, à Maiori. La police soupçonne la Camorra, la mafia napolitaine, d'avoir déposé une bombe.

IRANGATE. — L'ancien chef des services de renseignement américains (CIA) au Costa Rica, Joseph Fernandez, a été officiellement inculpé mardi pour son rôle dans le scandale de l'Irangate et a plaidé non coupable.

VATICAN. — Jean Paul II a institué un comité de surveillance sur les transactions effectuées par l'Institut des œuvres religieuses, la banque du Vatican qui avait été mêlée au plus retentissant scandale financier italien, la faillite de la Banque Ambrosiano en 1982.

ARMES. — Le gouvernement social-démocrate suédois a décidé la création de trois commissions parlementaires chargées d'étudier les exportations suédoises d'armements.

CARDINAUX. — Vingt-quatre nouveaux cardinaux ont prêté devant Jean Paul II leur serment de fidélité à l'Eglise catholique et d'obéissance au souverain pontife, au cours d'un consistoire au Vatican.

AMSTERDAM. — Le président de l'Association de travailleurs turcs aux Pays-Bas (HTIB), Nihat Karaman, 42 ans, a été tué par deux balles devant son domicile à Amsterdam.

TUNISIE. — Des cris de joie lancés par la centaine de personnes présentes au Tribunal de Tunis ont accueilli l'acquittement de l'ancien ministre de l'Economie, Ahmed Ben Salah, prononcé par la Cour d'appel de Tunis.

POLOGNE. — Les chefs d'Etat polonais et est-allemand, le général Jaruzelski et Honecker, qui se sont rencontrés en Pologne, n'ont pas réussi à résoudre le conflit qui oppose leurs pays à propos de la délimitation des eaux territoriales dans la baie de Szczecin sur la mer Baltique.

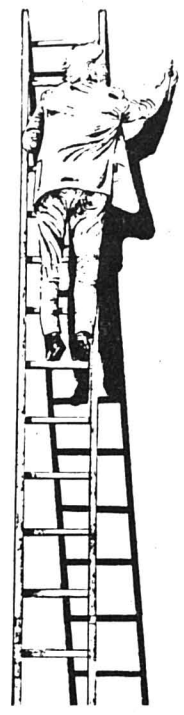

à vendre

plus de 50 articles soldés

dont 15 salons, d'angles, cuir ou tissu.

Chambres à coucher,
parois, salles à manger et divers meubles.

Autorisé par la préfecture du 1er au 21 juillet 1988.

MEUBLES TAPIS RIDEAUX

Leitenberg

Grenier 14
La Chaux-de-Fonds
Téléphone : (039) 23 30 47

Expo sur 4 étages
Le Bonheur ça se meuble

Si j'étais
un mille-pattes

il y a maintenant

tant de

CHAUSSURES FRICKER

avantageuses

Soldes du 1er au 16 juillet 1988

La Chaux-de-Fonds — Avenue Léopold-Robert 23/25

gastronomie

AU COQ D'OR

Comestibles von Kaenel

La Chaux-de-Fonds — Saint-Imier

Suggestions de la semaine:

Daurade rose fraîche, vidée
le kg **Fr. 17.50**
(Recette à disposition)

Brochettes de volaille
la pièce **Fr. 2.40**

A l'emporter:
Canard aux baies roses
Tomates antiboises
Ratatouille
Paëlla

Répondez s.v.p. aux offres sous chiffres...

Nous prions les personnes et les entreprises qui publient des annonces sous chiffres de répondre promptement aux auteurs des offres qu'elles reçoivent. C'est un devoir de courtoisie et c'est l'intérêt de chacun que ce service fonctionne normalement. On répondra donc même si l'offre ne peut être prise en considération et on retournera le plus tôt possible les copies de certificats, photographies et autres documents joints à ces offres.

Les intéressés leur en seront très reconnaissants, car ces pièces leur sont absolument nécessaires pour répondre à d'autres demandes.

En toute saison, *L'IMPARTIAL* votre source d'informations

LA PUBLICITÉ
un second souffle dans une difficile compétition

Solution du mot mystère:
Bastia

gastronomie

Société d'Agriculture
SACHA
Dépositaire Unifontes. Livraisons aux restaurants.
Magasin: Passage du Centre 5
Bureau et entrepôts: rue des Entrepôts 19
✆ 039/26 40 66

Hôtel du Cheval-Blanc
Hôtel-de-Ville 16
La Chaux-de-Fonds

BIERE FELDSCHLÖSSCHEN

Le No 1 du bien-manger à petits prix

Les meilleures frites !
Les meilleurs röstis !

Du lundi au vendredi, notre menu à Fr. 7.—, avec entrée ou dessert

Mariages — Banquets — Communions jusqu'à 50 personnes; demandez nos propositions de menus à tous prix.

Rosbeaf sauce mayonnaise ou remoulade 14.50	Double filet de boeuf 24.50	Café 1.40	Double côtelette 14.50
Steak de boeuf 9.50	Entrecôte 19.50		
Comparez !	Jus d'orange 1.40	Assiette filets de perches frais 10.—	

Et tous les week-end, nos poissons frais du lac.

Pour les manger, il vous suffit d'appeler le 039/28 40 98 et de réserver votre table.

Boucherie du Grenier
Livraisons à domicile
Grenier 3 — ✆ 039/28 44 56

Restauration à toute heure

Bon appétit !

1932 1982
Rudolf & Kaiser
E. Rudolf fils succ.
Vins — Spiritueux — Bières — Eaux minérales
Serre 91-93 — 2300 La Chaux-de-Fonds
✆ 039/23 23 80-81

mini-annonces

à vendre

CUISINIÈRE Therma, 4 plaques, four auto-nettoyant. Fr. 250.—. Table paysanne sapin 240 × 80, Fr. 400.—. Surf, voile 7,2 North Fr. 350.—, voile 6,4 Neilpryde Fr. 350.— latées. ✆ 039/63 16 52

MEUBLES DE BUREAU et d'appartement, agencement de magasin, gondoles, paniers et autres ✆ 039/31 72 90

COMMODE peinte, 5 tiroirs; une série de 13 anciens rabots très bon état. ✆ 039/41 30 00

PLANCHE À VOILE Hifly 295 pro 86 complète ou flotteur seul, prix à débattre, ✆ 039/31 12 15 le soir

TENTE DE CAMPING MAISONNETTE, 3 places utilisées 5 semaines, Fr. 250.—, ✆ 039/31 71 38 dès 19 heures.

MEUBLES DE BUREAU et d'appartement, agencement de magasin, gondoles, paniers et autres. ✆ 039/31 72 90

chambres à louer

CHAMBRE AU LOCLE, dès juillet pour 1 à 3 mois (confort). ✆ 039/31 50 50

Tarif réduit
85 cts. le mot (min. Fr. 8.50)
Annonces commerciales exclues

L'assurance invalidité fédérale
cherche pour son office de réadaptation professionnelle, agence de Bienne, un(une)

conseiller(ère) en orientation scolaire et professionnelle

Nous demandons:

- une formation spécialisée reconnue;
- intérêt et compréhension des questions sociales en particulier dans les domaines de l'orientation et du placement de personnes handicapées;
- facilité de contrat;
- intérêt pour les relations avec des institutions sociales et les employeurs.

Nous offrons:

- engagement selon barème des employés de la Confédération;
- sécurité sociale moderne.

Les offres manuscrites sont à adresser jusqu'au 15 août 1988 avec photo et certificats à M. Hermann Wächter, directeur de l'office de réadaptation professionnelle, case postale 211, 3000 Berne 9.

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser à M. H. Wächter, ✆ 031/24 02 55.

Saisonniers: gare à 1992

La guérilla de la FOBB contre le statut des saisonniers

Le Syndicat du bois et du bâtiment engage une nouvelle guérilla pour améliorer le statut des saisonniers. A terme, il veut évidemment abolir ce statut. Une menace: l'Europe unie de 1992 condamnera la pratique helvétique, a prédit hier, à Berne, la FOBB.

La fédération a déjà commencé la manœuvre lors de la visite, en mai dernier, du président portugais M. Mario Soares: à chaque visite de chef d'Etat ou de gouvernement européen en Suisse, le syndicat fera pression et se manifestera au sujet du statut des saisonniers.

Car les syndicalistes ne se font guère d'illusions. A la longue, c'est la pression internationale qui amènera la Suisse à modifier ce statut injuste. «Sur le plan politique et de l'économie, le statut du saisonnier est sans doute l'un des principaux obstacles au rapprochement de la Suisse aux conditions de l'Europe de 1992». a prévenu hier Roland Roost, président de la FOBB.

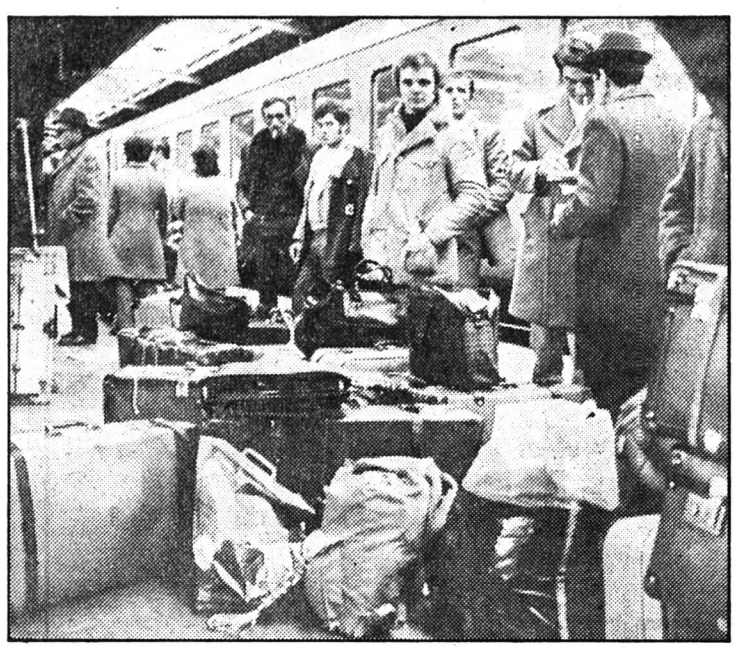

ROTATION DE LA MAIN-D'ŒUVRE

Actuellement, constate la FOBB pour expliquer sa nouvelle campagne contre le statut de saisonnier, on assiste à une augmentation de la rotation saisonnière:

- recours accru à de nouveaux saisonniers jeunes (20 à 30 % de nouveaux chaque année), dont les salaires et la sécurité sociale coûtent moins cher;
- apparition du statut de «frontalier-saisonnier», qui échappe au contingentement;
- arrivée de saisonniers engagés pour trois mois, non soumis également aux contingents.

La chronique fédérale de

Yves PETIGNAT

Or, pendant le même temps le statut social du saisonnier se détériore. Le regroupement familial, qui découle de l'obtention d'un permis à l'année, est toujours plus difficile. Patrons et gouvernement se plient à la pression des mouvements xénophobes, accuse la FOBB.

CONDITIONS INJUSTES

Hier, Abel Mendonca, un travailleur portugais, saisonnier en Suisse depuis 20 ans, a expliqué les conditions impossibles dans lesquelles il devait vivre, loin de sa famille, de ses deux enfants, durant plus de la moitié de l'année. En même temps, il ne parvient toujours pas à remplir les conditions très strictes qui lui donneraient droit à un permis annuel. Suivant les cantons, il manque toujours un jour ou deux pour avoir accès au permis (travailler durant 36 mois complets au cours des derniers 48 mois consécutifs). Ou alors, ce sont quelques mètres carrés de logement qui font défaut.

C'est d'abord pour améliorer ce statut que la FOBB a déclenché sa nouvelle offensive. Des améliorations minimes, comme l'unification des conditions cantonales pour la transformation des permis, mais qui devraient au moins inverser la tendance, en attendant une hypothétique abolition.

La FOBB songe ainsi à l'obligation du contrat de travail écrit, à l'assouplissement des marges de tolérance pour les jours manquants à l'obtention du permis annuel, à la réintroduction du critère de 100 mois de travail en Suisse pour régler les cas «impossibles» comme celui d'Abel Mendonca, à la reversion de l'assurance-chômage dans le pays du saisonnier, à la suppression des contrôles sanitaires à la frontière.

Y. P.

Les jeunes se méfient de plus en plus de l'Etat

Alors que les jeunes ont surtout besoin d'une nouvelle atmosphère dans laquelle le mouvement, le dynamisme et l'imagination ne sont pas ressentis comme des menaces, bon nombre d'adultes continuent à vouloir, à tout prix, la loi et l'ordre.

Dès lors – selon un contrat de la Commission fédérale de la jeunesse – le refus de la différence et le recours aux forces de police contre les jeunes, comme cela s'est produit notamment à Berne et à Bâle, n'ont qu'un seul résultat: de plus en plus nombreux sont les jeunes pour lesquels l'Etat n'est plus la chose de tous mais une puissance extérieure et autoritaire à laquelle ils ne s'identifient plus.

LE JEUNE DE MELCHTAL

Réunie récemment à Berne sous la présidence de Guy-Olivier Segond, maire de Genève, la Commission fédérale de la jeunesse a fait le point sur ses dix ans d'activité. Malgré la modestie de ses moyens (70.000 francs par an) la commission a publié de nombreux rapports qui ont tous suscité de vastes débats voire des polémiques.

Les diverses réalisations conduites sur la base de ces rapports par des autorités cantonales ou communales n'ont pourtant pas changé l'état d'esprit d'une part importante de la population à l'égard des jeunes.

Les jeunes – souligne la commission – ne sont pas seulement le futur de notre société, ils en sont déjà le présent. C'est pourquoi la commission continuera inlassablement à prôner le dialogue entre les générations. Après tout, note la commission en conclusion de son communiqué, lors du serment du Gruetli, il y avait Arnold de Melchtal, jeune, imprudent et bouillant, à côté de Fuerst et Stauffacher qui incarnaient la force de l'âge et la sagesse. (ap)

LA SUISSE EN BREF

FOSSE AUX OURS. — La fosse aux ours de Berne a connu un remue-ménage inhabituel mardi matin. A la suite d'un différend entre le gérant des deux kiosques situés dans le périmètre de la célèbre fosse et le propriétaire, la Société Interlait, cette dernière a requis l'évacuation des lieux. Le gérant refusant d'obtempérer, la police et les pompiers ont procédé à l'évacuation. Les ours ne seront toutefois pas privés de carottes, un distributeur automatique restant en service.

HOLD-UP. — Le bureau de poste du petit village de Muggio dans la vallée du même nom, au sud du Tessin, a été le théâtre d'une attaque à main armée. Un peu après 9 heures, un homme s'est approché du guichet où se trouvait la postière et après avoir acheté un timbre, s'est couvert le visage d'un bas et sous la menace d'une arme, a contraint la buraliste à lui remettre le contenu de la caisse, soit quelque 22.000 francs.

CEDRA. — La Société coopérative nationale pour l'entreposage de déchets radioatifs (Cedra) s'est donné, au cours de son assemblée générale qui s'est tenue à Berne, un nouveau président en la personne de Hans Issler, 45 ans. Il succède à Rudolf Rometsch, âgé de 70 ans, qui s'est retiré après avoir occupé le poste pendant 10 ans. Ce rajeunissement à la tête de la Cedra ainsi que les autres mutations de personnel se placent néanmoins sous le signe de la continuité.

BEZNAU. — Après deux ans d'attente, les Etats-Unis devraient enfin donner vendredi le feu vert au retraitement d'une partie du combustible nucléaire utilisé dans la centrale de Beznau (AG) et entreposé à La Hague (France).

LYNX. — Le WWF Suisse a qualifié de «scandaleux» le projet révélé lundi d'organiser des battues en Valais pour réduire les effectifs de lynx. Dans un communiqué, l'organisation écologiste, qui participe à la réimplantation du lynx en Suisse, juge une telle opération injustifiée et ses résultats douteux.

TOXIQUES. — Pour la première fois en Suisse, le chauffeur et le chef d'une entreprise de transport ont comparu devant le Tribunal de district d'Uri pour avoir convoyé par l'autoroute du Gothard des produits toxiques d'un volume supérieur au maximum autorisé. En outre, le chauffeur de l'entreprise de Zurich n'avait pas signalé son véhicule conformément aux prescriptions. Le jugement sera rendu ultérieurement.

MARÂTRE. — Inculpée de mauvais traitements envers les enfants, pour avoir battu ses quatre fillettes, âgées entre 5 et 13 ans, une Suissesse, d'origine américaine, âgée de 39 ans, a comparu, devant la Chambre d'accusation du canton de Genève. Sa détention préventive a été prolongée pour trois mois. L'inculpée souffre de troubles psychiatriques graves.

Sion: jeûne et prière pour l'unité

Au moment où Mgr Lefebvre va consacrer quatre évêques

Mgr Henri Schwery, évêque de Sion, diocèse auquel appartient le hameau d'Ecône, berceau des traditionalistes, a ouvert hier après-midi une série de cérémonies organisées en faveur de l'unité de l'Eglise. Jusqu'à jeudi à midi – heure qui coïncidera avec la fin de l'ordination à Ecône, par Mgr Lefebvre, de quatre évêques traditionalistes – les diocésains de Sion sont invités à participer à trois jours de jeûne et de recueillement en la basilique de Valère, sise sur la colline que surplombe la capitale valaisanne.

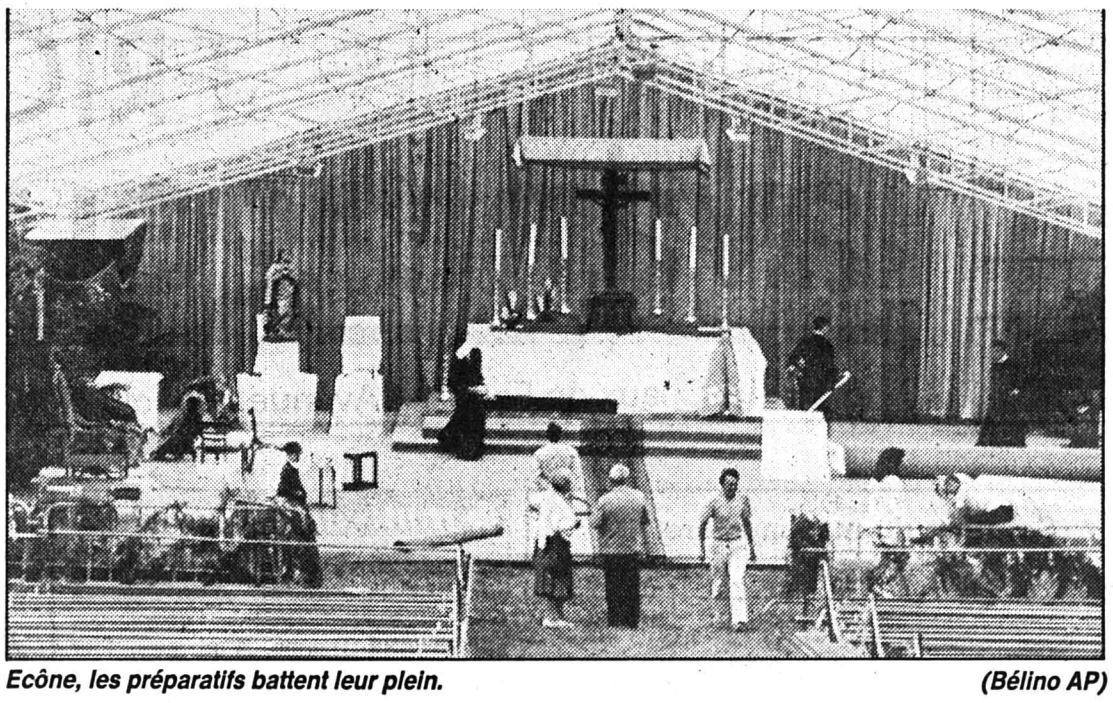

Ecône, les préparatifs battent leur plein. *(Bélino AP)*

Après avoir exposé le Saint-Sacrement sur l'autel de la basilique de Valère, Mgr Schwery a invité les fidèles à la prière. «Que ce soit à Valère ou que ce soit dans vos paroisses, dans vos familles ou dans vos milieux de vie, prions ensemble. Prions pour que la prière du Christ se réalise : Père, que tous soient un».

Si ce «triduum» de jeûne et prière se déroule à l'heure où Mgr Marcel Lefebvre s'apprête à se séparer de l'Eglise catholique, ce n'est bien sûr pas un hasard.

Peu avant l'ouverture de ces trois jours de prière, le porte-parole du diocèse de Sion, l'abbé André Berchtold, a mis en exergue l'écho que l'invitation de Mgr Schwery a suscité dans le diocèse. «La mobilisation est extraordinaire», a relevé l'abbé Berchtold. Spontanément, des groupes de catholiques se sont proposés pour animer des cérémonies de prière et de rélexion durant les trois jours et deux nuits de ce rassemblement pour l'unité de l'Eglise.

EN ESPÉRANT UN MIRACLE

Si les laïcs assureront la grande partie de cette animation, Mgr Schwery célébrera deux messes mercredi et jeudi matin, au moment même où Mgr Lefebvre ordonnera des prêtres (mercredi) et des évêques (jeudi) à Ecône, situé à une quinzaine de kilomètres de Sion. «On va prier en espérant un miracle avant jeudi matin» a encore relevé le porte-parole du diocèse de Sion.

La rupture entre Ecône et le reste de l'Eglise catholique sera perçue à la fois avec tristesse et avec un certain soulagement par le diocèse de Sion. «Un divorce dans une famille est toujours triste. Mais, d'un autre côté, cela clarifiera les choses».

CONFÉRENCE EXTRAORDINAIRE

Le porte-parole de Mgr Schwery a encore annoncé qu'une conférence extraordinaire des évêques suisses aura lieu vendredi à Berne. En fin de semaine, les conférences épiscopales française, allemande et suisse publieront une lettre pastorale destinée aux traditionalistes ainsi qu'une autre lettre aux fidèles de l'Eglise catholique. Ces missives expliqueront les mesures prises pour accueillir les catholiques proches des idées de Mgr Lefebvre mais qui refuseront de le suivre après la rupture définitive entre Ecône et Rome.

Quant au Vatican, il publiera vraisemblablement un communiqué demain soir déjà, sitôt après l'ordination des quatre évêques traditionalistes par Mgr Lefebvre.

(ap)

Pour étudier la pollution de l'air

Sept montgolfières se sont élevées mardi matin au-dessus du stade de Vessy dans la campagne genevoise à l'occasion de l'inauguration officielle d'«Ecotox» le ballon à air chaud du Service cantonal d'écotoxicologie. Equipée d'instruments de mesures scientifiques, cette montgolfière permettra d'établir une analyse «verticale» de l'air au-dessus du canton de Genève et plus particulièrement du «brouillard photochimique» (formation d'ozone). (ats)

PUBLICITÉ

énergie demain

KAISERAUGST

« Il fallait créer un choc psychologique susceptible de débloquer une situation figée, empoisonnante pour le pays. » Ainsi le conseiller national Christoph Blocher justifiait-il récemment la désormais fameuse motion de « non-réalisation » de la centrale nucléaire de Kaiseraugst.

Cette affaire soulève deux questions, l'une concernant l'Etat de droit, l'autre l'approvisionnement énergétique. La première est fréquemment invoquée par les milieux politiques et économiques de la droite qui s'opposent à la motion : « C'est, disent-ils, la porte ouverte à la dictature des minorités et au démantèlement de l'Etat de droit. » Ce risque est incontestable. Cela dit, il y a belle lurette que la politique énergétique n'est plus en conformité avec l'Etat de droit dans notre pays. Car si l'on avait respecté les règles de la démocratie, la centrale de Kaiseraugst serait aujourd'hui en état de construction avancée puisque le peuple suisse a rejeté les deux initiatives nucléaires de 1979 et 1984 qui étaient implicitement dirigées contre ce projet.

A force de politiser le dossier nucléaire, on a perdu de vue le véritable problème : l'approvisionnement de notre pays en électricité. Faute de nouveaux moyens de production, la Suisse va manquer de quelque sept milliards de kilowattheures pendant l'hiver dans une quinzaine d'années. C'est l'équivalent de la production de deux grandes centrales nucléaires.

Comment réaliser dans un délai aussi court une telle capacité de production ? On peut retourner le problème comme on veut : seule l'énergie nucléaire nous permettra de faire face. Les motionnaires en sont convaincus. C'est la raison pour laquelle leur projet comporte un volet dit de « sauvegarde d'une option nucléaire ».

Pourtant, telle qu'elle est présentée, cette clause est tout à fait insuffisante. Pire, elle pourrait n'être en fin de compte qu'un alibi permettant au Parlement d'abandonner Kaiseraugst la conscience tranquille.

S'ils veulent rester crédibles, M. Blocher et les siens devront donner un caractère concret à leur « option nucléaire », en proposant immédiatement une ou plusieurs alternatives réalistes à Kaiseraugst. Pourquoi pas Leibstadt et Gösgen II, avec un allègement raisonnable des procédures d'autorisation ?

Faute d'une telle exigence clairement définie dans le temps, la motion Kaiseraugst ne sera que le détonateur d'une très grave pénurie énergétique. Avec, pour notre pays, des conséquences socio-économiques incalculables.

« Energie demain » est édité par la Fédération romande pour l'énergie (FRE), case 119, 1000 Lausanne 9. Rédacteur responsable : L. E. Rossier.

Ods Mode

Prêt-à-porter féminin
37, av. L.-Robert — 039/23 61 66
La Chaux-de-Fonds

vous propose de magnifiques soldes de

30 à 50%

Tailles de 36 à 48

Autorisé par la Préfecture du 1.7.88 au 21.7.88

autos - motos - vélos

Volvo 480 Coupé: la sécurité et l'élégance dernier cri.

Votre concessionnaire Volvo à
2300 La Chaux-de-Fonds,
Rue de la Charrière 24, Tél. 039 28 60 55

GARAGE-CARROSSERIE DE LA CHARRIÈRE
Pierre-Alain Jeanneret

VOLVO
Qualité et sécurité

offres d'emploi

UNIVERSITÉ DE NEUCHÂTEL

FACULTÉ DES SCIENCES

Un poste de

directeur de recherche en physique nucléaire et corpusculaire

est mis au concours à l'Institut de physique.

Le titulaire se joindra au groupe de physique nucléaire et corpusculaire, aux recherches duquel il participera dans le cadre du programme établi. Le groupe est actuellement engagé dans des expériences au CERN, au PSI et au laboratoire souterrain du Gothard.

Le directeur de recherche est nommé pour une période de quatre ans, son mandat peut être renouvelé tous les quatre ans. Titre de docteur ès sciences exigé.

Entrée en fonctions: 1er janvier 1989.

Les demandes de renseignements peuvent être adressées au professeur J.-L. Vuilleumier, Institut de physique, A.-L.-Breguet 1, 2000 Neuchâtel.

Les candidatures doivent être présentées avec curriculum vitae, liste de publications et références, au département de l'Instruction publique, service de l'enseigement universitaire, Château, 2001 Neuchâtel, **jusqu'au 31 août 1988**

VILLE DE NEUCHÂTEL

Afin d'assurer le développement de notre concept d'informatique médicale, nous mettons au concours le poste d'

infirmier(ère) informaticien(ne) à 50%

La personne engagée aura pour mission de participer à l'élaboration de l'informatique médicale au sein des institutions neuchâteloises de santé (hôpitaux, homes, etc.). Elle fera partie de l'équipe informatique des hôpitaux de la ville de Neuchâtel.

Les conditions d'engagement sont les suivantes:
- être titulaire du diplôme d'infirmier (ère) reconnu par la Croix-Rouge;
- exercer la profession d'infirmier (ière);
- avoir de l'intérêt pour l'informatique et disposer d'une formation de base.

Entrée en fonctions: début septembre 1988 ou date à convenir.

Rémunération: selon l'expérience et l'échelle des traitements du personnel communal.

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès du Centre électronique de gestion (✆ 038/21 11 11, interne 291).

Les offres manuscrites avec curriculum vitae sont à adrsser à la direction des Finances, Hôtel communal, 2001 Neuchâtel, jusqu'au vendredi 15 juillet 1988.

Offre spéciale
jusqu'au samedi 2 juillet

Darnes de saumon

100 g 2.90 barré — 2.50

MIGROS
NEUCHÂTEL-FRIBOURG

Café le Pantin

Ronde 5
La Chaux-de-Fonds
✆ 039/28 67 20

Zone piétonne

En été, profitez de notre grande terrasse.

Danse vendredi et samedi

COPI

Atelier de reprographie
Centre photocopies
noir/blanc + couleur
Fournitures pour le bureau de dessin et le graphisme

Reproduction de tous documents
Héliographie: 120 cm de passage
Photocopie: sans limite de format agrandissement-réduction

En 1 minute, agrandissez vos meilleures **photos** de vacances.

Format A4: à partir de Fr. 4.50
Format A3: à partir de Fr. 7.50

Av. L.-Robert 108, 2300 Chx-de-Fds, 039/23 97 33
Molière 6-8, 2800 Delémont, 066/22 33 51

Choix plus grand

brugger

Télévision/Disques/Hi-Fi/Photo-cinéma
La Chaux-de-Fonds
L.-Robert 23-25
(039) 23 12 12

Prix limés !

Vendredi 1er et samedi 2 juillet 1988 et si nous faisions la fête ensemble ?

Jeunes et moins jeunes,
Chaux-de-Fonniers et Loclois,
Loclois et Chaux-de-Fonniers.

Animations, musiques, théâtres, cortèges; deux villes vont fêter ensemble les Promotions et la Jeunesse.

Tous les détails vous sont donnés dans le programme offert par L'Impartial.

la fête au coin PROMO 88

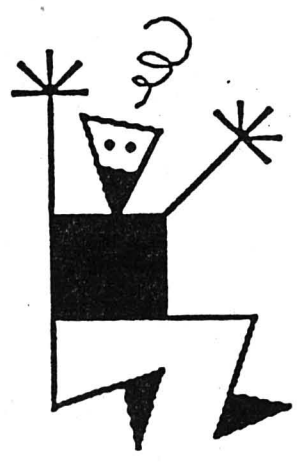

Pas de problème de déplacement, une navette gratuite reliera les deux villes de 20 h à 1 heure du matin (voir annonces à ce sujet).

FÊTE DE LA JEUNESSE 88

Entreprise de nettoyages en tous genres

Claude Pilatti

2300 La Chaux-de-Fonds
✆ 039/26 80 67

CÉRÈS

Alimentation naturelle

C. Gaudin

Léopold-Robert 29
✆ 039/23 35 94
2300 La Chaux-de-Fonds

Restaurant
Le Monument

UNE BONNE PIZZA

à déguster dans notre cave voûtée style «Grotto»

ainsi que nos spécialités italiennes ou autres.

Hôtel-de-Ville 1, La Chaux-de-Fonds
✆ 039/28 32 18

Une réponse à toutes les soifs

LA COMÈTE & HERTIG VINS SA

2304 La Chaux-de-Fonds
Rue Blaise-Cendrars 13
✆ 039/26 57 33

Au

Bar Carioca

«Chez Huguette»

Balance 10
2300 La Chaux-de-Fonds
✆ 039/28 64 61

Banque Cantonale Neuchâteloise

La banque de votre région
La banque de votre canton
Votre banque cantonale

Peugeot 405.
La meilleure voiture de l'année.

GARAGE DE L'ETOILE G. Casaburi

F.-Courvoisier 28, ✆ 039/28 13 64
La Chaux-de-Fonds

PEUGEOT TALBOT

Boucherie-Charcuterie

GRUNDER

Neuve 2, ✆ 039/28 35 40
Succursale Paix 81
✆ 039/23 17 41

Choix - Qualité en font sa renommée

Réduction des contingents

Acquisition de logements de vacances par des étrangers

Le Département fédéral de justice et police soumet aux cantons un projet concernant une diminution des contingents d'autorisation pour l'acquisition, par de personnes domiciliées à l'étranger, de logements de vacances et d'appartements dans des «apparthôtels».

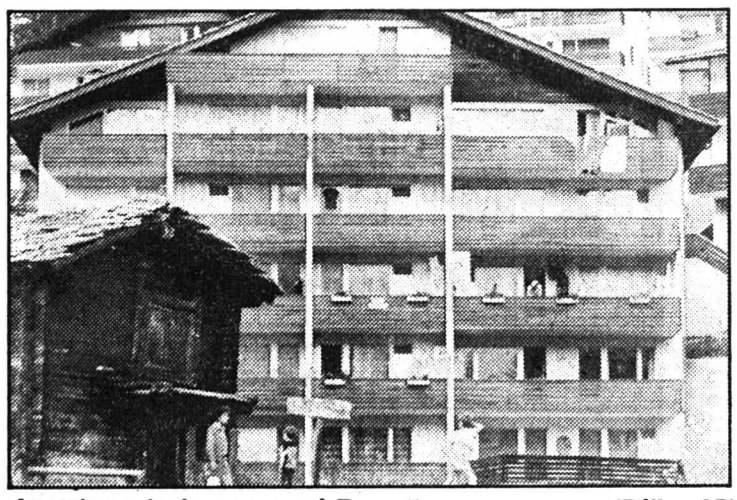

Appartements de vacances à Zermatt. *(Bélino AP)*

Pour 1987 et 1988, le nombre annuel maximum pour l'ensemble du pays s'élevait à 1800 unités, contre 2000 pour 1985 et 1986. Le Département propose une nouvelle diminution de 200 autorisations pour 1989 et 1990, soit 1600 autorisations en tout.

PHASE D'INTRODUCTION

Comme on s'y attendait, la demande étrangère de tels logements de vacances a légèrement augmenté au cours des années 1986 et 1987. Mais les cantons sont loin d'avoir épuisé leurs contingents. Il convient par ailleurs de tenir compte du fait que plusieurs législations cantonales sont dans la phase d'introduction, de sorte qu'il pourrait y avoir un besoin de rettrapage.

Le Département estime dès lors raisonnable une diminution de 200 unités du nombre maximum (la loi fait obligation au Conseil fédéral de fixer les contingents tous les deux ans et de les abaisser progressivement). Les cantons ont jusqu'au 30 septembre pour donner leur avis.

SUISSE ROMANDE

Pour la Suisse romande, le projet prévoit une réduction de 60 à 55 autorisations pour Fribourg, de 190 à 175 pour Vaud, de 435 à 390 pour le Valais et de 145 à 130 pour Berne. Pour ces deux derniers cantons toutefois on réserve l'entrée en vigueur de la loi cantonale introduisant de motifs cantonaux d'autorisation.

JURA ET NEUCHÂTEL: INCHANGÉ

Pour Neuchâtel le contingent et inchangé (35 autorisations) de même que pour le Jura (20 autorisations). Genève n'est pas concernée par le présent système de contingents. (ats)

Bon résultat pour Aciera-Holding S.A.

Les actionnaires qui ont participé récemment à l'assemblée générale d'Aciera-Holding S.A. ont approuvé les comptes de l'exercice 1987 qui sont légèrement bénéficiaires.

Le résultat de sa principale participation, Aciera S.A., fabrique de machines-outils, n'est en revanche pas satisfaisant, puisqu'il présente une perte, due à une régression du chiffre d'affaires à 36,3 millions de francs suisses (= 19% par rapport à l'année précédente). Cette diminution provient d'un tassement de la conjoncture sur certains marchés ainsi que de la défection du distributeur en Allemagne. Cette situation a amené Aciera S.A. à créer sa propre société de vente en Allemagne. En outre, en automne 1987, plusieurs mesures ont été prises sur le plan de l'organisation interne ainsi qu'une réduction de l'effectif d'une trentaine de personnes. Les effets résultants de ces mesures ainsi que la reprise actuelle des affaires devraient permettre à la société d'équilibrer ses comptes pour l'année en cours.

L'autre société à laquelle Aciera- Holding S.A. participe majoritairement, à savoir Hans Wyssbrod AG, fabrique de machines à Bienne, a bouclé son exercice 1987/88 avec un résultat positif et une augmentation de son chiffre d'affaires, qui a été porté à 14,3 millions de francs suisses (+53%). Les perspectives pour l'année en cours sont favorables et devraient permettre de consolider la situation à un niveau satisfaisant.

(comm)

Ventes de montres suisses

En nette progression au Japon

Forts du pouvoir du yen qui fait vaciller même le franc suisse, les Japonais achètent toujours plus de montres suisses.

Selon les dernières statistiques du ministère des Finances, le Japon a importé de Suisse, entre janvier et avril, 354.537 montres, 36% de plus que durant la période correspondante de 1987. Leur valeur est estimée à 9,2 milliards de yen (140 millions de francs).

«Les montres suisses de luxe se vendent très bien. Les Japonais qui ne peuvent pas s'offrir une maison essaient de se donner le sentiment d'être riches en achetant des montres couvertes de pierres précieuses», dit M. Yasuo Usuya, un directeur de l'Association japonaise des importateurs de montres.

M. Usuya observe que les importations de montres sont en progression constante au Japon. En 1987, elles ont augmenté de 19% en volume et de 24% en valeur. (ats)

Reproduction de billets

La BNS assouplit la pratique

Face aux reproductions de billets de banque suisses, la Banque Nationale Suisse (BNS) demeure vigilante. Elle n'en a pas moins assoupli sa pratique, ainsi qu'il résulte de nouvelles directives qu'elle vient d'édicter, a annoncé la BNS.

Dans les cas des reproductions réduites, la BNS accorde désormais une autorisation générale pour les formats atteignant au maximum la moitié (précédemment: un cinquième) de l'original.

Pour les reproductions agrandies, le format doit atteindre au minimum le double de l'original. Auparavant il n'existait pas de réglementation.

Quant aux reproductions partielles, quel que soit le format, elles ne représenteront pas plus que 40 pour cent du recto ou verson du billet.

Enfin, le papier est banni des reproductions.

Si une reproduction remplit l'une de ces quatre conditions, la BNS assure qu'elle ne fera pas valoir son droit d'auteur et qu'il ne sera pas nécessaire de demander une autorisation particulière.

L'ÉCONOMIE EN BREF

TAUX. — La Banque d'Angleterre a augmenté d'un demi-point son taux d'intervention sur le marché monétaire, donnant ainsi le signal d'un relèvement à 9,5% des taux de base bancaires en Grande-Bretagne.

NAVIGATION. — La Compagnie suisse de navigation et Neptune S.A. (SRN) va redimensionner sa flotte comme cela a été décidé au début juin. Au cours d'une discussion entre le Conseil fédéral et de représentants des gouvernements de Bâle-Ville et Bâle-Campagne et de la SRN; la nécessité du maintien d'une flotte suisse sur le Rhin a été reconnue, mais aucune mesure d'aide immédiate n'a été prise.

STR. — L'entreprise zurichoise Standard Telephon und Radio AG (STR) a connu quelques revers en 1987 et enregistré une légère baisse de son chiffre d'affaires. Sur les marchés extérieurs, STR a souffert de la faiblesse du dollar. Sur le marché suisse, la société a pâti des retards de livraison du «System 12», que les PTT ont adopté pour la modernisation de centrales téléphoniques. Quant aux perspective pour l'année en cours, elles ont été qualifiées de «réjouissantes».

DETTE. — Les chefs de la diplomatie des pays latino-américains membres du groupe des Huit, réunis à Oaxaca (sud du Mexique), ont déploré le «manque de réponses au problème de la dette des pays d'Amérique latine et des Caraïbes» de la part des pays industrialisés qui ont participé au sommet de Toronto.

SWISSGAS. — Le chiffre d'affaires de Swissgas a fortement reculé en 1987, atteignant 259,3 millions de francs contre 412,5 millions l'année précédente et 542,3 millions en 1985. La chute des recettes est liée exclusivement à la baisse des prix du gaz.

DOLLAR. — Des interventions bancaires ont fait reculer le cours du dollar de plus de 1,5 centime à Zurich. Dans un marché agité, la baisse a fait place à une tendance stabilisatrice en cours d'après-midi. En fin de journée, le dollar était coté à 1,4890 fr (1,5050 fr la veille).

CHINE. — Les entreprises chinoises d'armements ont reçu pour consigne d'accélérer leurs productions civiles et militaires, en coopération avec l'étranger, afin de «consolider les positions chinoises» sur le marché international.

SCHWARZTOR. — Succédant à Radio-Suisse (RSSA), Schwarztor société immobilière S.A. (SIAG) a tenu à Berne sa première assemblée générale. Les actionnaires ont examiné le compte du 66e et dernier exercice de RSSA avant la restructuration. En 1987, le chiffre d'affaires consolidé de l'ancienne société de télécommunications et sécurité aérienne a augmenté de 10,1 millions de francs et atteint 150,2 millions de francs.

GURIT. — Le groupe Gurit-Heberlein, à Wattwil (SG), a fait recours contre la décision d'un tribunal américain lui interdisant provisoirement de maintenir son offre de reprise pour la société américaine Essex Chemical Corporation. En outre, la société G-H Acquisitions, filiale américaine de Gurit, a prolongé jusqu'au 12 juillet l'offre d'achat qui arrivait à échéance mardi.

HISTORIQUE. — Les Etats-Unis et le Japon sont parvenus à un «accord historique» sur l'ouverture graduelle du marché japonais aux importations de bœuf et d'agrumes américains, contentieux politico-commercial le plus sensible entre Tokyo et Washington.

DARIER. — La Commission des valeurs mobilières du Québec a accepté avec effet immédiat la candidature de Darier Canada Conseillers en valeurs INC., en tant que gérant de fortune. Présente depuis de nombreuses années à Montréal, la banque privée genevoise pourra désormais offrir à Montréal les services de gestion déployés à Genève.

HÔTELLERIE. — L'assemblée des délégués de la Société suisse des hôteliers (SSH), réunie à St-Moritz, a refusé par 117 voix contre 96 le projet de nouvelle convention collective de la branche. De ce fait, les quelque 100.000 employés de l'hôtellerie et de la restauration se retrouveront sans contrat collectif dès vendredi 1er juillet.

BLS. — Après avoir aligné des résultat déficitaires durant quatre ans, le Chemin de fer Berne-Lötschberg-Simplon a enregistré un bénéfice de 90.500 francs au cours de l'exercice écoulé. Le nombre des passagers transportés (8,85 millions) a progressé de 10% par rapport à l'année 1986 tandis que le nombre des véhicules chargés sur le train battait tous les records (980.000 contre 882.000 en 1986).

BOURSE

DOW JONES ↑ 27.06.88 **2108.46** — 28.06.88 **2130.87**

ZURICH ↓ 27.06.88 **872,70** — 28.06.88 **864.40**

$ US ↓ Achat **1,4750** — Vente **1,5050**

MÉTAUX PRÉCIEUX

	Achat	Vente
Or		
$ Once	442.50	445.50
Lingot	21.150.—	21.400.—
Vreneli	128.50	139.50
Napoléon	124.50	129.50
Souverain $	103.50	107.50
Argent		
$ Once	6.97	6.99
Lingot	325.—	340.—
Platine		
Kilo Fr	26.990.—	27.330.—

CONVENTION OR

Plage or	21.600.–
Achat	21.180.–
Base argent	380.–

INVEST DIAMANT

Juin 1988: 220

A = cours du 27.06.88
B = cours du 28.06.88

Les cours de clôture des bourses suisses sont communiqués par le groupement local des banques

HORS BOURSE

	A	B
Roche b/jce	121750.—	118500.—
Roche 1/10	12100.—	11975.—
Kuoni	36000.—	35500.—

ACTIONS SUISSES

C. F. N. n.	900.—	1050.—
B. Centr. Coop.	850.—	860.—
Crossair p.	1440.—	1440.—
Swissair p.	1150.—	1120.—
Swissair n.	990.—	970.—
Bank Leu p.	2700.—	2700.—
UBS p.	3080.—	3075.—
UBS n.	590.—	590.—
UBS b.p.	114.50	112.—
SBS p.	355.—	354.—
SBS n.	278.—	277.—
SBS b.p.	295.—	294.—
C.S. p.	2565.—	2525.—
C.S. n.	469.—	467.—
BPS	1740.—	1720.—
BPS b.p.	163.—	162.—
Adia Int.	8475.—	8325.—
Elektrowatt	3100.—	3025.—
Forbo p.	3160.—	3100.—
Galenica b.p.	640.—	645.—
Holder p.	5300.—	5250.—
Jac Suchard	7870.—	7825.—
Landis B	1250.—	1240.—
Motor Col.	1490.—	1470.—
Moeven p.	5880.—	5775.—
Bührle p.	1110.—	1090.—
Bührle n.	243.—	235.—
Bührle b.p.	260.—	254.—
Schindler p.	5350.—	5250.—
Sibra p.	430.—	418.—
Sibra n.	327.—	315.—
SGS	5200.—	5125.—
SMH 20	85.—	87.—
SMH 100	282.—	273.—
La Neuchât.	850.—	850.—
Rueckv p.	13200.—	13100.—
Rueckv n.	6040.—	6000.—
W'thur p.	5380.—	5300.—
W'thur n.	2525.—	2525.—
Œurich p.	5850.—	5820.—
Œurich n.	2500.—	2475.—
BBC I –A–	2360.—	2350.—
Ciba-gy p.	3375.—	3510.—
Ciba-gy n.	1580.—	1540.—
Ciba-gy b.p.	2260.—	2250.—
Nelmoli	2570.—	2550.—
Nestlé p.	8525.—	8380.—
Nestlé n.	4225.—	4225.—
Nestlé b.p.	1320.—	1295.—
Sandoz p.	12200.—	12025.—
Sandoz n.	5125.—	5050.—
Sandoz b.p.	2005.—	1980.—
Alusuisse p.	833.—	815.—
Cortaillod n.	3700.—	2525.—
Sulzer n.	5000.—	4950.—
Mnspectorate p.	2000.—	2000.—

ACTIONS ÉTRANGÈRES

	A	B
Abbott Labor	66.75	67.—
Aetna LF cas	68.25	66.—
Alcan alu	49.25	47.25
Amax	35.50	34.—
Am Cyanamid	82.—	78.75
ATT	40.—	39.50
Amoco corp	116.—	111.—
ATL Richf	125.—	120.50
Baoer Hughes	23.50	22.75
Baxter	31.25	30.50
Boeing	87.50	85.50
Unisys	55.25	53.75
Caterpillar	100.50	97.50
Citicorp	36.75	35.75
Coca Cola	58.—	55.25
Control Data	39.—	37.25
Du Pont	137.50	133.50
Eastm Kodao	68.50	66.—
Exxon	69.50	67.—
Gen. Elec	65.75	62.75
Gen. Motors	119.—	116.—
Gulf West	66.50	65.25
Halliburton	45.75	44.—
Homestaoe	22.75	22.50
Loneywell	107.—	104.50
Mnco ltd	50.75	49.25
MBM	188.50	186.—
Litton	119.50	119.—
MMM	98.25	95.50
Mobil corp	67.—	64.25
NCR	99.—	96.75
Pepsico Inc	55.50	54.—
Pfizer	77.50	75.—
Phil Morris	129.—	125.50
Philips pet	24.75	24.25
Proct Gamb	116.50	113.50
Rockwell	31.75	31.—
Schlumberger	52.—	51.50
Sears Roeb	56.—	54.—
Smithkline	68.25	67.—
Squibb corp	94.—	91.50
Sun co inc	86.75	81.25
Texaco	72.50	71.—
Wwarner Lamb.	100.—	98.75
Woolworth	81.50	79.—
½erox	83.—	80.75
Œenith	42.75	41.—
Anglo am	23.50	23.50
Amgold	113.50	114.—
De Beers p.	17.25	17.—
Cons. Goldf l	27.50	27.25
Aegon NV	62.50	61.50
Aozo	92.—	91.—
Algem Bano ABN	31.25	30.50
Amro Bank	53.—	52.50
Philips	23.75	23.50
Robeco	68.25	66.75
Rolinco	64.50	63.75
Royal Dutsch	170.50	167.–
Unilever NV	81.—	79.—
Basf AG	210.50	206.—
Bayer AG	235.—	230.—
BMW	434.—	421.—
Commerzbank	185.—	184.50
Daimler Benz	537.—	527.—
Degussa	280.—	275.50
Deutsche Bano	362.—	356.—
Dresdner BO	207.—	202.50
Hoechst	221.—	219.—
Mannesmann	131.—	129.—
Mercedes	431.—	422.—
Schering	424.—	422.—
Siemens	336.—	332.—
Thyssen AG	120.50	118.—
VW	217.—	216.—
Fujitsu ltd	17.—	17.—
Londa Motor	19.25	18.50
Nec corp	23.50	23.75
Sanyo eletr.	7.—	7.20
Sharp corp	12.25	12.25
Sony	58.—	58.25
Norso Hyd n.	49.75	48.50
Aquitamne	82.50	81.—

NEW YORK

	A	B
Aetna LF & CAS	44½	45⅛
Alcan	32.–	32⅜
Aluminco of Am	52¾	52⅝
Amax Inc	23¼	23⅜
Asarco Inc	25⅝	25½
ATT	26½	26¾
Amoco Corp	74⅝	75.–
Atl Richfld	80⅝	81¾
Boeing Co	57¾	57¾
Unisys Corp.	36⅛	36.–
CanPacif	18⅝	19⅛
Caterpillar	85½	66¼
Citicorp	23¾	24½
Coca Cola	37¼	38⅛
Dow chem.	87¼	89½
Du Pont	89⅝	90⅝
Eastm. Kodak	44½	45⅛
Exxon corp	44⅞	46⅛
Fluor corp	21¼	21⅜
Gen. dynamics	53⅝	53⅝
Gen. elec.	42½	43½
Gen. Motors	78½	79⅛
Halliburton	29⅞	30¼
Homestake	15¼	15¼
Honeywell	69⅞	69⅞
Inco Ltd	33¼	33⅜
IBM	125⅛	127¼
ITT	50⅞	51⅛
Litton Ind	79½	78½
MMM	64⅜	66.–
Mobil corp	43⅜	44⅝
NCR	64⅝	65¼
Pacific gas/elec	15¾	15¾
Pepsico	36⅝	37⅛
Pfizer inc	–	–
Ph. Morris	84⅜	84.–
Phillips petrol	16½	16⅝
Procter & Gamble	76⅜	76⅝
Rockwell intl	20¾	20¾
Sears, Roebuck	36⅜	36⅝
Smithkline	44¾	44¾
Squibb corp	61⅞	62½
Sun co	55.–	56.–
Texaco inc	47⅞	47⅝
Union Carbide	83.–	22¾
US Gypsum	48.–	48.–
USX Corp.	31⅝	32⅛
UTD Technolog	38¾	38½
Warner Lambert	66⅝	66¾
Woolworth Co	53½	53¼
Xerox	54½	53⅞
Zenith elec	27⅞	26¾
Amerada Hess	26⅝	26¾
Avon Products	23¾	24¼
Chevron corp	46¾	47⅜
Motorola inc	52¾	54.–
Polaroid	30⅞	31.–
Raytheon	65⅛	65⅝
Ralston Purina	75¼	75¾
Hewlett-Packard	52¾	53½
Texas instrum	48⅝	49¼
Unocal corp	34¼	34½
Westingh elec	54⅞	55⅞
Schlumberger	34⅛	34¾

(Shearson Lehman Hutton Inc. Lausanne)

TOKYO

	A	B
Ajinomoto	3170.—	3170.—
Canon	1180.—	1170.—
Daiwa House	1860.—	1860.—
Eisai	2020.—	1980.—
Fuji Bank	3180.—	3170.—
Fuji photo	3700.—	3650.—
Fujisawa pha	1850.—	1780.—
Fujitsu	1490.—	1490.—
Hitachi	1390.—	1420.—
Honda Motor	1650.—	1650.—
Kanegafuchi	1050.—	1050.—
Kansai el PW	3010.—	3060.—
Komatsu	722.—	758.—
Makita elct.	1710.—	1760.—
Marui	2980.—	2950.—
Matsush el I	2490.—	2470.—
Matsush el W	2030.—	1990.—
Mitsub. ch. Ma	766.—	765.—
Mitsub. el	793.—	845.—
Mitsub. Heavy	815.—	865.—
Mitsui co	918.—	925.—
Nippon Oil	1110.—	1120.—
Nissan Motor	964.—	980.—
Nomura sec.	3650.—	3650.—
Olympus opt	1110.—	1100.—
Rico	1220.—	1210.—
Sankyo	1990.—	1940.—
Sanyo élect.	622.—	652.—
Shiseido	1800.—	1850.—
Sony	5070.—	5070.—
Takeda chem.	2630.—	2600.—
Zokyo Marine	1890.—	1890.—
Toshiba	885.—	930.—
Toyota Motor	2270.—	2240.—
Yamanouchi	3800.—	3850.—

BILLETS (CHANGE)

Cours de la veille	Achat	Vente
1 $ US	1.45	1.53
1 $ canadien	1.18	1.28
1 £ sterling	2.45	2.70
100 FF	23.50	25.50
100 lires	–.1045	–.1195
100 DM	81.75	83.75
100 fl. holland.	72.50	74.50
100 fr. belges	3.80	4.10
100 pesetas	1.19	1.34
100 schilling aut.	11.65	11.95
100 escudos	–.95	1.15

DEVISES

1 $ US	1.4750	1.5050
1 $ canadien	1.22	1.25
1 £ sterling	2.5450	2.5950
100 FF	24.20	24.90
100 lires	–.1105	–.1130
100 DM	82.40	83.20
100 yens	1.138	1.15
100 fl. holland.	73.05	73.85
100 fr. belges	3.90	4.—
100 pesetas	1.2325	1.2725
100 schilling aut.	11.71	11.83
100 escudos	1.—	1.04

divers

TELE APPEL 24 S.A.

Atteignable 24 heures sur 24

avec le télex de poche
(9×6×1,5 cm)

Recevez vos **messages écrits sur un écran**
Soyez toujours **présents** pour vos **clients**
et vos **collaborateurs**
Sûr, discret, messages en mémoire

Renseignements:
Téléappel 24 SA — Neuchâtel — ✆ 038/24 71 85

Dick Optique
Av. Léopold-Robert 64
✆ 039/23 68 33

Yamaha RD 125 LC
1985, expertisée.
Fr. 1700.–
✆ 038/53 19 58

A vendre:
bus Toyota Lite-Ace
8 places, 56 000 km, expertisé;
Ford Granada Break 2.8 i
année 1983, expertisé, options, prix: Fr. 5800.–
✆ 038/33 75 55

Fashion Corner
Rue de la Serre 79, 2300 La Chaux-de-Fonds, 039/23 70 95
Tout notre assortiment de mode printemps/été 1988 est soldé avec des
rabais de 25-50 %
Ouvert pendant les vacances horlogères
Autorisés par la Préfecture du 1er au 21 juillet 1988

offres d'emploi

laser automation gekatronic sa

Nous cherchons:

mécanicien de précision ou micromécanicien

pour engagement immédiat ou à convenir.
Connaissances en CNC souhaitables.

Faire offre ou se présenter en prenant rendez-vous par téléphone au 039/25 21 75, LASER AUTOMATION, L.-J.-Chevrolet 12, 2300 La Chaux-de-Fonds.

demandes d'emploi

VENDEUSE

(boulangerie, alimentation), demoiselle 22 ans, cherche changement de situation pour octobre ou à convenir. Etudie toutes propositions.

Ecrire sous chiffres NJ 59117 au bureau de L'Impartial du Locle.

JEUNE DAME

avec permis de conduire, cherche emploi du jeudi au samedi. Libre tout de suite ou à convenir. Etudie toutes propositions.

Ecrire sous chiffres MC 10289 au bureau de L'Impartial.

DESSINATEUR CONSTRUCTEUR EN MÉCANIQUE

cherche emploi, Le Locle — La Chaux-de-Fonds.

Ecrire sous chiffres VF 10244 au bureau de L'Impartial.

immobilier

A vendre à La Chaux-de-Fonds
Rue Charles-Naine 4
joli 4½ pièces
balcons
✆ 038/42 50 30

LA PUBLICITÉ

un second souffle dans une difficile compétition

Un succès sans précédent...

Des milliers de clients satisfaits!

Formule de vente simple et pratique

Un choix gigantesque

Des prix clairs et nets

Vente directe du dépôt (8000 m²)

Sur désir, livraison à domicile

LE GRAND DISCOUNT DU MEUBLE!

P Grande place de parc

OUVERT: de 9 h. à 12 h. et de 13 h. 45 à 18 h. 30
Samedi de 8 h. à 12 h. et de 13 h. 30 à 17 h. Lundi matin fermé.
Automobilistes: dès le centre de Bôle, suivez les flèches «Meublorama»
Locaux climatisés.

meublorama
Meubles-discount BÔLE/NE (près Gare CFF Boudry)

L'Impartial

Bulletin de souscription

Je désire m'abonner pour

☐ 3 mois à Fr. 47.—
☐ 6 mois à Fr. 89.50
☐ 12 mois à Fr. 172.—

Cocher ce qui convient

Nom: _____
Prénom: _____
Domicile: _____
NP/Localité: _____
Signature: _____

L'abonnement se renouvelle tacitement, sauf dénonciation par écrit.

A retourner à «L'Impartial», rue Neuve 14, 2301 La Chaux-de-Fonds

divers

«Promos» réussies! 30'000 billets de transport gratuits!

Valables sur tout le réseau TC, jusqu'au samedi **9 juillet 1988.**
A retirer chez tous vos commerçants «Vivre La Chaux-de-Fonds»
(un billet à la fois et par personne, jusqu'à épuisement du stock).
Le cadeau des «promos» de vos TC et de l'Association «Vivre La Chaux-de-Fonds».

Vivre La Chaux-de-Fonds

TC

039/31 16 70
R. ESTENSO
SOL & LIT

A la rue du Parc 94, on
Solde de 10 à 50%
(autorisé par la Préfecture du 1.7.88 au 21.7.88)
Décoration – Meubles – Tapis d'Orient – Stores – Revêtements de sols – Tapis plastiques – Parquets – Rideaux – Literie

Exemple:
Tour de lit ~~122.–~~ 99.50
Tapis de milieu, dessin persan ~~140.–~~ 122.–
Garnitures de salles de bains ~~25.50~~ 19.50
Nouvel arrivage de vitrages avec dessins colorés dès 29.–
et paillassons décorés dès 15.–
Tapis bouclé en 400 ~~49.–~~ 24.50
PVC Gerflor
Graphic 400 ~~38.–~~ 25.–

Venez voir nos salons, chambres à coucher
Parquets 10%
Revêtements de sols 10%
Rideaux, literie 10%
Tapis d'Orient 10 à 30%
Plastiques 10 à 30%
Meubles 10 à 50%
Coupons 50%
Gobelins 50%

039/23 63 23
R. ESTENSO
SOL & LIT

offres d'emploi

Boutique de prêt-à-porter pour dames cherche

vendeuse

pour les lundis et samedis après-midis et disponible à 100% la 1re semaine d'août 1988.

Faire offres sous chiffres 91-878 à ASSA Annonces Suisse SA, Av. Léopold-Robert 31, 2301 La Chaux-de-Fonds

Cherche

carrossier

sachant travailler seul.
✆ 039/23 34 86

Entreprise du bâtiment de la place
cherche

responsable technique

Pour assumer la responsabilité de l'organisation du travail, calculs d'offres, contact avec la clientèle.

Salaire intéressant pour personne capable.

Adressez vos offres de service sous chiffres GF 10305 au bureau de L'Impartial.

PIZZERIA RESTAURANT
La Piccola Italia
Hôtel-de-Ville 39 – ✆ 039/28 49 98
La Chaux-de-Fonds

cherche

sommelier(ère)

horaire de travail de 17 h 30 à 22 h 30 (éventuellement 23 heures), congé le mardi.
Permis obligatoire.
Se présenter sur place

LA VRAIE PIZZA

emploi libre
Libre Emploi S.A.
Jardinière 71
2300 La Chaux-de-Fonds

Urgent, place stable
Monteur électricien
Monteur en chauffage
Ferblantier sanitaire
Couvreur
Très bon salaire

Tél. 039 / 232260

On cherche
aux environs de La Chaux-de-Fonds

sommelière

dans établissement moderne sans alcool. Libre le soir.

Entrée septembre 1988 ou à convenir.

Ecrire sous chiffres HU 59116 au bureau de L'Impartial du Locle.

Publicité intensive, publicité par annonces

Bureau d'architecture
de La Chaux-de-Fonds cherche pour entrée tout de suite ou à convenir

une employée de bureau, dactylographe

avec quelques années d'expérience.

Faire offres manuscrites avec curriculum vitae à:
Roland Pelletier, D.-JeanRichard 39, 2300 La Chaux-de-Fonds,
039/23 39 95

JALL
JALL SA
5, rue L.-J. Chevrolet
2300 La Chaux-de-Fonds

Pour compléter notre bureau de construction de machines-outil spéciales nous cherchons

un ingénieur ETS constructeur en mécanique

un dessianteur-constructeur en mécanique

connaissance de la DAO serait un avantage.

Nous offrons:
– un travail intéressant au sein d'une petite équipe;
– horaire libre;

Faire offres manuscrites avec curriculum vitae et prétentions de salaire ou téléphoner au 26 76 76, interne 301. Entrée immédiate ou à convenir.

ETA

En tant que centre de la production horlogère du groupe SMH, nous fabriquons notamment les mouvements des célèbres marques OMEGA, LONGINES, TISSOT et RADO.

Nos départements Assurance Qualité, Service après-vente, Contrôle et Ligne Pilote cherchent, pour entrée immédiate:

HORLOGERS-RHABILLEURS

familiarisés avec un travail méticuleux et indépendant.

Lieu: Bienne ou Granges
Age: 25–50 ans
Langues: F/D

Ils se verront par ailleurs offrir un climat de travail agréable et des prestations sociales au-dessus de la moyenne.

Etes-vous intéressés? Adressez dès lors sans attendre votre candidature à M. Tony Lechmann, chef du personnel, qui vous fournira également tous renseignement complémentaire par téléphone.

ETA SA Fabriques d'Ebauches
2540 Granges, Tél. 065 / 51 21 11

ETA – Une société de SMH

Pour compléter l'effectif d'un de nos laboratoires d'analyses, nous cherchons un

employé de laboratoire

au bénéfice d'un certificat fédéral de capacité, et ayant 2 à 3 ans d'expérience dans les domaines mécanique, micro-mécanique ou électronique.

Après une période de formation, notre collaborateur sera responsable de la conduite d'un système robotisé. Il exécutera également des travaux de maintenance et de dépannage sur les installations analytiques du laboratoire.

Nous souhaitons engager une personne **précise et méthodique, sachant faire preuve d'initiative et capable de travailler indépendamment au sein d'un petit groupe. Une pratique préalable de systèmes informatisés serait un atout.**

Les personnes intéressées sont priées d'envoyer leurs offres, accompagnées des documents usuels, au Service de recrutement.

FABRIQUES DE TABAC REUNIES SA
2003 Neuchâtel
Membre du groupe Philip Morris

Jeune industrie à La Chaux-de-Fonds cherche pour le 1er septembre ou à convenir:

secrétaire

Nous demandons:
– français-allemand parlé et écrit, (anglais souhaité);
– bonne dactylo;
– sens de la responsabilité;
– esprit jeune et flexible;
– expérience souhaitée.

Nous offrons:
– travail varié et indépendant, comprenant: réception, téléphone, facturation, gestion du personnel, statistiques, correspondance et assistance à la direction;
– salaire à convenir.

Faire offres sous chiffres CM 10266 au bureau de L'Impartial.

L'IMPARTIAL lu par tous... et partout

Deux nouvelles professions PTT qui ne

Dès le 1er octobre 88

Autobahnen- und Schnellstrassen-Finanzierungs-Aktiengesellschaft

Vienne, Autriche

avec caution solidaire de la République d'Autriche

5%

Emprunt 1988–2003 de francs suisses 150 000 000

Le produit net de cet emprunt est destiné, jusqu'à concurrence d'un reliquat peu important, au refinancement d'opérations antérieurs de crédit en francs suisses dans le cadre du cycle de financement de Autobahnen- und Schnellstrassen-Finanzierungs AG, sociétés exclusives, regroupées en vue de la construction de routes.

Titres:	Obligations au porteur de FS 5000 et FS 100 000 valeur nominale.
Coupons:	Coupons annuels au 19 août.
Durée:	15 ans au maximum.
Remboursement:	Dès 1995 à 2001 rachats annuels de titres à condition que le cours ne dépasse pas 99.50%. Remboursement anticipé dès 1995, avec prime dégressive commençant à 101½%, pour des raisons fiscales, dès 1989 avec prime dégressive commençant à 102%. L'emprunt sera remboursé entièrement le 19 août 2003 au plus tard.
Cotation:	Sera demandée aux bourses de Zurich, Bâle, Genève, Lausanne et Berne.
Prix d'émission:	99¾% + 0,3% timbre fédéral de négociation.
Fin de souscription:	**1 juillet 1988 à midi.**
Numéro de valeur:	423.740

Union de Banques Suisses — **Société de Banque Suisse** — **Crédit Suisse**

Bankinvest — **Wirtschafts- und Privatbank**

Banque Populaire Suisse — **Banque Leu SA**

Banques Cantonales Suisses — **Groupement des Banquiers Privés Genevois**

Banque J. Baer & Cie SA — **Banque J. Vontobel & Cie SA**

Rahn & Bodmer — **Wegelin & Co.**

Banque Sarasin & Cie — **PBZ Privatbank Zurich**

Banque Cantrade SA — **Banque Suisse de Crédit et de Dépôts** — **Banque Hofmann SA**

BSI-Banque de la Suisse Italienne — **Banque Romande**

Banque Hypothécaire et Commerciale Suisse -HYPOSWISS — **La Roche & Co.** — **Banque Privée Edmond de Rothschild SA**

Compagnie de Banque et d'Investissements, CBI — **Banque Union di Crédit**

Citicorp Investment Bank (Switzerland) — **Commerzbank (Suisse) SA**

Deutsche Bank (Suisse) S.A. — **Dresdner Bank (Suisse) SA**

Industrial Bank of Japan (Suisse) SA — **Kredietbank (Suisse) S. A.**

Fuji Bank (Suisse) SA

---

printemps LA CHAUX-DE-FONDS

Pêches jaunes
étrangères
le kg **1.80**

Salade pommée
du pays
la pièce **-.85**

Œufs «Cocrico»
de France
10 pièces **1.80**

En vente également à **innovation** LE LOCLE

Service commandes par tél. 039/23 25 01. Livraisons à domicile

---

La puissance des idées.
La nouvelle FiatTipo.

Le progrès par des idées novatrices.

Rarement l'étude d'une nouvelle automobile entraîna de tels investissements. Vivez le progrès au volant de la nouvelle Fiat Tipo. Nulle autre voiture de cette classe ne présente un Cx aussi favorable, nulle autre ne vous offre un tel espace intérieur. Il faudrait encore que nous vous parlions de son étonnant tableau de bord numérique, de sa carrosserie protégée à 100% contre la corrosion et de toutes les autres qualités de la Tipo. En parler ne suffit guère. Venez nous rendre visite. Nous vous ferons voir les plus récentes des idées novatrices et comprendre ce que signifie piloter une Tipo.
Tipo 1400; Tipo 1400 DGT, 70 CV/51 kW
Tipo 1600; Tipo 1600 DGT, 90 CV/66 kW
à partir de fr. 16 790.–

Agence officielle:	Garage de la Ronde	28 33 33			
Agence locale:	Garage Sporoto	26 08 08	Le Locle:	Garage Eyra	31 70 67
Agence locale:	Garage du Versoix	28 69 88	Les Breuleux:	Garage du Collège	54 11 64

FIAT

Tondeuses à gazon

révisions, réparations, entretien et VENTE, toutes marques
dès Fr. 285.–

Marcel Saas, Charrière 50
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 039/28 33 17

---

tout pour la vue...
novoptic
J. Held
La Chaux-de-Fonds
Av. L.-Robert 51
(sous les arcades)
✆ 039/23 39 55

A vendre
Opel Manta
modèle 1980,
62 000 km.
Prix à discuter.
✆ 039/26 07 05,
heures des repas.

Votre journal:
L'IMPARTIAL

PRÊTS PERSONNELS
jusqu'à Fr. 30 000.– en 24 heures.
Discrétion absolue.
✆ 039/23 01 77
de 7 heures à 21 h 30.

Amitiés – Rencontres

Rompez immédiatement avec votre solitude!
Inscription gratuite.
✆ 021/21 34 22

Refuge Marie-Louise
✆ 039/23 18 49

Je recueille les chats adultes ou vieillissants que vous désirez abandonner.

---

makrolon
plexiglas®
en plaques, blocs, barres et tubes
débitage – usinage
jauslin 15, rte de Lausanne
1032 Romanel-sur-Lausanne
✆ (021) 38 11 28

Appelez-nous au N° 113!

manquent pas de charme

PTT

Téléopératrice

Une nouvelle profession intéressante qui remplacera celles connues, jusqu'à présent, sous les désignations de «téléphoniste» et de «télégraphiste». Elle offre nettement plus de débouchés et de possibilités d'avancement. Durée de l'apprentissage: 1 an.

Assistante-téléopératrice

Les femmes désireuses de reprendre une activité professionnelle trouveront un emploi varié et intéressant en tant qu'assistantes-téléopératrices. Après une période d'instruction de trois mois, elles pourront travailler, au choix, à cent pour cent ou à temps partiel.

UBS – pour beaucoup, la première banque.

FACE À FACE

Concours hebdomadaire de pronostics

M. Jean-Pierre Gardet est le dernier qualifié pour les demi-finales, puisqu'il a battu M. Manuel Feijo 9-7. Romain Crevoisier a également réalisé 9 points. Aujourd'hui, première demi-finale, arbitrée par la basketteuse Flavia Di Campli du BBC qui vient d'obtenir son ascension en LNA.

Sébastien Baracchi

Andreas Jost

Flavia Di Campli

	Sébastien Baracchi	Andreas Jost	Flavia Di Campli
1. Young Boys - IFK Norrköping (Suè)	1	1, X, 2	2
2. IFK Göteborg (Suè) - Aarau	1	1	1
3. LKS Lodz (Pol) - Lucerne	1	1	X
4. Pogon Sczcecin (Pol) - Grasshopper	1	1	2
5. AZ Alkmaar (Hol) - Odense (Dan)	1, 2	1	1
6. B. Uerdingen (RFA) - FC Magdebourg (RDA)	1	1	1
7. MTK Budapest - SC Karlsruhe (RFA)	1, X, 2	1	1
8. Dunajska Streda (Tch) Szombathely (Hon)	X	1	X
9. Hanovre 96 (RFA) - Malmö FF (Suè)	X	1, 2	2
10. Kaiserslautern (RFA) Admira Vienne (Aut)	1	1	X
11. Slavia Sofia (Bul) - Olomouc (Tch)	1	1	1, X
12. FC Tirol (Aut) - Aarhus (Dan)	1	1	2
13. FC Vienna (Aut) - Vejle BK (Dan)	X	1	X
Autres matchs			
14. FC La Haye (Hol)- Karl-Marx-Stadt (RDA)	1	X	1, X, 2
15. Beitar Jérusalem (Isr)- Ikast (Dan)	X	2	1

14 = Championnat international d'été
15 = Championnat international d'été

QUESTION SUBSIDIAIRE

Quel sera le nombre total de buts marqués lors des 15 rencontres ci-dessus ?

Sébastien Baracchi: 45 buts marqués.
Andreas Jost: 40 buts marqués.
Flavia Di Campli: 38 buts marqués.

La deuxième édition du face à face «new look» s'est achevée. Nous vivons donc à l'heure de la troisième édition, qui se déroule toujours selon la formule de Coupe. Elle débute par des huitièmes de finale qui opposeront chaque semaine deux concurrents. Un sportif ou une personnalité donneront également leur pronostic à titre indicatif.

Seize personnes se sont d'ores et déjà inscrites pour disputer cette troisième édition, dont le vainqueur se verra récompensé par un voyage à l'occasion d'un important événement sportif.

Voici la liste des 16 candidats: Andreas Jost (La Chaux-de-Fonds), Charles Perrin (Rochefort), Jean-Pierre Gardet (Le Locle), Alexis Ishizaka (Saint-Imier), Jacques Vetterli (La Chaux-de-Fonds), Gilles Pasche (La Chaux-de-Fonds), Jean-Marie Chapatte (La Chaux-de-Fonds), Sébastien Baracchi (La Chaux-de-Fonds), Philippe Meyer (La Chaux-de-Fonds); Dominique Gogniat (Les Genevez), Manuel Feijo (La Chaux-de-Fonds), Vincent Gerber (La Chaux-de-Fonds), Roger Jeanrenaud (Le Locle), Stefan Schumacher (Le Locle), Alphonse Singy (La Chaux-de-Fonds), Didier Marchand (Colombier).

Centre de vente Toyota
Au cœur de votre ville
Av. Léopold-Robert 117
✆ 039 23 64 44
Ouvert pendant les vacances horlogères

Richard Bucher se retire

Préparation de l'équipe suisse de hockey sur glace

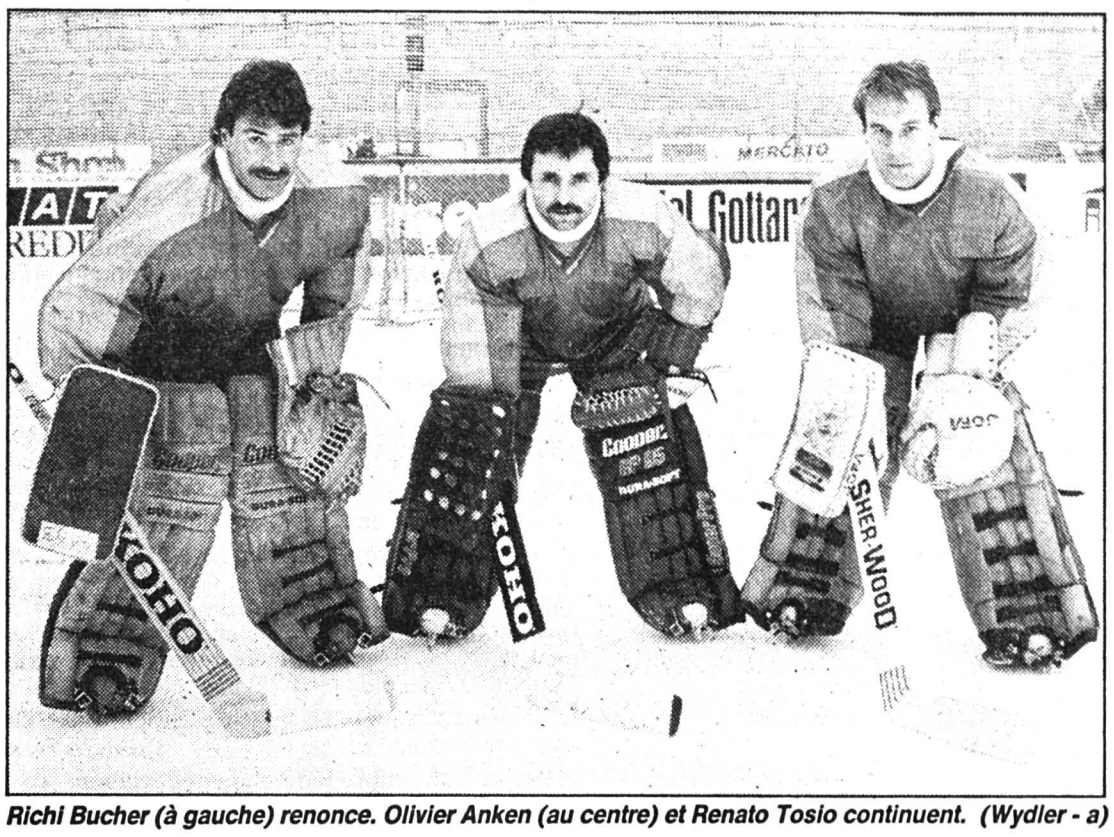

Richi Bucher (à gauche) renonce. Olivier Anken (au centre) et Renato Tosio continuent. (Wydler - a)

L'équipe suisse reprendra sa préparation estivale avec quatre nouveaux joueurs: Aeschlimann, Ton, Weber et Walder, dans le cadre du camp de condition physique planifié à Sigriswil du 25 au 29 juillet 1988. En revanche, un nom, et pas des moindres, manquera à l'appel.

Le gardien davosien Richard Bucher, 33 ans, a décidé de mettre un terme à sa carrière au sein de l'équipe nationale, après 38 sélections. Tous les amateurs de hockey ont encore en mémoire la remarquable performance effectuée par «Richi» lors des Jeux de Calgary, face à la Finlande et au Canada notamment. Des Jeux, qui selon ses dires, resteront sans aucun doute le plus beau souvenir de sa carrière internationale.

Richard Bucher quitte Simon Schenk et ses poulains en raison d'obligations professionnelles trop lourdes, et parce qu'il estime qu'il est temps de passer la mitaine aux deux jeunes espoirs que sont Renato Tosio et Reto Pavoni.

Le cadre national reste sensiblement le même pour la saison à venir, bien que Simon Schenk se réserve le droit d'effectuer des essais, principalement pour ce qui est du poste de centre- avant. Gaetan Boucher ayant rejoint les rangs de Genève Servette (LNB), il pourrait être remplacé au centre par Jean-Jacques Aeschlimann (Bienne), tandis que Roman Waeger retrouverait son poste d'ailier.

RETOURS

Simon Schenk a fait appel à deux nouveaux attaquants, Roberto Triulzi (Berne) et Christian Weber (Ambri), en quelque sorte des revenants. Avec Ton et Walder, Simon Schenk s'offre l'alternative d'utiliser deux ailiers de valeur, d'où rocade possible. Ton est certes de nationalité italienne, mais il obtiendra en novembre un passeport helvétique. D'où son intégration dans le cadre national dès les premières séances d'entraînement.

Les joueurs suivants ont été convoqués à Sigriswil:

Gardiens: Olivier Anken (Bienne 1957), Renato Pavoni (Kloten 68), Renato Tosio (Berne 64).

Défenseurs: Sandro Bertaggia (Lugano 64), Patrice Brasey (Fribourg 64), Urs Burkart (Zoug 64), Jakob Kölliker (Ambri 53), Fausto Mazzzoleni (Davos 60), Andreas Ritsch (Lugano 61), Bruno Rogger (Lugano 59), Andreas Zehnder (Kloten 65), André Kuenzi (Berne 67).

Attaquants: Jean-Jacques Aeschlimann (Bienne 67), Gaetan Boucher (Genève 56), Manuele Celio (Ambri 66), Pietro Cunti (Berne 62), Jörg Eberle (Lugano 62), Felix Hollenstein (Kloten 65), Peter Jaks (Lugano 66), Marc Leuenberger (Bienne 62), Philippe Neuenschwander (Zoug 64), Peter Schlagenhauf (Kloten 60), Roberto Triulzi (Berne 65), Andy Ton (Lugano 62), Thomas Vrabec (Lugano 66), Raymond Walder (Lugano 67), Christian Weber (Ambri 64), Roman Wäger (Kloten 63).

Absents: Gil Montandon (service militaire) et Fredy Lüthi (armée, famille, profession). (si)

ATHLÉTISME

Un niveau assez moyen

Match international de Gävle

A Gävle, le match international qui opposait la Suède à la Suisse et à la Hongrie , a été d'un niveau d'ensemble assez moyen. Chez les messieurs, la Hongrie s'est imposée avec 155,5 points devant la Suède (150,5) et la Suisse (105). Chez les dames, les Suissesses (90,5) ont pris la deuxième place derrière des Hongroises intouchables; mais elles ont devancé la Suède, ce qui constitue tout de même un petit exploit.

Le meilleur résultat helvétique a été obtenu par Denise Thiémard, qui a lancé le javelot à 63 m 62: obtenant ainsi l'une des neuf victoires d'une formation suisse dont l'un ou l'autre des sélectionnés a dû à 20 reprises se contenter de la dernière place.

Chez les messieurs, Markus Hacksteiner a confirmé sa bonne forme actuelle en gagnant le 1500 mètres. Les autres succès suisses ont été le fait de René Gloor (longueur), Arnold Mächler (5000 mètres) et Peter Wirz (3000 mètres). Mais ces succès n'ont donné lieu à aucune limite olympique. Ce n'est peut-être que partie remise pour Mächler, qui courra encore deux fois en Scandinavie cette semaine; Peter Wirz tentera d'obtenir son billet samedi, sur 1500 mètres à Oslo.

Même les 63 m 62 de Denise Thiémard ne donnent pas l'assurance d'un billet pour Séoul. Le match ne constituait pas une épreuve qu'elle avait annoncée comme valable pour une éventuelle sélection.

Cette troisième meilleure performance de sa carrière devrait cependant inciter les sélectionneurs à se pencher très sérieusement sur son cas.

Classement final. – Messieurs: 1. Hongrie 155,5 points; 2. Suède 150,5; **3. Suisse 105. – Dames:** 1. Hongrie 127; **2. Suisse 90,5;** 3. Suède 85,5. (si)

Vedette mondiale ce soir au Centre sportif

La Fédération française d'athlétisme a informé le chef technique de l'Olympic de la participation d'Aldo Canti, actuel recordman de France du 400 mètres.

Cet athlète a de sérieuses références telles que finaliste des derniers championnats d'Europe à Stuttgart sur 400 mètres et demi-finaliste des J.O. de Los Angeles. Jamais jusqu'ici un coureur qui a pour record personnel 45"02 n'a foulé la piste du Centre sportif.

Un privilège à ne pas manquer pour le public de la région, si on se souvient que Canti avait dominé les Américains au meeting de Zurich.

Jr.

LE SPORT EN BREF

Basket

Pour remplacer Murphy: une coupe Figaro!

Douze jours seulement après l'annonce du départ d'Ed Murphy pour Nyon, Champel a trouvé son successeur en la personne de l'Américain Kevin Figaro. Agé de 28 ans, Figaro a évolué ces trois dernières saisons en France, deux ans à Challans et une année à Antibes. Ce shooteur talentueux sera associé au pivot Willie Jackson, qui demeure pour la seconde année fidèle aux couleurs du champion suisse.

Boutique New Look
Mode masculine
Serre 55 — La Chaux-de-Fonds
✆ 039/23 88 22

Rabais de 20 à 40%

Choix – Qualité – Prix
Vente spéciale sur les cuirs, pantalons, pulls, chemises
Collection printemps-été 88
Egalement articles cadeaux en céramique
Autorisée par la préfecture jusqu'au 21 juillet.

immobilier

FIDA MED

A louer à Sonvilier
pour le 1er septembre 1988 dans une maison sous protection du patrimoine

luxueux appartements de 3½ pièces

grandes chambres, plafond en bois, cuisine complètement agencée, salle de bains moderne

dans le même immeuble

appartement duplex de 5½ pièces

charpente visible, plafond en bois, cuisine complètement agencée, salle de bains moderne.

Pour tout renseignement veuillez contacter Mme S. Bieri, rue Fritz-Marchand 2, 2615 Sonvilier, ✆ 039/41 13 81

Arlesheimerstrasse 40, CH - 4053 Basel
Telefon 061 - 50 64 60

Costa Blanca (Espagne) Benidorm

Entreprise de construction très sérieuse vous offre des

terrains, villas et appartements

sur la Costa Blanca tout en vous garantissant votre investissement sans aucun risque.

Ainsi que des constructions de qualité excellente avec différentes comodités tel que les cuisines aménagées, portes blindées, systèmes d'alarme, etc.

Renseignements: ✆ 032/41 45 30

A vendre
Costa Blanca **une villa jumelée,** 2 chambres à coucher, salon, salle à manger, salle de bains, jardin + solarium. Fr. 100 000.– hypothèque à 7%

Chalets divers modèles dès Fr. 43500.–

Un appartement duplex à La Chaux-de-Fonds rénové avec cuisine chêne rustique, 2 salles de bains, 4 chambres à coucher, salon, salle à manger.

Un immeuble ancien à rénover situé au Locle.

Renseignements:
FRANAP SA ✆ 039/23 30 65
2006 Neuchâtel ✆ 038/53 40 03

Abonnez-vous à *L'IMPARTIAL*

divers

Magnifique
Fiat Panda 45 4 × 4
1984, argent métallisé, 41 500 km, expertisée.
Garantie totale.
Fr. 173.– par mois sans acompte.
Reprise éventuelle.

Très grand choix en Citroën ainsi que d'autres marques, aux mêmes conditions, ou au comptant.

M. Garau
Rue des Artisans 4
2503 Bienne
✆ 032/51 63 60

Av. Léopold-Robert 31a
1er étage
✆ 039/23 29 40

Coiffure Aldo

présente le soutien pour toutes saisons:

BEAUTY-PERM

Traitement avant et après coupe, séchage au fœhn ou mise en plis: Fr. 59.50.

Cheveux longs: Fr. 69.50.

Permanentes à système. ZOTOS de Salea.
ZOTOS ®
Salea SA

A LOUER

Tourmaline
(2e étape)
Fritz-Courvoisier 34 C/D
Splendides appartements de 3½ – 4½ – 5½ pièces

Disponibles:
en janvier 1989 – 3½ – 5½ pièces
en mai 1989 – 4½ pièces

Locations mensuelles:
dès **Fr. 810.–** sans charges pour les 3½ pièces
Fr. 968.– sans charges pour les 4½ pièces
Fr. 1120.– sans charges pour les 5½ pièces

Garage collectif de 24 boxes
Prenez contact avec nous sans tarder pour obtenir une notice de mise en location et réserver votre appartement.

GECO GÉRANCE ET COURTAGE SA
75, RUE JARDINIÈRE – 2300 LA CHAUX-DE-FONDS
Tél. 039/23 26 55-56
MEMBRE SNGCI

Nissan Micra.

Qui conduit, ne boit pas.

Un équipement de haut niveau pour peu d'argent.

3 ans de garantie d'usine (au total) sur les éléments mécaniques du moteur, de la boîte à vitesses, de l'entraînement des essieux et de la direction ainsi que 6 ans de garantie contre la corrosion.

IMPULS

Peut-on parler vrai entre amis? Oui. Alors, permettez-nous de vous dire clairement ceci: vous méritez bien d'être aux petits soins! C'est pourquoi nous avons conçu une voiture dont la classe n'a d'égale que la vôtre: la Micra. En ce qui concerne l'équipement intérieur, la petite Micra est parfaitement à la hauteur. Quant à l'extérieur, il fait de la Micra la compagne idéale pour les promenades en ville. De plus, la Micra vous est également proposée – chose rare dans cette catégorie de «petites» – avec transmission automatique et en version 5 portes. Pas étonnant donc qu'au volant de la Micra, vous voyiez les choses avec une certaine hauteur. Votre agent NISSAN se fera un plaisir de vous présenter la MICRA.

NISSAN MICRA GL: 1,2 litre, 57 ch / 42 kW, traction avant, catalyseur, 3 portes, 5 places, pour Fr. 12 950.– seulement, avec transmission automatique pour Fr. 13 800.–. Autres modèles MICRA dès Fr. 11 950.–.

Micra de NISSAN

Commandez gratuitement la liste des agents NISSAN chez votre importateur: Nissan Motor (Schweiz) AG, 8902 Urdorf, tél. 01 734 28 11.

X Procrédit-mon prêt personnel discret

Veuillez me verser Fr. .....

Je rembourserai par mois Fr. .....

Nom ..... Prénom .....

Rue ..... No. .....

NP/Domicile .....

Signature .....

à adresser dès aujourd'hui à

Banque Procrédit
Av. L.-Robert 23
2301 La Chaux-de-Fonds
Tél. 039/23 16 12

Heures d'ouverture
de 08.00 à 12.15
de 13.45 à 18.00

rapide • simple • discret
Mon prêt Procrédit un procrédit X

X procrédit

3/Im/26/Me

Toutes les 2 minutes quelqu'un bénéficie d'un "Procrédit" vous aussi vous pouvez bénéficier d'un "Procrédit"

coop

Super Centre Ville

Rue de la Serre 37-43 – La Chaux-de-Fonds

SOLDES 30% 40% 50%

(Off. autorisés du 1er au 21 juillet 1988)

Rabais énormes !

Dans les rayons suivants, des rabais de 50% sont consentis pendant toute la durée des soldes:
confection tennis
raquettes de tennis
chaussures de sport
confection dames, messieurs et enfants

Et en plus, profitez de nos

ventes flash

annoncées par haut-parleur au magasin
50% de rabais supplémentaire
sur tous les articles déjà soldés !

Sandoz-Tapis S.àr.l.

à 50 m de Jumbo – ✆ 039/268515

Charles-Naine 45 – La Chaux-de-Fonds

VENTE SPÉCIALE

du 1er juillet au 21 juillet, autorisée par la préfecture

Miami bleu et beige	~~Fr. 19.90~~	**Fr. 14.90**
Saturn gris et rose	~~Fr. 16.90~~	**Fr. 13.—**
Duplo bouclé brun	~~Fr. 18.90~~	**Fr. 13.—**
Duplo bouclé bleu	~~Fr. 18.90~~	**Fr. 13.—**
Mozart, petits losanges	~~Fr. 16.90~~	**Fr. 13.—**
PVC en 400 cm	~~Fr. 19.90~~	**Fr. 14.90**

10%* *sur tous les tapis bord à bord

Ouvert pendant les vacances – Entrée libre

Tous les accessoires sont livrables séparément.

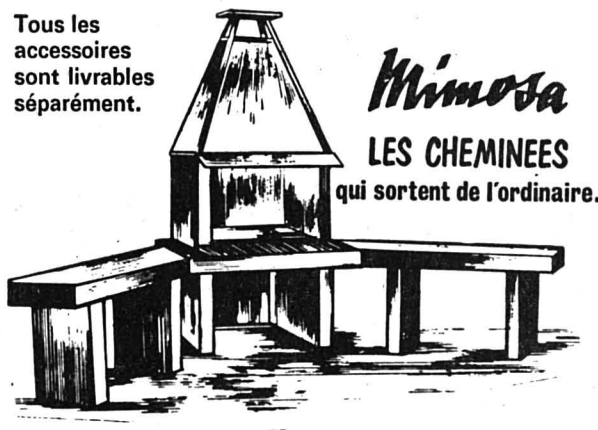

Mimosa

LES CHEMINEES qui sortent de l'ordinaire.

EXPOSITION PERMANENTE

ATELIER MECANIQUE TEL. 23 40 05

HENRY

ROCAILLES 15 LA CHAUX-DE-FONDS

Sensationnel! Croisière d'une semaine aux Caraïbes

à partir de

Fr. 1890.–

inclus vol au départ de Suisse.

Départ chaque dimanche du 26 septembre au 12 décembre 1988.

Renseignements et inscription:

MAYOR MAURON VOYAGES S.A.

Avenue Léopold-Robert 68 – 2300 La Chaux-de-Fonds

Mary Higgins Clark

La maison du guet

Roman

Droits réservés Editions Albin Michel et Cosmopress, Genève

– Et tous les Anglais sont homosexuels, et les Allemands n'ont aucun sens de l'humour, et la plupart des Portoricains ne sont que des assistés... Bon Dieu, j'ai horreur des étiquettes!» Ray prit sa pipe dans sa poche de poitrine et la fourra brusquement dans sa bouche.

«Comment?» Dorothy le regarda d'un air stupéfait. «Je n'attribuais pas d'étiquette – ou si je le faisais, ce n'étais pas dans le sens où vous l'avez pris.» Elle lui tourna le dos et rangea le dossier. Ray entra d'un air digne dans son bureau et ferma la porte.

Il lui avait fait de la peine. Stupidement. Sans raison. Qu'est-ce qui lui prenait, bon sang? Dorothy était la personne la plus gentille, la plus équitable, la plus dépourvue de préjugés qu'il connût. C'était moche de lui avoir parlé ainsi. Avec un soupir il prit l'humidificateur sur son bureau et bourra sa pipe. Il fuma pensivement pendant une quinzaine de minutes avant d'appeler Dorothy sur l'interphone.

«Oui?» Elle avait une voix contrainte en décrochant l'appareil.

«Les filles sont-elles arrivées?

– Oui.

– Y a-t-il du café?

– Oui.» Dorothy ne lui en proposa pas.

«Voulez-vous en apporter une tasse pour vous et une pour moi dans mon bureau? Et demandez aux filles de prendre les appels téléphoniques pendant un quart d'heure.

– Très bien.» Dorothy raccrocha.

Ray se leva pour aller lui ouvrir la porte et la referma doucement sur son passage.

«Faisons la paix, dit-il d'un air contrit. Je suis vraiment confus.

– Je n'en doute pas, fit Dorothy. N'en parlons plus, mais que vous arrive-t-il?

– Asseyez-vous, je vous prie.» Ray lui indiqua le fauteuil en cuir roux près de son bureau. Sa tasse de café à la main, il se dirigea vers la fenêtre et regarda le paysage gris d'un air maussade.

«Aimeriez-vous venir dîner ce soir à la maison? demanda-t-il. Nous fêtons l'anniversaire de Nancy.»

Il l'entendit sursauter et se retourna. «Pensez-vous que ce soit une erreur?

Dorothy était la seule personne au Cape qui fût au courant du passé de Nancy. La jeune femme lui en avait parlé elle-même en lui demandant conseil avant d'accepter d'épouser Ray.

La voix et le regard songeurs, Dorothy répondit: «Je ne sais pas, Ray. Que cache cette petite cérémonie?

– Que l'on ne peut plus continuer à prétendre que Nancy n'a pas d'anniversaire! Bien sûr, c'est bien plus que cela. Nancy doit rompre avec le passé, cesser de se cacher.

– *Peut*-elle rompre avec le passé? *Peut*-elle cesser de se cacher avec la menace d'un autre procès suspendue au-dessus de sa tête?

– Mais c'est justement ça! La *menace*. Dorothy, vous rendez-vous compte que le garçon qui a témoigné contre elle n'a jamais réapparu en six ans! Dieu sait où il se trouve à présent, s'il est même encore en vie! Il y a toutes les chances pour qu'il soit revenu en douce aux Etats-Unis sous un faux nom et qu'il désire au moins autant que Nancy ne pas remuer cette affaire. Ne l'oubliez pas, officiellement c'est un déserteur. Si on l'arrête, une condamnation plutôt sévère l'attend.

– C'est sans doute vrai, admit Dorothy.

– C'*est* vrai. Et allons plus loin. Soyez franche avec moi. Que pensent les gens d'ici au sujet de Nancy – y compris les filles de l'agence?»

Dorothy hésita. «Tout le monde la trouve très jolie... très aimable... on admire la manière dont elle s'habille... mais on la juge un peu trop réservée.

– C'est une façon gentille de dire les choses. J'ai entendu des vacheries sur ma femme, certaines personnes insinuer qu'elle se trouvait trop bien pour les gens d'ici. Au club, on ne cesse de me mettre en boîte en me demandant pourquoi je n'ai pris qu'une seule inscription et pourquoi je n'amène jamais ma ravissante épouse avec moi. La semaine dernière, la directrice de l'école de Michael a téléphoné pour prier Nancy de faire partie d'un comité. Inutile de vous dire qu'elle a refusé. Le mois dernier, j'ai réussi à la décider à m'accompagner au dîner des agents immobiliers de la région; lorsque l'on a pris la traditionnelle photo de groupe, Nancy avait filé dans les toilettes.

(A suivre)

Rififi dans le cyclisme suisse

Remis en cause, Paul Köchli passe à l'attaque

Au lendemain de l'annonce faite par le sponsor principal du groupe Weinmann - La Suisse que le contrat de Paul Köchli, directeur sportif du groupe, ne serait pas renouvelé à la fin de la saison, Paul Köchli et Robert Thalmann, directeur sportif du second groupe professionnel helvétique, ont réuni la presse à Egerkingen.

Paul Köchli (à gauche) et Robert Thalmann: la guerre est déclarée avec Sepp Voegeli. *(AP)*

Avant tout pour se lancer dans les plus vertes critiques à l'encontre de Sepp Voegeli, le directeur du Tour de Suisse, dont les deux directeurs sportifs, unanimes, déplorent le système et les méthodes.

C'est ainsi que Paul Köchli a indiqué que le directeur du Tour de Suisse avait contacté certains de ses coureurs pour les inciter à signer dans un groupe sportif étranger. Sepp Voegeli organisant également les Six Jours de Zurich, sa position lui a permis de soumettre certains coureurs à des pressions jugées inadmissibles.

Pour les deux directeurs sportifs, Sepp Voegeli souhaite la création d'un groupe sportif professionnel unique en Suisse, un groupe dans lequel il aurait son mot à dire.

DEVANT LA JUSTICE?

Sepp Voegeli s'est élevé contre ces accusations. Depuis seize ans, il travaille à la création d'un groupe sportif professionnel suisse de valeur mais il n'a rien fait d'irrégulier pour atteindre cet objectif. Il envisage d'attaquer Köchli et Thalmann en diffamation.

En ce qui concerne Paul Köchli, il a publié un communiqué pour mettre certaines choses au point après l'annonce que son contrat ne sera pas renouvelé.

Il déplore d'avoir appris la nouvelle par le canal d'une interview accordée à Radio 24 et de n'en avoir été informé personnellement que plus tard.

Au sujet de la «collaboration infructueuse» dont il est accusé par Heinz Egolf, il indique notamment que cette attitude est valable dans les deux sens.

Selon Paul Köchli, son sponsor n'a jamais donné l'impression de vouloir que tout soit clair sur le plan financier entre le sponsor et le directeur sportif. Certains montants n'ont pas été versés dans les délais prévus. Des divergences sont également survenues en ce qui concerne l'appellation du groupe, et elles sont le fait de Heinz Egolf. Le nom de Weinmann a été ajouté ultérieurement à une dénomination qui était au départ SMM Uster/La Suisse.

Enfin, pour ce qui est des résultats décevant dont a parlé Heinz Egolf, Paul Köchli estime que cette accusation est inexacte et que, sur le plan sportif, ses coureurs ont rempli leur contrat.

(si)

Urs Freuler pour commencer

Première épreuve du Grand Prix de Suisse

La première épreuve du Grand Prix de Suisse, le critérium de Langenthal, s'est terminée par la victoire du Glaronais Urs Freuler.

Il a pris le meilleur sur l'Italien Adriano Baffi et sur son compatriote Thomas Wegmüller, qui revient à la compétition après une pause due à une blessure.

Critérium pour professionnels (100 tours de 910 m, 42 coureurs de 5 pays): 1. Urs Freuler (Bilten) les 91 km en 1 h 55'39, 28 points; 2. Adriano Baffi (It) 20 p; **3. Thomas Wegmüller (Madiswil) 18 p; 4. Kurt Steinmann (Roggliswil) 16 p; 5. Marcel Russenberger (Merishausen) 15 p; 6. Stephan Joho (Stetten) 14 p; 7. Jörg Müller (Suhr) 13 p; 8. Max Hürzeler (Zurzach) 12 p;** 9. Francesco Moser (It) 10 p; 10. Roman Hermann (Lie) 10 p.

(si)

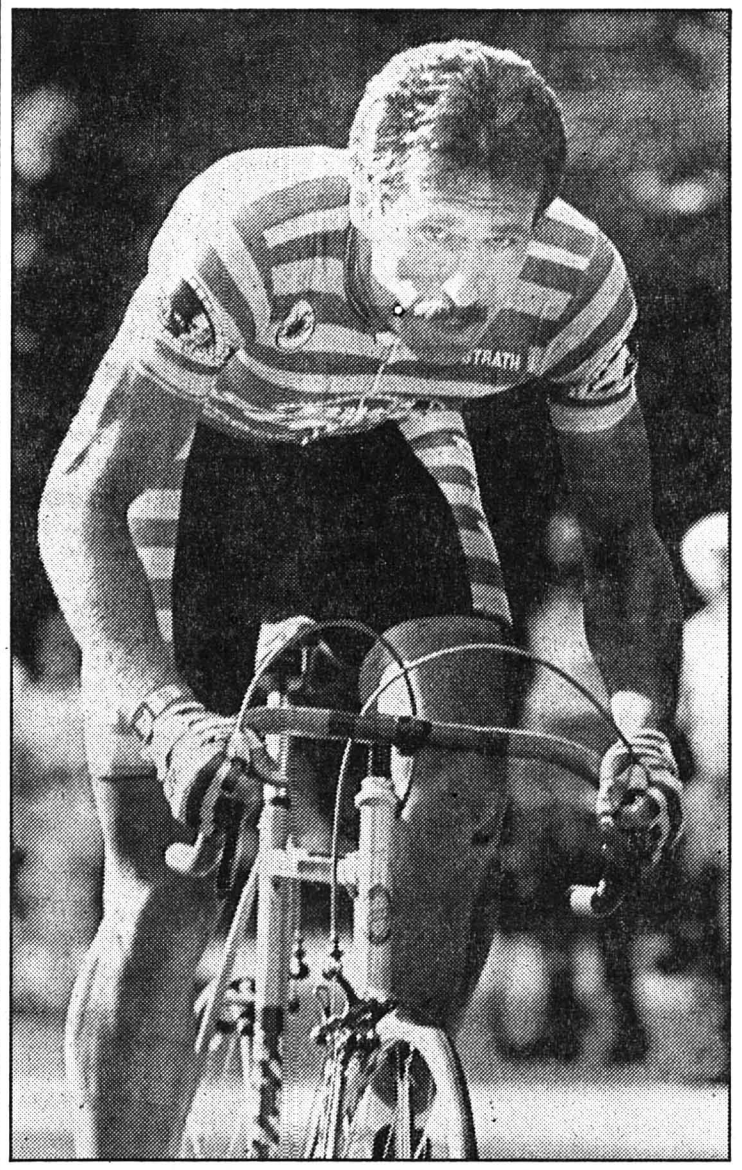

Urs Freuler, l'a facilement emporté. *(AP)*

Première présélection

En vue des mondiaux sur route

Le comité national de cyclisme a annoncé une première présélection en vue du championnat du monde sur route, qui se disputera à partir du 29 août à Ronse (BE).

Les coureurs suivants ont été pressentis chez les professionnels: Alfred Achermann, Urs Freuler, Fabian Fuchs, Bernard Gavillet, Mauro Gianetti, Daniel Gisiger, Othmar Häfliger, Rolf Järmann, Stephan Joho, Eric Mächler, Hansruedi Märki, Jörg Müller, Toni Rominger, Niki Rüttimann, Leo Schönenberger, Hubert Seiz, Kurt Steinmann, Werner Stutz, Thomas Wegmüller, Guido Winterberg et Urs Zimmermann. (si)

Place à la côte

Le Val-de-Ruz accueille ce soir l'Omnium neuchâtelois

C'est ce soir que se déroulera la course de côte de l'Omnium neuchâtelois. Organisée par le Vélo-Club du Vignoble, elle se déroulera dans le Val-de-Ruz. Les élites, les amateurs, les juniors et les cyclosportifs devront se rendre de Valangin à Derrière-Pertuis en passant par Landeyeux, Fontaines, Cernier et les Vieux-Prés, un tracé qui s'annonce très sélectif. Le départ de cette compétition sera donné à 19 heures.

(Imp)

BASKETBALL

Une bonne réplique helvétique

Les Suisses ont laissé leurs complexes aux vestiaires

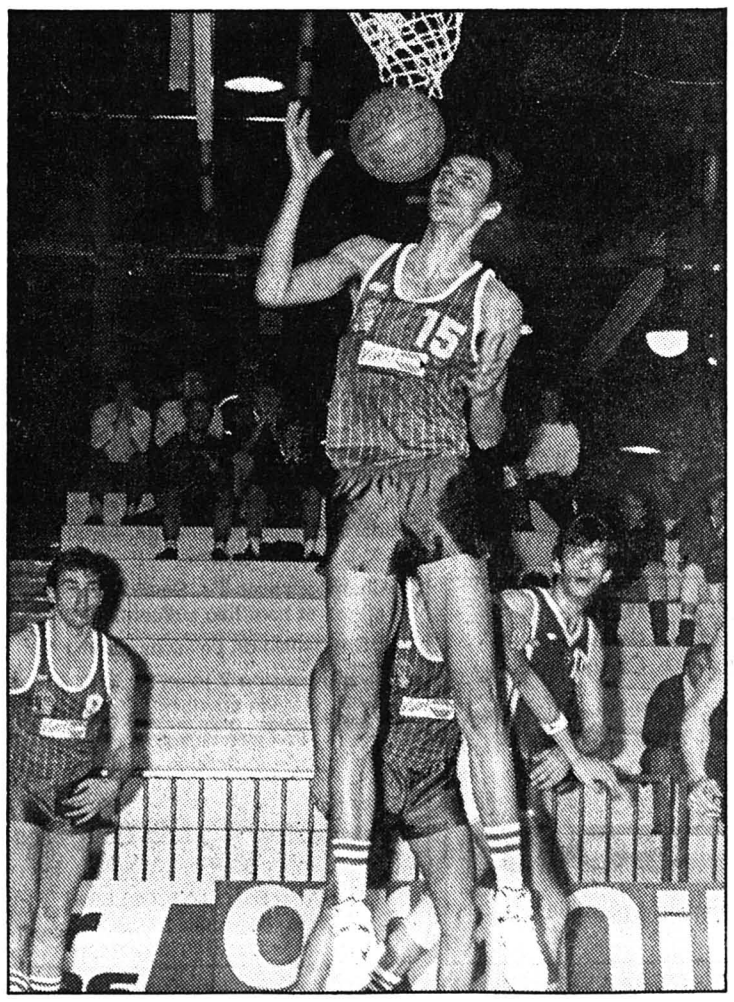

Christof Ruckstuhl s'est battu comme un lion lors du match opposant les Suisses aux champions d'Europe, la Grèce. *(Henry-a)*

● **SUISSE - GRÈCE 61-93 (25-42)**

Au lendemain du huit clos cauchemaresque, la Suisse a esquissé la réaction attendue face à la Grèce. Cette fois en match officiel, disputé à Chênes, les Helvètes ont offert une bonne réplique aux champions d'Europe, victorieux 93-61 (45-22).

A l'image d'un Roland Lenggenhager très tranchant, les Suisses avaient laissé leurs complexes aux vestiaires. Ils ont livré le match que l'on attendait d'eux, le match qu'il fallait à 48 heures de leur première échéance au tournoi préolympique d'Amsterdam, contre le France.

NEUCHÂTELOIS EN ÉVIDENCE

Dans le sillage de Lenggenhager, le Neuchâtelois David Perlotto a affiché une maîtrise étonnante. Dans le jeu intérieur, Girod et Spiegel ont parfaitement tenu le choc, Crameri est à créditer d'un 100% (3 tirs réussis sur 3 tentés) et Ruckstuhl s'est battu comme un lion au rebond. En revanche, le Luganais Casparis n'a pas rempli son contrat.

C'est d'ailleurs sur deux balles perdues par l'étudiant de Columbia que les Grecs ont sonné la charge après 7 minutes de jeu. En 170 secondes (9'57'' à 12'47''), sur des accélérations de Nick Gallis et plusieurs erreurs helvétiques, le score est passé de 11-11 à 13-26. Les Suisses, qui perdaient Alt touché dans un choc, atteingnaient la pause avec un passif de 17 points (25-42).

A la reprise, si l'on excepte une nouvelle accélération grecque entre la troisième et la sixième minute, le match s'équilibrait, l'écart se stabilisant entre 20 et 25 points. Mais dans les ultimes secondes de jeu, deux réussites à trois points de Yannakis et de Maixaras permettaient aux visiteurs de franchir la barrière des 30 points.

DE BELLES CHOSES

Même si les Grecs n'ont pas témoigné de la même rigueur défensive que la veille, les Suisses ont réalisé de forts belles choses. Ils ont cette fois pu appliquer leurs systèmes jusqu'au bout, évolué avec une certaine cohésion en attaque. C'est certainement l'enseignement le plus positif qu'a recueilli Maurice Monnier à l'issue de cette confrontation.

Sous-Moulin: 300 spectateurs.

Arbitre: Busset et Martin.

Suisse: Perlotto (4), Lenggenhager (20), Alt, Morard, Runkel, Gojanovic, Girod (13), Deforel (2), Spiegel (6), Casparis, Crameri (6), Ruckstuhl (10).

Grèce: Galis (28), Bakatsias (4), Yannakis (19), Kambouris (6), Stergatos (6), Maixaras (8), Papadopoulos, Filippou (2), Andritsos (8), Fassoulas (4), Ioannou (4), Christodulou (4). (si)

Razzia neuchâteloise

Championnat de Suisse de relais de course d'orientation

C'est dimanche dernier que s'est déroulé dans la région du San-Bernardino, le championnat suisse de relais.

Un terrain très accidenté à plus de 2000 m d'altitude avec encore passablement de neige et un temps gris et froid ont accompagné les orienteurs.

Malgré cela, les coureurs neuchâtelois ont fait honneur à leur réputation en remportant 14 médaille dont 11 en or. En catégorie D16, très belle troisième place pour deux membres du CO Calirou: Isabelle Monnier et Annick Bähler.

Suite à ces résultats, Alain Berger et Véronique Renaud du CO Chenau ont été selectionnés en vue des championnats d'Europe juniors qui auront lieu en Belgique en début juillet, tan- dis que Luc Béguin du même club s'en ira défendre les couleurs de notre pays lors des deux courses de Coupe du monde en Hongrie et en Tchécoslovaquie. (j-p.g)

PRINCIPAUX RÉSULTATS

D16, bronze: Isabelle Monnier, Annick Bähler (CO Calirou), Mireille Pittier (CO Chenau).
D20, or: Noémie Perret, Chantal Berger, Véronique Renaud (CO Chenau).
H18, or: Jérôme Attinger, Jan Béguin, Alain Berger (CO Chenau).
HB, or: Pierre-Alain Matthey, Pascal Junod, Riet Gordon (CO Chenau).
HE, or: Luc Béguin (CO Chenau), Hanselmann, Aebersold.
H35, or: Alain Juan (CO Chenau), Scholl, Bächler.

LE SPORT EN BREF

Equitation

Neuchâtelois en vue

Plusieurs Neuchâtelois se sont distingués ce week-end. Ainsi, à Conthey, Patrick Manini (Savagnier), sur Abraxus, a remporté deux épreuves, l'une de catégorie RI/LI, barème A, et l'autre de catégorie RI/LI barème A, avec un barrage. En catégorie LII, barème A, avec un barrage, à Conthey toujours, la victoire est allée au Sagnard Pierre-Alain Matthey. A Yverdon, lors d'un concours comptant pour les qualifications du championnat suisse, Laurence Schneider (Fenin), sur Marco Polo, a pris la cinquième place d'une épreuve de catégorie S/1, barème A au chrono.

Innovation & armourins
prix & articles ménagers

Marché des articles ménagers

Plateau de service rond, argenté et antidérapant ~~19.50~~ **10.–**

Casserole de service «Sigg», avec couvercle Ø 20 cm ~~80~~ **50.–**

Boîte à pain en métal, longueur 40 cm ~~16.90~~ **8.–**

Montre de cuisine «Leifheit» ~~16.90~~ **10.–**

Plat à viande «Spring», en Inox 18/8, 32 cm Ø, ovale ~~23.50~~ **10.–**

Marché du blanc

Couverture d'été, bleu clair Pur coton, 170 × 220 cm ~~110~~ **49.–**

Drap-housse en jersey «Billerbeck» 90 × 190 cm ~~54~~ **39.–**

Garniture de lit «Descamps» Pur coton pour: oreiller 60 × 60 cm, Duvet 160 × 210 cm ~~179~~ **99.–**

Duvet 4-saisons «Sleep well» Garnissage: pur duvet d'oie neuf, blanc (90%) Housse: pur cotton 160 × 210 cm, 450 + 550 g ~~799~~ **699.–**

Coussins et oreillers «Plumarex» Garnissage: duvet d'oie neuf, gris-clair Housse: Sarcenet 1re qualité, blanc

Coussin 60 × 60 cm, 700 g ~~99~~ **69.–**

Oreiller 60 × 90 cm, 1050 g ~~99~~ **49.–**

Linges de toilette en éponge «Deritex» Pur coton

Gant, 21 × 16 cm ~~4.90~~ **2.50**

Linge, 50 × 100 cm ~~29.90~~ **12.–**

Linge, 70 × 140 cm ~~45~~ **24.–**

Marché du textile dames, messieurs et enfants

Pour Dames:

- Pantalons ~~49.90~~ **20.–**
- Jeans ~~49.90~~ **20.–**
- Jupes ~~39~~ **20.–**
- Blouses ~~49.90~~ **20.–**

Pour Messieurs:

- Pantalons ~~49.90~~ **20.–**
- Jeans ~~49.90~~ **20.–**
- Chemises ~~29.90~~ **10.–**
- Pullover ~~39.90~~ **20.–**

Pour Enfants:

- Pantalons ~~39.90~~ **20.–**
- Jeans ~~39.90~~ **15.–**
- T-Shirts ~~29.90~~ **10.–**
- T-Shirts ~~15.90~~ **7.–**

Stop affaires – Attention aux feux clignotants!

Marché du meuble

Armoire 2 portes ~~249~~ **149.–**

Fauteuils «Kontiki» ~~139~~ **89.–**

Armoire à chaussures ~~239~~ **159.–**

Support à habits pour hommes ~~49~~ **29.–**

SOLDES SOLDES

Pendant la période des soldes autorisés du 1 au 21.7.1988,

Marché du disque

En vente également à Innovation Le Locle

LPs et MCs **5.–** **10.–**

SV 3a/788

schwarz

divers

Ing. dipl. **Fust**

Attention SOLDES

autorisés du 1. juillet au 21. juillet

Nous vendons plus de 1000 appareils électroménagers allant de la machine à café au lave-linge, ainsi que des cuisines agencées et des meubles de salles de bains jusqu'à **41%**

de toutes les marques, *par exemple:* ***AEG, Bauknecht, Bosch, Electrolux, Jura, Kenwood, Miele, Moulinex, Novamatic, Philips, Schulthess, Therma, Turmix, Verzinkerei Zug*** *etc.*

p. ex. ***Lave-linge automatique Electrolux WH 823 T***
Prix catalogue Fr. 1750.–
Prix à l'emporter 1031.–

Livraison gratuite, grand rabais à l'emporter, location, possibilité d'achat

Garantie de prix:
votre argent sera remboursé si vous trouvez le même appareil officiellement meilleur marché

Electroménager cuisines et luminaires

Durée de location minimum 4 mois

Chaux-de-Fonds, Jumbo	039 26 68 65
Bienne, Rue Centrale 36	032 22 85 25
Brügg, Carrefour-Hypermarkt	032 53 54 74
marin centre	038 33 48 48
Yverdon, Rue de la Plaine 9	024 21 86 15
Réparation rapide toutes marques	*021 20 10 10*

Ing. dipl. **Fust**

Sous la tente de la Fête villageoise, **jeudi 30 juin dès 20 h 15,** au parking sud des Câbles Cortaillod:

super match au loto du FC Cortaillod

Système fribourgeois. Abonnement Fr. 15.–. Royale gratuite

Super royale:

- montre Fr. 250.–;
- four micro-onde Fr. 650.–;
- vélomoteur Fr. 1200.–.

vacances - voyages

Eté 88 Vacances en Valais

Mayens-de-Riddes 1550 m

A proximité de Saillon-les-Bains et Verbier

Vacances saines et séjour agréable au milieu des montagnes.

Sport, détente, piscine, promenades, pêche.

Chambres avec TV. Service soigné et haut lieu culinaire

Spécialités de poissons de mer

Demi-pension 7 jours Fr. 360.– vin compris.

Prix spéciaux pour groupes – industries – enfants.

Hostellerie Les Fougères

M. et Mme FALCO-NICOLLERAT
1918 Mayens-de-Riddes
Tél. 027/86 41 41 - Télex 473931

Sexe: masculin. Annonce réf.: M 21280
Age: 28 ans.
Physique: bel homme, grand, athlétique.
Profession: employé d'usine.
Hobbies: lecture, cinéma, ski, course à pied.
Qualités: consciencieux, sensible, réservé.
Défauts: trop modeste, un peu renfermé.
Rêves: fonder un foyer stable et harmonieux.

Sexe: féminin. Annonce réf.: F 29440
Age: la quarantaine.
Physique: très agréable, abord sympathique.
Profession: secrétaire.
Hobbies: marche, ski, natation, lecture, danse.
Qualités: douce, maternelle, féminine, gaie.
Défauts: timide, trop tolérante.
Rêves: nouer relation sérieuse avec homme attentif.

Annonce réf.: .....
Nom: .....
Prénom: .....
Rue: .....
Localité: .....
Tél.: .....
à ..... heures
Mon âge: .....

alliance
Agence matrimoniale
Maladière 8
1920 Martigny
Tél. 026/2 93 72
9h-20h

Sexe: masculin. Annonce réf.: M 18430
Age: 43 ans.
Physique: taille et corpulence moyennes.
Profession: représentant.
Hobbies: équitation, footing, ski de fond, marche.
Qualités: du savoir-vivre, de la gentillesse.
Défauts: un peu impulsif, pourrait être plus bohème.
Rêves: partenaire sans attaches, douce et disponible.

Sexe: féminin. Annonce réf.: F 26350
Age: 35 ans.
Physique: grand, mince.
Profession: aide hospitalière.
Hobbies: marche, danse moderne et folklorique.
Qualités: gaie, calme, dynamique, économe.
Défauts: un peu renfermée, pas très sûre d'elle.
Rêves: un partenaire tendre, affectueux, viril!

Hôtel de la Couronne

Famille Guerrino de Pretto
2325 Les Planchettes
✆ 039/23 41 07
exceptionnellement

ce soir

plus de restauration à partir de 19 heures

L'annonce, reflet vivant du marché

Neuchâtel Xamax débute contre Bellinzone

Le championnat de LNA reprend ses droits le samedi 23 juillet

A la fin août, le championnat de Ligue nationale abordera sa dixième journée. Il n'est donc plus possible de parler de trêve estivale. Jamais la compétition n'a débuté aussi tôt. Le championnat suisse 1988-89 démarre, on le sait, le samedi 23 juillet. A cette occasion, Neuchâtel Xamax accueillera Bellinzone.

L'établissement du calendrier de la première phase a été retardé pour la LNB, en raison du déroulement interminable de la poule de promotion des clubs de première ligue. Le secrétaire général de la LN, M. Albin Kumin est le premier à s'en plaindre: «La procédure employée aurait dû être abrégée. Pourquoi ne pas avoir fixé des matches en semaine?» Le calendrier de la LNB ne sera donc publié que dans une semaine.

La difficulté primordiale a consisté à résoudre le problème que posaient les intérêts de l'équipe nationale et ceux des clubs engagés dans les compétitions UEFA.

Pour la première fois, un week- end de repos est prévu avant les matches internationaux de la Coupe du monde et les rencontres des Coupes européennes.

Les «rouge et noir» disputeront leur première rencontre de championnat à domicile. (Schneider - a)

Première phase

SAMEDI 23 JUILLET

Lausanne - Aarau
Lugano - Young Boys
Lucerne - Saint-Gall
Neuchâtel Xamax - Bellinzone
Servette - Sion
Wettingen - Grasshoppers

MERCREDI 27 JUILLET

Aarau - Lucerne
Bellinzone - Servette
Grasshoppers - Lugano
Saint-Gall - Lausanne
Sion - Neuchâtel Xamax
Young Boys - Wettingen

SAMEDI 30 JUILLET

Lausanne - Sion
Lugano - Aarau
Lucerne - Grasshoppers
Neuchâtel Xamax - Saint-Gall
Servette - Young Boys
Wettingen - Bellinzone

SAMEDI 6 AOÛT

Aarau - Neuchâtel Xamax
Bellinzone - Lausanne
Grasshoppers - Servette
Saint-Gall - Lugano
Sion - Wettingen
Young Boys - Lucerne

MERCREDI 10 AOÛT

Lausanne - Grasshoppers
Lugano - Bellinzone
Lucerne - Sion
Neuchâtel Xamax - Young Boys
Servette - Saint-Gall
Wettingen - Aarau

SAMEDI 13 AOÛT

Aarau - Servette
Bellinzone - Lucerne
Grasshoppers - NE Xamax
Saint-Gall - Wettingen
Sion - Lugano
Young Boys - Lausanne

SAMEDI 20 AOÛT

Bellinzone - Sion
Grasshoppers - Aarau
Lucerne - Lugano
Neuchâtel Xamax - Servette
Saint-Gall - Young Boys
Wettingen - Lausanne

MERCREDI 24 AOÛT

Suisse - Yougoslavie

SAMEDI 27 AOÛT

Aarau - Saint-Gall
Lausanne - Lucerne
Lugano - Neuchâtel Xamax
Servette - Wettingen
Sion - Grasshoppers
Young Boys - Bellinzone

MERCREDI 31 AOÛT

Aarau - Young Boys
Bellinzone - Grasshoppers
Lausanne - Lugano
Lucerne - Servette
Neuchâtel Yamax - Wettingen
Saint-Gall - Sion

SAMEDI 3 SEPTEMBRE

Coupe de Suisse avec clubs de LNA

MERCREDI 7 SEPTEMBRE

Premier tour des Coupes d'Europe (matches aller)

Premier tour des Coupes d'Europe (matches aller)

SAMEDI 10 SEPTEMBRE

Bellinzone - Saint-Gall
Grasshoppers - Young Boys
Neuchâtel Xamax - Lausanne
Servette - Lugano
Sion - Aarau
Wettingen - Lucerne

MERCREDI 14 SEPTEMBRE

Aarau - Bellinzone
Lausanne - Servette
Lugano - Wettingen
Lucerne - Neuchâtel Xamax
Saint-Gall - Grasshoppers
Young Boys - Sion

MERCREDI 21 SEPTEMBRE

Luxembourg - Suisse (Coupe du monde)

SAMEDI 24 SEPTEMBRE

Aarau - Lausanne
Bellinzone - Neuchâtel Xamax
Grasshoppers - Wettingen
Saint-Gall - Lucerne
Sion - Servette
Young Boys - Lugano

MERCREDI 28 SEPTEMBRE

Lausanne - Saint-Gall
Lugano - Grasshoppers
Lucerne - Aarau
Neuchâtel Xamax - Sion
Servette - Bellinzone
Wettingen - Young Boys

MERCREDI 5 OCTOBRE

Prenier tour des Coupes d'Europe (retour)

SAMEDI 8 ET DIMANCHE 9 OCTOBRE

Aarau - Lugano
Bellinzone - Wettingen
Grasshoppers - Lucerne
Saint-Gall - Neuchâtel Xamax
Sion - Lausanne
Young Boys - Servette

MECREDI 12 OCTOBRE

Lausanne - Bellinzone
Lugano - Saint-Gall
Lucerne - Young Boys
Neuchâtel Xamax - Aarau
Servette - Grasshoppers
Wettingen - Sion

MERCREDI 19 OCTOBRE

Belgique - Suisse (Coupe du monde)

SAMEDI 23 ET DIMANCHE 23 OCTOBRE

Aarau - Wettingen*
Bellinzone - Lugano
Grasshoppers - Lausanne*
Saint-Gall - Servette*
Sion - Lucerne
Young Boys - Neuchâtel Xamax

(* renvoi éventuel si qualification en Coupe d'Europe)

MERCREDI 26 OCTOBRE

Deuxième tour des Coupes d'Europe (aller)

SAMEDI 29 ET DIMANCHE 30 OCTOBRE

Lausanne - Young Boys
Lugano - Sion
Lucerne - Bellinzone
NE Xamax - Grasshoppers
Servette - Aarau
Wettingen - Saint-Gall

MERCREDI 2 NOVEMBRE

Matches éventuels des équipes qualifiées en Coupes d'Europe.

DIMANCHE 6 NOVEMBRE

Aarau - Grasshoppers
Lausanne - Wettingen
Lugano - Lucerne
Servette - Neuchâtel Xamax
Sion - Bellinzone
Young Boys - Saint-Gall

MERCREDI 9 NOVEMBRE

Deuxième tour des Coupes d'Europe (retour)

DIMANCHE 13 NOVEMBRE

Seizièmes de finale de la Coupe de Suisse

MERCREDI 16 NOVEMBRE

Matches éventuels des équipes qualifiées en Coupes d'Europe

DIMANCHE 20 NOVEMBRE

Bellinzone - Young Boys
Grasshoppers - Sion
Lucerne - Lausanne
Neuchâtel Xamax - Lugano
Saint-Gall - Aarau
Wettingen - Servette

MERCREDI 23 NOVEMBRE

Troisième tour de la Coupe de l'UEFA (aller)

DIMANCHE 27 NOVEMBRE

Grasshoppers - Bellinzone
Lugano - Lausanne
Servette - Lucerne
Sion - Saint-Gall
Wettingen - Neuchâtel Xamax
Young Boys - Aarau

DIMANCHE 4 DÉCEMBRE

Aarau - Sion
Lausanne - Neuhâtel Xamax
Lugano - Servette
Lucerne - Wettingen
Saint-Gall - Bellinzone
Young Boys - Grasshoppers

MERCREDI 7 DÉCEMBRE

Troiième tour de la Coupe de l'UEFA (retour)

DIMANCHE 11 DÉCEMBRE

Bellinzone - Aarau
Grasshoppers - Saint-Gall
Neuchâtel Xamax - Lucerne
Servette - Lausanne
Sion - Young Boys
Wettingen - Lugano

Dès le 12 décembre, tournée de l'équipe nationale. (si)

Vers une semaine cruciale

Les USA favoris pour le «Mundial» de 1994

Le siège de la FIFA (Fédération internationale de football association) connaîtra une intense activité cette semaine à Zurich avec plusieurs réunions, dont la plus importante se situera le lundi 4 juillet, jour de la désignation du pays qui organisera la Coupe du monde 1994.

Lundi prochain en effet, le Comité exécutif de la FIFA réuni à l'Hôtel Mövenpick à Zurich, fixera définitivement son choix entre le Brésil, le Maroc et les Etats-Unis pour l'organisation de la phase finale de la Coupe du monde 1994, après avoir entendu une dernière fois les trois délégations.

En déplaçant le jour «J» du 30 juin au 4 juillet, date de l'Indépendance Day (la Fête nationale aux Etats-Unis), la FIFA a, semble-t-il, déjà annoncé la couleur, même si on nie l'évidence du côté du quartier de Regensdorf où siège l'organisme international.

Toujours est-il que les Etats-Unis, qui avaient raté le coche pour la Coupe du monde 1990, sont donnés comme grands favoris pour lundi prochain, devant le Maroc et le Brésil.

En dehors de ce comité exécutif du 4 juillet, les réunions commenceront mercredi au siège de la FIFA, avec la réception de la commission d'organisation du Mondiale 90 en Italie, au cours de laquelle seront officialisées les dates de la Coupe du monde 1990, les villes et les stades choisis ainsi qu'un projet de calendrier pour les différents tours.

Un premier comité exécutif aura lieu jeudi, suivi vendredi et samedi du 46e Congrés de la FIFA. Lundi sera le grand jour avec un nouveau comité exécutif à partir de 9 h appelé à désigner le pays organisateur de la Coupe du monde 1994... (si)

Avec les Alémaniques

Remaniements en première ligue

Le comité de première ligue de football a dû procéder à de nombreux remaniements afin de déterminer les quatre groupes de quatorze équipes chacun composant cette catégorie de jeu.

Ces changements, au niveau romand, interviennent surtout de par l'accession de Beauregard Fribourg, Stade Noyonnais et Fully en première ligue, ainsi que la chute de Vevey. La situation géographique de ces quatre clubs a motivé leur intégration dans le groupe 1. Un groupe où l'on s'apprête à assister à quelques beaux derbies, notamment entre clubs fribourgeois.

Afin de compenser ces arrivées, les trois clubs neuchâtelois, Le Locle, Boudry et Colombier ont été transférés dans le groupe 2, en compagnie de Münsingen, néo-promu. On y retrouve les deux clubs jurassiens militant actuellement en première ligue, soit Delémont et Moutier. Voici la répartition:

Groupe 1: Aigle, Beauregard Fribourg, Central Fribourg, Châtel-Saint-Denis, Echallens, Folgore Lausanne, FC Fribourg, Fully, Grand-Lancy, Monthey, Rarogne, Stade Lausanne, Stade Nyonnais, Vevey.

Groupe 2: Berne, **Boudry,** Breitenbach, Berthoud, **Colombier,** Delémont, Köniz, Laufon, **Le Locle,** Lyss, Moutier, Münsingen, Rapid Ostermundingen, Thoune.

Groupe 3: Altdorf, Ascona, Buochs, Klus Balsthal, Kriens, Mendrisio, Muri (AG), Olten, Pratteln, Soleure, Suhr, Tresa, Wohlen (AG), FC Zoug.

Groupe 4: Altstätten, Bruhl Saint-Gall, Brüttisellen, Einsiedeln, Frauenfeld, Herisau, Kilchberg, Landquart, Red Star Zurich, Rorschach ou Glaris, Stäfa, Tuggen, Vaduz, Veltheim. (si)

Engagements tous azimuts

● Horst Koeppel, 40 ans, ancien entraîneur adjoint de l'équipe de RFA, a signé un contrat de deux ans avec le Borussia Dortmund (1ère division). Koeppel, qui entraînait auparavant le Bayer Uerdingen, remplacera à Dortmund Reinhard Saftig, démissionnaire.

● Le Danois John Lauridsen, qui portait depuis sept ans le maillot de l'Espagnol Barcelone, a signé un contrat de deux ans en faveur de Malaga (1ère division). Lauridsen, 29 ans, a simplement indiqué qu'il avait voulu changer d'air.

● L'avant-centre international chilien Ivan Zamorano, 21 ans, a été transféré à Bologne pour 350.000 dollars. L'attaquant de Cobresal devrait rejoindre son nouveau club dans une dizaine de jours. (si)

LE SPORT EN BREF

Sport automobile

Harvey Postlethwaile chez Tyrrell

Le Britannique Harvey Postlethwaile, ingénieur chez Ferrari, va quitter la Scuderia pour Tyrrell à la fin du mois. Postlethwaile prendra ses fonctions de directeur technique, chargé des projets et ingénierie, de l'écurie britannique le 1er août prochain, a annoncé dans un communiqué, lundi à Londres, l'équipe Tyrrell.

Marche

Le titre à Bertoldi

Aldo Bertoldi a remporté à La Tour-de-Peilz le championnat suisse des 20 kilomètres. Le marcheur d'Yverdon, qui est âgé de 27 ans, s'est imposé en 1 h 29'17''9, établissant ainsi une nouvelle meilleure performance suisse.

Canoë

La logique respectée

La logique a été respectée lors des quatre journes du pré-mondial de canoë-kayak en eaux vives, réunissant près de 300 spécialistes représentant 22 nations, qui se sont terminées dimanche à Savage River. Les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et la France se sont partagé les titres en slalom.

Volleyball

Les Etats-Unis au finish

L'équipe masculine américaine a signé son cinquième succès dans la Coupe des Etats-Unis, grâce à une victoire en finale arrachée, dimanche à Inglewood (Californie), à l'URSS 3-2 (11-15 14-16 15-9 15-10 15-4). La France a pris la troisième place du tournoi en battant le Japon 3-1 (7-15 15-12 15-3 15-11).

Richard Bucher se retire

Page 10

SPORT impar

Calendrier de football de LNA

Page 15

Tyson comme un fauve

Spinks k.-o. en moins de deux minutes

«Dynamite Tyson» a encore frappé. Et de quelle manière. A Atlantic City, il a foudroyé son challenger, Michael Spinks, mis proprement k.-o. en moins de deux minutes, pour conserver son titre unifié de champion du monde des poids lourds, un titre que personne, avant longtemps, ne paraît en mesure de lui enlever.

Dans le monumental Convention Center d'Atlantic City, plein jusqu'aux cintres, l'homme de fer a fait parler la foudre immédiatement. Sans période d'observation, il s'est rué comme un fauve sur son adversaire, le poursuivant aux quatre coins du ring.

Une minute ne s'était pas écoulée que Spinks avait encaissé un crochet du droit à la tête qui l'avait secoué très fort, un crochet gauche puis un terrible crochet droit au cœur. Spinks, comme électrocuté, allait au tapis une première fois pour le compte de huit.

Il se relevait. Tyson terminait alors la besogne d'un crochet du droit à la tête aussitôt suivi d'un crochet droit qui portait toute sa formidable puissance. Spinks, allongé, les yeux au ciel, n'avait plus qu'à écouter l'arbitre égrener les dix secondes fatidiques.

Le combat avait duré 1'31'', le quatrième plus rapide k.-o. de l'histoire des championnats du monde des poids lourds. 91 secondes de combat durant lesquelles Tyson a mis à la banque 219,780 dollars à la seconde pour une bourse de 20 millions de dollars. Là, c'est le record absolu.

ESPOIRS LÉGITIMES

Pourtant, Spinks, toujours invaincu, qui rendit moins de 3 kg à Tyson, paraissait l'adversaire le plus capable d'inquiéter le champion. Sa science du ring, son expérience avec ses dix ans de plus, une belle carrière de poids mi-lourd puis un passage réussi chez les lourds, lui donnaient des espoirs légitimes.

Mais, pour Tyson, les réputations ne comptent pas. Monté sur le ring dans sa tenue habituelle de guerrier, sans peignoir, torse nu sur un short noir et sans chaussette dans ses chaussures noires, Tyson paraissait animé d'une haine féroce.

Il avait aussi à cœur de faire savoir à ceux qui pensaient que ses nombreux problèmes personnels extra-sportifs actuels pourraient influencer son rendement que dans le ring, son domaine, il restait avant tout une formidable machine à boxer.

Qui, désormais, peut battre Tyson? Personne dans l'immédiat. Frustre à ses décuts, il a amélioré sa technique et, avec un punch à l'état pur suivi par une vitesse extraordinaire et une solidité physique exceptionnelle, il n'a rien à craindre des poids lourds actuels.

Il a déjà gagné 50 millions de dollars en moins de quatre ans de professionnalisme. Il est invaincu en 35 combats avec 31 victoires avant la limite. L'ère Tyson ne fait que commencer. Il remettra son titre en jeu le 3 septembre prochain face au Britannique Frank Bruno.

Quant à Spinks, qui avait annoncé qu'il prendrait sa retraite, vainqueur ou vaincu, il n'a rien confirmé à Atlantic City. Il a enregistré sa première défaite après 31 victoires. Il a pu se consoler avec une bourse-record pour un challenger de 13,5 millions de dollars. Mais, dans ce combat du siècle du boxing-business, tout le monde a grassement gagné sa vie.

Le combat avait débuté avec près d'une demi-heure de retard en raison d'un conflit à propos des gants dans le vestiaire. Tyson a remis les pendules à l'heure et il a permis aux quelques 1300 journalistes présents — autre record — d'attraper leurs éditions.

A l'heure de l'interview

Mike Tyson: Je savais qu'il ne pouvait faire que deux choses dans les premiers rounds: refuser le combat ou contre-attaquer. Je pensais cependant que le match durerait une dizaine de rounds.

Aucun combat n'est facile mais le travail a été bien fait.

Je n'ai que 21 ans (il fêtera son 22e anniversaire jeudi, réd.) mais je suis dans le métier depuis dix ans. Je vais me reposer un peu maintenant.

Michael Spinks: J'ai finalement trouvé quelqu'un capable de me battre. Peut-être étais-je un peu anxieux en montant sur le ring. J'ai pensé que je pourrais le toucher en le laissant venir vers moi. J'ai bougé autant que possible mais personne ne pourrait rester debout en recevant un coup à la tête comme celui que j'ai reçu. Tyson est un frappeur très puissant. Je vais prendre un peu de recul et peut-être tenterais-je un nouvel essai.

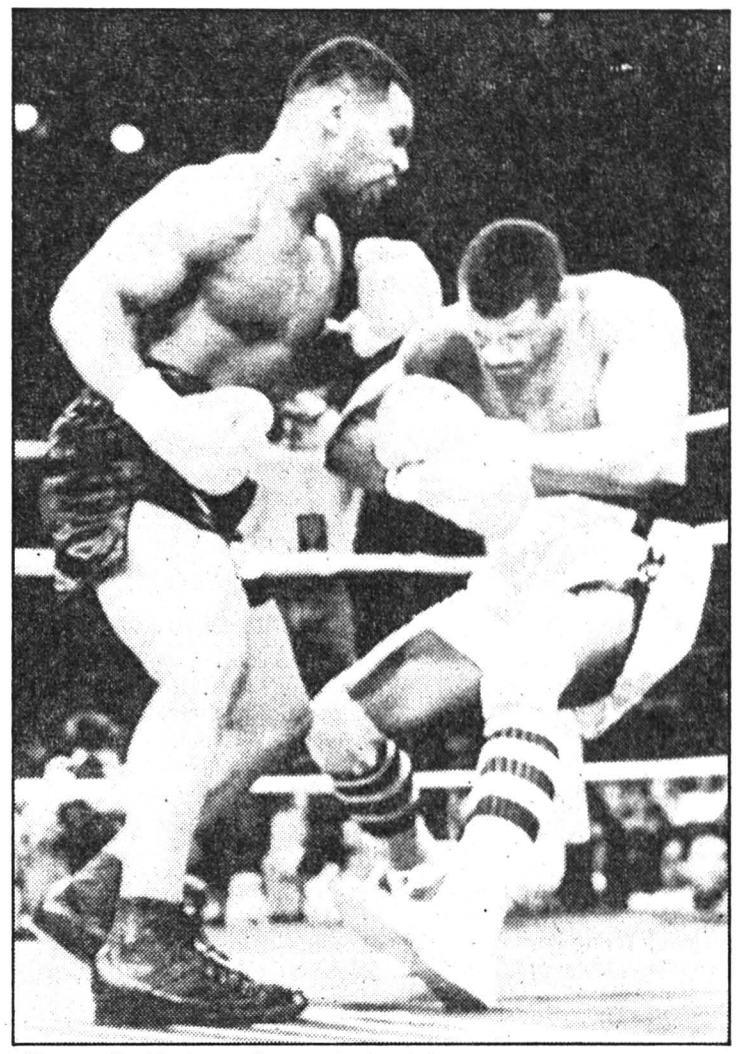

«Dynamite Tyson» (à gauche) a fait parler la poudre.(AP)

AUTOMOBILISME

Ça bouge chez Ferrari

Mansell pour Alboreto en 89?

Ça bouge chez Ferrari. Après l'annonce du départ de l'ingénieur Harvey Postlethwaile pour Tyrrel, le remplacement du pilote italien Michele Alboreto par le Britannique Nigel Mansel à la fin de la saison apparaît de plus en plus certain. Depuis plusieurs semaines déjà, la situation d'Alboreto chez Ferrari devenait de plus en plus précaire. Dominé tant aux essais qu'en course par l'Autrichein Gerhard Berger, l'Italien ne jouissait plus des faveurs du «commandatore»

Il y a quinze jours à Detroit, Marco Piccinnini, le directeur sportif de la scuderia n'avait-il pas déclaré, **le contrat de Gerhard Berger sera reconduit. Quant à Michele, il faut voir...**

En outre l'entente entre Michele Alboreto et l'ingénieur britannique John Barnard n'était pas idéale. D'ailleurs, l'arrivée de ce dernier à la direction du département courses de Maranello semble aussi à l'origine du retrait de Postlethwaile, qui n'a jamais entièrement partagé les conceptions et les systèmes de travail de son compatriote. (si)

TENNIS

Chris Evert pour la seizième fois

Le Tournoi de Wimbledon copieusement arrosé

L'Américaine Chris Evert disputera jeudi à 33 ans les demi-finales du simple dames du tournoi de Wimbledon pour la seizième fois en 17 participations. Elle s'est en effet qualifiée aux dépens de la Tchécoslovaque Helena Sukova, tête de série numéro 6, qu'elle a battue en deux sets 6-3 7-6 (7-4). Après plusieurs matchs difficiles, la triple lauréate de Wimbledon (1974, 1976 et 1981), tête de série numéro 4, s'est imposée sans trop de problèmes face à Sukova qui, elle non plus, ne s'est pas montrée sous son meilleur jour.

Evert devrait rencontrer en demi-finales sa grande rivale de ces dernières années, sa compatriote Martina Navratilova. Celle-ci qui tente de gagner le titre anglais pour la neuvième fois — ce qui constituerait un record absolu — s'est aisément qualifiée pour les quarts de finales contre la Soviétique Larisa Savchenko (6-4 6-2). Cette partie avait été interrompue la veille à cause de la pluie, alors que la Soviétique menait 4-2 dans le premier set.

En principe, Navratilova devrait atteindre les demi-finales. Sa rivale des quarts, la Sud-Africaine Rosalyn Fairbank, 50e mondiale, ne devrait pas l'en empêcher.

Pour sa part, l'Allemande de l'Ouest Steffi Graf (No 1) a continué de survoler la compétition. Elle s'est encore qualifiée en deux sets (6-3 6-1) pour les demi-finales en triomphant de la Française Pascale Paradis, 36e mondiale. Cette dernière, sans complexe au filet, a pris un excellent départ en ravissant d'entrée le service de la championne du monde avant d'avoir une balle de 2-0. Mais Graf a vite retrouvé la bonne longueur de ses balles pour gagner facilement.

Graf, double championne d'Australie et de France, finaliste à Wimbledon l'an dernier, rencontrera en demi-finale la tête de série numéro 3, l'Américaine Pam Shriver, victorieuse de sa compatriote Zina Garrison.

CONNORS OUT

On a peu joué chez les messieurs. L'Allemand Patrick Kühnen a néanmoins réussi à éliminer l'Américain Jimmy Connors au terme d'un match marathon commencé lundi déjà. Connors s'est incliné en cinq manches, dont trois décidées au terme d'un tie-break. Boris Becker s'est pour sa part aisément défait d'un autre Américain, Paul Annacone, en trois sets. Quant à Henri Leconte, malgré le gain du troisième set, le premier de la journée dans cette autre partie interrompue la veille, il n'a pu redresser la barre devant Tim Mayotte.

Cette journée de mardi a commencé avec plus de cinq heures de retard en raison de la pluie. L'alternance entre le simple dames et le simple messieurs, prévue à partir de ce mardi, ne pourra donc pas être respectée, ce qui s'est déjà souvent produit par le passé. Toutefois, le retard accumulé n'inquiète pas les organisateurs, à condition bien sûr que le ciel se montre clément jusqu'à dimanche, terme théorique de l'épreuve.

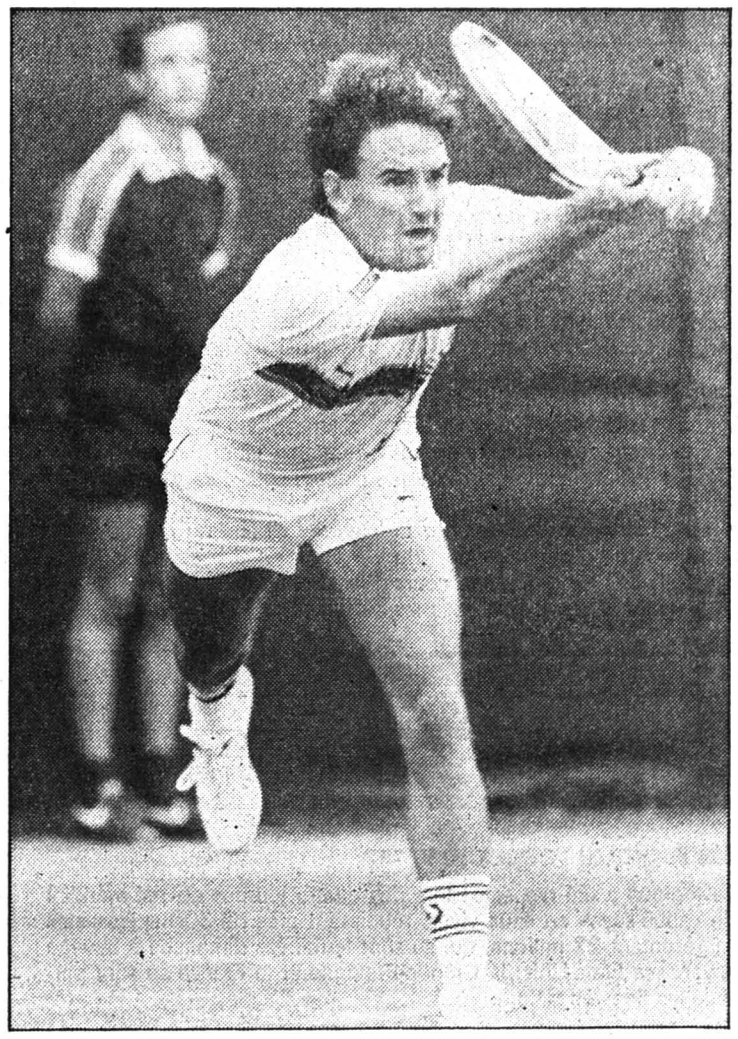

Pour Jimmy Connors, l'aventure s'est terminée à Wimbledon. (AP)

Simples dames, huitièmes de finale: Martina Navratilova (EU-2) bat Larisa Savchenko (URSS-13) 6-4 6-2.

Quarts de finale: Chris Evert (EU-4) bat Helena Sukova (Tch-6) 6-3 7-6 (7-4); Steffi Graf (RFA-1) bat Pacale Paradis (Fr) 6-3 6-1; Pam Shriver (EU-3) bat Zina Garrison (EU) 6-4 6-4.

Simple messieurs, huitièmes de finale: Patrick Kühnen (RFA) bat Jimmy Connors (EU-5) 5-7 7-6 (9-7) 7-6 (7-2) 6-7 (4-7) 6-3; Tim Mayotte (EU-10) bat Henri Leconte (Fr-7) 6-4 7-6 (7-5) 4-6 6-2; Boris Becker (RFA-16) bat Paul Annacone (EU) 6-3 6-4 6-4.

(si)

DIVERS

Kurt Furgler à la tête

L'ASS change de président

L'association suisse du sport (ASS) et le Comité olympique suisse (COS) ont choisi le Dr Kurt Furgler (Saint-Gall), ancien conseiller fédéral, comme nouveau président du Conseil de fondation de l'Aide sportive suisse. Il succédera, dès le 1er janvier 1989, à un autre ancien conseiller fédéral, le Dr Fritz Honegger (Rüschlikon), dont le mandat vient à son terme après une période fructueuse de cinq années passées à la tête de l'Aide sportive suisse.

Sous la direction compétente de Fritz Honegger, l'Aide sportive suisse est devenue le partenaire privilégié du sport et de l'économie. Les sommes qui ont pu être mise à la disposition des sportifs d'élite et des espoirs n'ont cessé d'augmenter. Elles ont atteint le total de 2,9 millions de francs en 1987.

L'ASS et le CIO ont par ailleurs désigné comme vice-président, pour la période 1989-1992, Jack Bolli, président du Conseil d'administration de Kuoni Voyages/Diners Club.

Ulrich Kündig, directeur des programmes de la SRG, succédera d'autre part à Antonio Riva, directeur général de la SRG.

Le mandat d'Erwin Rudolf à la direction de la fondation a enfin été renouvelé pour quatre ans.

(si)

LE SPORT EN BREF

Sport automobile

Le coup du Berger...

L'Autrichien Gerhard Berger (Ferrari) s'est montré le plus rapide lors des essais de pneumatiques qui ont eu lieu sur le circuit de Silverstone, où le GP d'Angleterre sera couru le 10 juillet. Berger a été crédité de 1'12''120 contre 1'12''500 au Français Alain Prost (McLaren-Honda) et 1'12''952 au Brésilien Nelson Piquet (Lotus-Honda).

L'Impartial

LA VOIX D'UNE RÉGION

LA CHAUX-DE-FONDS Contre le temps 19
LE LOCLE Les ferments de l'économie 20
NEUCHATEL Pétrole pour camions sourciers 22
JURA BERNOIS Maturités et indécis 24
JURA Finances préoccupantes 27

Vous le savez?
dites-le nous...
L'Impartial
039/211 135

Dix ans pour une jalousie trop aiguisée

Meurtrier devant la Cour d'assises neuchâteloise

Trente ans de différence d'âge, 20 coups de couteaux, 10 ans de réclusion. Un résumé chiffré du meurtre qui a été jugé hier par la Cour d'assises neuchâteloise. Roger Ellès a tué sa femme en août 1987, à La Chaux-de-Fonds. Elle était plus jeune que lui de 30 ans, il en était fier, il en était jaloux...

«Vous avez devant vous un petit tas de misère», affirmait le défenseur de Roger Ellès, assurant que son client regrette profondément son acte. L'avocat a plaidé la passion, présentant la vie calme et exemplaire que Roger Ellès avait menée jusque là. Soixante-deux ans qui basculent en une soirée...

ÉTRANGLÉE EN MARS...

Pour le procureur général, la passion ne peut être juridiquement retenue. Les témoignage le montrent. Monique Ellès souffrait un calvaire. Elle avait peur de son mari, tyranniquement jaloux. Il la surveillait, la battait... Elle a même consulté spontanément un médecin, en mars 1987, pour lui faire constater les marques de strangulation: une altercation particulièrement violente avec son mari. Elle espérait qu'il avait réalisé être allé trop loin, que ça le ferait réfléchir.

Mais la situation a empiré. Le 22 août, après une soirée au chalet de la société cynologique, où Monique a trop bu, le couple rentre. Elle lui annonce qu'elle veut divorcer, que d'ailleurs elle a quelqu'un d'autre. Ils se couchent. Et vers une heure du matin, alors que l'altercation a repris, il «voit rouge». Il ne pourra répondre de la suite: «Je ne me souviens pas...» Le rapport d'autopsie fait état de 20 coups de couteau donnés avec une rage et une violence peu commune.

Il ira dormir deux heures, puis rangera le couteau à la cuisine avant de passer la journée avec des amis, à qui il dira que Monique veut divorcer, qu'elle est partie chez ses parents. Le lendemain, après avoir écrit des aveux au greffier du tribunal, il tentera de se suicider, sans y parvenir. Il ira ensuite au bord du lac, où ils allaient toujours ensemble, puis il passera la nuit dans sa voiture, avant de retourner à La Chaux-de-Fonds. Il sera arrêté avant d'y arriver.

DIX ANS DE RÉCLUSION

Le procureur général requérait 15 ans de réclusion. La Cour d'assises neuchâteloise n'a pas suivi l'accusation, qui souhaitait pour Ellès la réclusion à perpétuité pour assassinat. Elle n'a pas non plus accordé au meurtrier la circonstance atténuante de la passion, plaidée par la défense. Certes, Roger Ellès était sous l'emprise de l'émotion quand il a agi, mais ce sentiment n'était pas excusable. Et, tenant compte d'une responsabilité légèrement à moyennement diminuée, le tribunal a condamné Roger Ellès à 10 ans de réclusion, dont à déduire 309 jour de détention préventive. L'arrestation immédiate a été ordonnée. Les frais de la cause sont à charge de l'accusé par 12.000 francs. A. O.

La Cour d'assises neuchâteloise était présidée par Philippe Aubert, assisté des juges Geneviève Joly et Bernard Schneider. Les jurés étaient Jean-Claude Barbezat, Michel Rusconi, Walter Huber, Loyse Hunziker, Bernard Fer et Jean-Louis Moulin. Le greffier: Michel Guenot. Thierry Béguin, procureur général, représentait le ministère public.

La course vers les vacances

Trois cents élèves du Locle au galop dans la ville

Beaucoup d'enthousiasme et d'entrain malgré un temps maussade. *(Photo Impar-Perrin)*

Quelque 280 élèves de 4e et 5e années de l'Ecole primaire du Locle se sont élancés hier après-midi lors d'une course à pied sur une boucle tracée en ville, dans le quartier du Crêt-Vaillant.

Les joutes sportives scolaires, 20e édition, ont envahi la ville lors de cette manifestation sympathique, malheureusement contrariée sur la fin par la pluie qui s'est impoliment invitée.

Par séries, séparant les élèves d'âges différents ainsi que les garçons et les filles, les écoliers prenaient le départ à proximité du poste de police pour grimper le Crêt-Vaillant, puis le chemin des Reçues où tournait la boucle avant de revenir sur leur pas pour passer la ligne d'arrivée.

La totalité de ce parcours représentait environ 1,5 kilomètre. Les plus entraînés le franchirent aisément et sont arrivés dans un bel état de fraîcheur. D'autres, en fin du peloton qui s'étirait rapidement, avaient le souffle épais et trottinaient péniblement.

Dès le coup de sifflet du départ, les participants suivaient d'abord un «lièvre», joué par un maître de gymnastique, sur quelques centaines de mètres, avant d'être lâchés librement. Les empoignades commençaient.

Pour cette course, le périmètre avait été fermé à la circulation et les habitants du lieu avaient eu la gentillesse de garer leur voiture ailleurs que le long du parcours, de manière à éviter tout accident.

La pluie a malheureusement un peu gâché cette petite fête, arrosant les jeunes coureurs de la dernière série et se mettant ensuite à tomber à verse dès l'issue de la course, obligeant les gosses à s'éparpiller et à se réfugier sous les avant-toits et les marquises

Les joutes sportives se poursuivent jusqu'à jeudi au Locle et à La Chaux-de-Fonds et auront lieu demain à Saint-Imier. JCP

Le bateau ivre

Noiraigue sans autorités d'ici le 19 août

A Noiraigue, la séance constitutive des autorités communales devait se dérouler vendredi 1er juillet. Elle est renvoyée au 19 août. Décision du Conseil communal. Mais le Conseil communal ne peut pas siéger valablement. Il ne compte plus qu'un membre... Qui ne manque pas d'autorité.

Au soir du 8 mai, la liste orange du Groupement néraoui récoltait sept des quinze sièges du législatif et propulsait le président de commune sortant, Rémy Hamel, dans les tréfonds du classement. L'électeur avait fait le ménage. Comme en 1976, quand le même président de commune sortant se retrouvait quatrième suppléant des radicaux.

Avec une énergie qui suscite l'admiration, l'évincé fit son come-back à l'exécutif en janvier 1981. Le leader de l'Entente et président de commune J.-J. Revaz venait d'en claquer la porte pour la seconde et dernière fois. Elections tacites en 1984; Rémy Hamel maintient le cap, la main sur les cordons de la bourse communale. Huit mai 1988: c'est une nouvelle veste, sévère. Et le retour de J.-J. Revaz qui est élu.

GRANDES MANŒUVRES

Malgré son revers électoral, Rémy Hamel se présentera à l'exécutif. Il brigue bien évidemment la présidence. J.-J. Revaz est aussi candidat en compagnie d'Armand Clerc, tous deux issus de la liste orange. Dans les coulisses du parti radical, les grandes manœuvres entamées aux lendemains des élections pourraient déboucher sur la présentation de quatre candidatures pour les cinq sièges disponibles. De quoi évincer M. Revaz.

A huit contre sept, la majorité est faible pour réussir l'opération. Il faut que les conseillers radicaux soient tous présents le 1er juillet.

En cette période estivale, on n'est jamais trop prudent. Le Conseil communal a donc préféré reporter la séance au 19 août.

DÉCISION UNILATÉRALE

Mais le Conseil communal ne peut plus attendre de décision valable. Depuis le 25 avril, il n'a jamais atteint le quorum. Les deux derniers conseillers siégeant avec Rémy Hamel refusent d'assister aux séances...

Le village est donc gouverné par une seule personne, âgée de 69 ans, et dont l'électorat n'a pas voulu. C'est cette même personne qui a pris la décision unilatérale de reporter l'assemblée du législatif.

Pendant sept semaines, Noiraigue flottera comme un bateau ivre. D'ici là, avec le climat politique pourriqui stagne depuis 12 ans au pied de la Clusette, toutes les tempêtes peuvent éclater...

JJC

REGARD

«Je l'aimerai toujours»

Lorsqu'on a demandé au prévenu s'il avait quelque chose à ajouter aux paroles de son mandataire, il a dit qu'il ne comprenait pas ce qui s'était passé, qu'il aimait sa femme, qu'il l'avait aimée, qu'il l'aimerait toujours. Il a aussi ajouté que c'était faux ce qui avait été dit, qu'ils avaient eu deux ans de vie commune merveilleuse, qu'au début, c'était formidable...

A-t-il réalisé un jour que cela avait changé?

Quand le président lui posait des questions, il répondait que non, il n'empêchait pas sa femme d'aller prendre un café: ils avaient convenu dès le mariage qu'ils renonçaient à sortir l'un sans l'autre. Non, il ne la chronométrait pas. Il préparait le dîner quand il sortait du travail. Elle terminait à midi. Il savait pour l'avoir fait souvent avec le chien qu'il fallait dix, onze minutes pour le trajet jusque chez eux. Le repas attendait Monique à midi et quart...

Il la soupçonnait, c'est vrai. Il avait des raisons: elle partait à une heure moins un quart pour travailler à une heure et demie... Oui, il était jaloux. Parce qu'il l'aimait. Il en était jaloux, il en était fier... Non, il ne l'avait pas étranglée, il l'avait juste secouée. Elle avait bu, elle faisait du scandale.

Mais le docteur est formel: les marques de strangulation, en mars, étaient très visibles. Il n'a pas pensé non plus que si elle s'était remise à boire, c'est parce qu'elle était malheureuse: elle avait des problèmes avec le dressage de son chien; ça la tourmentait...

Entre l'homme gentil, amoureux éperdu, décrit par ses amis, et le tyrannique mari jaloux, dépeint par la confidente de la victime, le calvaire quasi secret d'une femme qui n'avait ni l'âge d'épouser un homme deux fois plus vieux qu'elle, ni celui de mourir. A-t-elle aimé Roger Ellès? Peut-être. De toute façon bien plus qu'elle n'a été aimée. Sa passion à lui est apparue empreinte de tellement d'égoïsme, d'un tel besoin de posséder l'autre, de le garder jalousement, comme un bel objet, que l'amour, on doute qu'il sache jamais ce que c'est.

Anouk ORTLIEB

Concours L'Imparaphrase

● LIRE EN PAGE 29

L'eau, ce bien inestimable

Le Parlement neuchâtelois se penche sur l'alimentation en eau des Montagnes et du Val-de-Ruz

Le Val-de-Ruz et les Montagnes neuchâteloises manquent périodiquement d'eau ou plus exactement d'une sécurité d'approvisionnement en cas de grave sécheresse ou d'incident sérieux. Hier, le Grand Conseil a accepté une motion interpartis demandant au Conseil d'Etat de trouver la solution financière la mieux appropriée pour financer l'installation d'une conduite dans les tunnels sous La Vue-des-Alpes.

Défendue par Francis Jacquet, radical, cette motion appuie l'étude engagée par 18 communes du Val-de-Ruz et des Montagnes neuchâteloises pour améliorer leur sécurité d'approvisionnement en permettant de doubler les réseaux d'eau et surtout de les interconnecter.

Initialement, il était prévu d'installer une conduite de 200 mm sous les tunnels de La Vue-des-Alpes. Or, le études ont montré qu'il fallait doubler la capacité de cette conduite, d'où un coût supplémentaire de 5,6 millions de francs.

INCIDENCE SUR LE PRIX DE L'EAU

Le député Jacquet expliquera qu'un tel coût aurait des incidences importantes sur le prix de l'eau potable, et risquait pour cette raison un échec devant les législatifs des différentes commune appelées à se prononcer sur le projet. Réduisant ainsi à néant les efforts entrepris pour la première fois par 18 communes. Un fait historique.

Car trop souvent les communes ne se préoccupent de l'eau que lorsque la dernière goutte s'écoule du robinet.

Le subventionnement d'un tel projet est actuellement de 25%. Le député Francis Jacquet demandera un effort supplémentaire du canton, à la source du dépôt de la motion.

DANS LE LAC

La solution du pompage dans le lac de Neuchâtel est plus favorable qu'une nouvelle conduite depuis l'Areuse, précisera le conseiller d'Etat André Brandt. Le Conseil d'Etat s'oppose toutefois à l'octroi d'une subvention couvrant la totalité de l'investissement. Mais conscient de l'importance du projet pour le Val-de-Ruz et des Montagnes neuchâteloises, il propose une subvention de 40%; les communes prenant en charge les 60% restants. Geste que le député Francis Jaquet estime prématuré. Car avant de se prononcer sur le montant de l'aide cantonale, les communes doivent pouvoir étudier tous le aspects financiers que cela suppose.

Pour André Brandt, le taux de subventionnement étant de la compétence du Conseil d'Etat, c'est la proposition qui permet d'aller le plus vite. Car le temps presse; la solution devant être trouvée d'ici fin 1989.

Au député Georges Jeanbourquin (lib-ppn), André Brandt précisera que l'Etat était d'accord d'assumer l'avance des fonds, de prendre éventuellement le relais des petites communes qui refuseraient de soutenir le projet. Des assurances qui ne satisfont toutefois pas M. Francis Jaquet qui exige que l'Etat dépose un rapport circonstancié sur la question.

Finalement, on se met d'accord. Le texte de la motion est amendé et ne parle plus du montant de 5,6 millions, mais demande à l'Etat de faire des propositions au Grand Conseil «sur les voies et moyens» pour réaliser le projet.

Comme quoi, les député sont intraitables. Mais il faut dire que l'eau a une valeur inestimable. A votre santé!

Pierre VEYA

● **Autres dossiers du Grand Conseil: lire en page 23.**

divers

L'innovation Clarins par le parfum et l'action des plantes

CLARINS PARIS

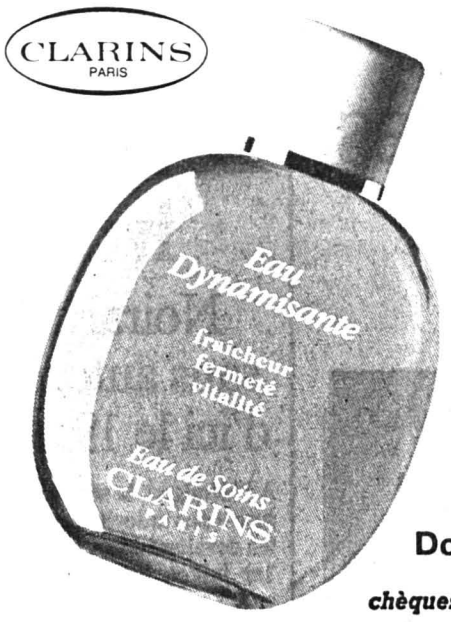

EAU DYNAMISANTE

La première eau de toilette traitante créée par Clarins pour parfumer, hydrater, raffermir et revitaliser.
Le produit unique en son genre permet d'un seul geste, dès le matin, de sentir bon et de se sentir bien.

Journées conseils Clarins
Mme Hostettler vous attend les
30 juin, 1er et 2 juillet

Double chèques fidélité

Droguerie Parfumerie
Perroco
Place de l'Hôtel-de-Ville 5

Venez le découvrir gracieusement auprès de votre spécialiste agréé Clarins.

AVIS

à notre fidèle clientèle et amis, dès le 1er juillet 1988

INTER MEUBLES

Tapis — Rideaux — Encadrements, etc.

Sera centralisé à la ***Place du Marché 2-4*** *à La Chaux-de-Fonds. Le téléphone est toujours le même* ***039/28 52 81***

Nous remercions tous nos clients et amis pour la confiance témoignée à la rue du Collège 15 pendant 22 ans.

Les administrateurs: **Allessandra et Antonio Valmorbida**

immobilier

A vendre à Courtelary,
pour automne 1988,

maison jumelée de 6 pièces

comprenant 2 salles d'eau + W.-C. séparés, cuisine agencée, cheminée dans salon, garage, terrain de 550 m² environ, situation tranquille, belle vue sur le vallon.

Pour traiter, s'adresser à:
Gestas SA, rue du Midi 3,
2610 **Saint-Imier,**
✆ 039/41 32 42,
Gérancia & Bolliger SA,
Av. Léopold-Robert 12,
2300 **La Chaux-de-Fonds,**
✆ 039/23 33 77,
M. Werner Engelmann,
Am Wald 36, 2504 **Bienne,**
✆ 032/25 04 04

AGENCE IMMOBILIERE ET FINANCIERE JAILLET
Rue de l'Horloge 1
1337 VALLORBE
Tél. 021 / 843 17 12

À VENDRE
en Haute-Bourgogne:

propriété de maître

excellent état, équipements modernes, 16 000 m² terrain clôturé.

8 pièces, 2 salles de bains de luxe, tapis de sol, larges baies sur parc, chauffage central, grand garage.

Prix: SFr. 350 000.–.

SVR RÉGISSEURS & COURTIERS VAUDOIS AUTORISÉS

A louer pour fin juillet

appartement 2 pièces

Fr. 365.–, charges comprises.
✆ 039/26 66 85

A louer pour le 31 août

3 pièces

grand balcon, plein sud, quartier des Foulets. Fr. 660.– par mois.

✆ 039/26 55 94, après 18 heures.

Neuchâtel-Est
A vendre

institut de beauté

Financement assuré
Offres sous chiffres
G 28-579695 Publicitas,
2001 Neuchâtel.

A louer pour tout de suite ou date à convenir, à Tavannes (Grand-Rue 53-55)

appartements 3 pièces

cuisines agencées.
✆ 032/91 44 75 (concierge)
ou 061/89 27 73 (gérance)

Cherchons à acheter

immeubles locatifs anciens

Faire offres sous chiffres 87-985 à ASSA Annonces Suisses SA, fbg du Lac 2, 2001 Neuchâtel.

A louer à **Villeret** tout de suite ou à convenir bel

appartement 4 pièces

situation tranquille et ensoleillée.

Loyer Fr. 700.– charges comprises.
✆ 039/44 18 77 (dès 17 heures)

LE NOIRMONT
A louer
pour date à convenir

appartement de 4½ pièces

Surface 108 m²,
cuisine agencée,
2 salles d'eau, balcon.

Loyer Fr. 645.–
+ acompte chauffage
Fr. 140.–.

Pour traiter, s'adresser à:
Fiduciaire de Gestion et d'Informatique SA
Avenue Léopold-Robert 67
2300 La Chaux-de-Fonds
✆ 039/23 63 60

VAC
RENE JUNOD SA
2301 LA CHAUX-DE-FONDS
115, Av. Léopold-Robert
Téléphone 039 21 11 21

votre spécialiste VIDEO

LES DERNIERES NOUVEAUTES CAMERAS VIDEO

Tout pour des souvenirs de vacances réussis

VAC: des prix choc
VAC: un service après-vente

Nous vendons à Saint-Imier

spacieux appartement **2 ½ pièces**
(à 10 min. du centre)

IDÉAL pour personne seule ou bénéficiaire AVS

Exemple de financement:
Fonds propres **Fr. 12 000.–**
Mensualité **Fr. 418.–**
(charges comprises)

Bureau de vente: Malleray 032/92 28 82

HABITATIONS POUR TOUS SA
Agence pour le canton de Neuchâtel et le Jura Bernois: Rue des Moulins 51
2004 Neuchâtel. **Tél. 038/25 94 94**

A vendre au Locle

2 appartements de **3 pièces** pouvant être réunis en un **grand**

5 pièces

Nombreuses possibilités de modifications:

2 chambres hautes, 2 caves, 2 places de parc comprises.

Bricoleurs... renseignez-vous!

Bureau de vente: La Chaux-de-Fonds 039/23 83 68

HABITATIONS POUR TOUS SA
Agence pour le canton de Neuchâtel et le Jura Bernois: Rue des Moulins 51
2004 Neuchâtel. **Tél. 038/25 94 94**

Contre le temps et pour des points

Les joutes sportives primaires en plein boum

Les écoliers en liberté poursuivent leurs activités éclatées et les joutes sportives des degrés 4 et 5 primaires enregistrent une frénésie montante.

Sur le terrain des Arêtes, les classes défilent pour s'adonner aux jeux de plein air; des propositions qui tiennent de l'adresse, de l'agilité, de la patience et parfois du plus haut comique. La course au sac a vu quelques records de vitesse, la course d'échasse a assagi quelques turbulents et la construction du château de cartes géantes a provoqué quelques déchirantes dégringolades.

Tous ces jeux donnant bien l'image de l'esprit apporté par les organisateurs à ces compétitions amicales; ils sont ludiques par excellence, ne prétéritent pas les non-sportifs, remettent en quelque sorte le dé au milieu du damier. Car la direction de l'Ecole primaire, après une réflexion menée avec ses enseignants il y a quelques années, tient mordicus à quelques principes.

Les enfants, qui concourent toujours par classe et sont classés ainsi, ne se battent jamais contre un ou des adversaires physiques, ne s'opposent pas directement à leurs camarades; ils se mesurent à des points, gagnés ou perdus, prennent le temps de vitesse, etc.

Comme l'année dernière, le fair-play est de mise. Chaque classe a charge de juger de son propre comportement et de le notifier. La loyauté collective l'emporte en général sur les «schindeurs» impénitents et, hormis le degré variable de sévérité des jugements, on peut leur faire confiance.

Demain après-midi sera l'heure du cross final et de la distribution des médailles, sur le terrain des Arêtes. Parents, amis et intéressés sont conviés à venir applaudir les écoliers; tout comme il est permis en tous temps d'aller les encourager. (ib)

Pendant l'année scolaire, ils ont fait des châteaux en Espagne. Equilibre fragile et difficile, pour la base du château de cartes. (Photos Henry)

Dents serrées pour la course aux sacs.

La main de la santé publique

Remise des certificats d'aides en gériatrie

Les nouvelles aides en gériatrie. (Photo Impar-Gerber)

Douze nouvelles aides en gériatrie ont été fêtées hier, à la cafeteria du collège des arts et métiers. Elles ont reçu leur certificat des mains de M. Marcel Cotting, directeur des cours et responsable de la formation permanente à La Chaux-de-Fonds.

Le taux de réussite atteint... les 100%. Les 12 candidates qui se sont présentées aux examens les ont réussis, avec des moyennes de 4,6 à 5,6. Les certifiées de cette volée proviennent pour moitié du home loclois de la Résidence (6), trois ont fait leur formation pratique à La Sombaille (La Chaux-de-Fonds), une à la Paix du soir (La Chaux-de-Fonds), une aux Charmettes (Neuchâtel) et la dernière à Clos-Brochet (Neuchâtel). La moitié sont des Suissesses, un tiers des Françaises. A noter que la volée ne compte aucun homme.

Au chapitre des discours, le responsable des Services sociaux, M. Yves Scheurer, a parlé de la solide formation dispensée aux aides en gériatrie propre à assurer la qualité de soins nécessaires aux personnes âgées. Le président du Conseil d'Etat, M. Jean Claude Jaggi leur a dit: «Vous êtes l'un des instruments, l'une des mains, de la santé publique». M. Philippe Guntert, directeur de la Résidence et membre du comité de formation, a ajouté que les nouvelles certifiées étaient «au début d'une formation qui doit être permanente».

M. Cotting enfin leur a remis les certificats, non sans préciser que deux cours avaient été introduits dans la formation, l'un de méthodologie de l'étude et l'autre, ô combien important, d'accompagnement aux personnes en fin de vie. Une verrée offerte par la ville de La Chaux-de-Fonds a suivi.

Les lauréates: Mmes et Mlles Danielle Bilat-Girardin, Chantal Campana, Christiane Duchet-Vermot Desroches, Pascaline Falbriard, Lucila Fuentes, Josiane Gauthier, Jacqueline Masmoudi-Fluckiger, Maria Navalho-Coelho, Florise Perregaux-Boodhoo, Silvia Robert-Gaberthuel, Monica Ulrich, Nathalie Vieille.

(rn)

Soirée haut de gamme

Audition de clôture au Conservatoire

«Une audition de clôture est une étape que l'on vit avec des sentiments divers: heureux avec ceux qui ont franchi les épreuves d'examens, teintés de tristesse avec ceux qui n'ont pas réussi, semtiment de tristesse encore de voir partir des professeurs, Jacqueline Steinmann, Jacqueline Jacot, qui ont su gagner l'affection de leurs élèves», commentait Cyril Squire, directeur du Conservatoire lors de la remise des prix.

L'audition d'hier soir à la Salle de musique, suivie par M. Charles-H. Augsburger, président du Conseil communal, fait honneur à l'institution. Classes des petits tout d'abord, forces en puissance, solfège, sous la direction de Jacqueline Steinmann, orchestre, dirigé par Pierre-Henri Ducommun.

Frédéric Jean-Mairet dans l'exécutions claire, colorée, à l'orgue du «Veni Creator» de Grigny, précédait les interprétations avec orchestre.

Le Conservatoire peut s'énorgueillir, notamment, de classes de piano très haut de gammes. Daphné Stieda, raffinée, subtile, toucher délicat et solide, presto d'une urgence appropriée, interprétait le concerto K 488 de Mozart. Dans la «Totentanz» Liszt fait preuve de son génie au prix de difficultés techniques apparemment insurmontables. Marc Fournier-Bourdeau y est parfaitement à l'aise. Son jeu, doigts d'acier sans froideur a un charme et un abattage irrésistibles. L'orchestre a du ressort, du tempérament, organise superbement la fresque.

Cédric Stauffer, au piano toujours, a bien compris la musique de Ravel. Concerto en sol majeur. L'adagio fut tout d'imagination, insaisissable.

Myriam Ramseyer flûte abordait, pour terminer, le concerto de Reinecke. L'œuvre lui sied parfaitement. Elle modèle la richesse de la partition, passe par des raffinements successifs, maintient cette liquidité onctueuse romantique.

La sonorité de l'orchestre fut tout au long de la soirée belle, ronde, chaleureuse, la direction de John Mortimer, toute d'efficacité.

D. de C.

Prix Nelly Zehr: Lionel Dubois, Laurence Michaud, Maude Perrin, Céline Schläpfer, Caroline Straubhaar, Maximilien Cugnet, Virginie Tripet, Juliane Widmer, Lise-Marie Vuille, Marcello del Zio, Magali Robert, Mathias Peguiron.

Certificats d'études non professionnelles: Nadia Humair, piano; Sophie Oppliger, violon; Aline Graber, flûte; Nadia Trifoni, flûte.

Premier certificat, entrée en classe professionnelle: Myriam Rordorf, piano; Thierry Pécaut, piano; Myriam Spycher, chant; Philippe Biéri, chant; Corine Châtelain, flûte; Chantal Perret, contrebasse; Carole Haering, violon; Nathalie Dubois, flûte; Manuel Voirol, violon; Lucas Gonseth, percussion; Michel Zbinden, percussion; Gilles Schwaab, clarinette; Luigi Auteri, guitare; Christophe Kümmli, trombone; Diego Moro, piano.

Deuxième certificat: Thierry Pécaut, orgue; Nicolas Farine, piano et trompette; Isabelle Marié, violon; Bertrand Schlunegger, piano; Vincent Pellet, trompette.

Diplôme supérieur d'exécution: Daphné Stieda, piano; Cédric Stauffer, piano; Myriam Ramseyer, flûte.

Prix Robert Faller: Nicolas Farine.

Prix Bela Siki: Vincent Pellet, Bertrand Schlunegger.

Prix André Bourquin: Thierry Pécaut.

Cyril Squire: heureux avec ceux qui ont franchi l'étape. (Photo Impar-Gerber)

Les derniers résultats

Championnat de l'Ecole secondaire

L'Ecole secondaire communique les résultats de la journée de mardi de son championnat.

Sports collectifs: sont qualifiés pour les quarts de finales:

Football, 1re: 1CD1 - 1CO2 - 1C04 - 1CO6 - 1CO8 - 1CO14 - 1CO17 - 1CT35. 2e: 2S11 - 2S32 - 2M31 - 3P1 - 2P2 - 2P11 - 2P32 - Accueil. 3e-4e: 3S22 - 3P11 - 3T31 - 3Wint - 4M22 - 4P1 - 4P21 - 4Pn.

Handball (1re filles): 1CO3 - 1CO5 - 1CO13 - 1CO17 - 1CO32 - 1CO33 - 1CT35.

Tchoukball (2e filles): 2S2(2) - 2S2 - 2S11 - 2S31 - 2S32 - 2M2 - 2M31 - 2P2.

Basket (3e filles): 3c1-s2 - 3S22 - 3M1-s11 - 3P11-p21 - sP21-p22 - 4P21 - 4P22.

5 × 80 m, il y a 12 qualifiés par catégorie. Voici les meilleurs temps:

Garçons 3e-4e: 4PN, 52"63; 4P1, 54"75.

Filles 3e-4e: 3P1, 59"21; 4M12, 1'01"48.

Garçons 2e: 2P2, 53"58; 2S1, 55"44.

Filles 2e: 2C2, 1'00"44; 2S12, 1'00"65.

Garçons 1re: 1CT35, 56"99; 1CO16, 1'01"65.

Filles 1re: 1CO17, 1'03"17; 1CO3, 1'03"40.

Deux hôtels en jeu

Au Conseil général ce soir

Le Conseil général se réunit ce soir à 20 h, saisi d'une demande de dézonage pour créer deux aires touristiques au Reymond et aux Endroits où sont projetées la construction de deux nouveaux hôtels (lire *L'Impartial* du 18 juin).

Le reste de l'ordre du jour est composé de trois motions et d'une interpellation relatifs à une étude à mener pour la création de pistes cyclables, à l'introduction de loyers personnalisés et l'élaboration de critères d'attribution des logement vacants à la gérance communale, à une demande de suppression des classes 15 à 18 dans l'échelle des salaires communaux et, à la vente des immeubles communaux. (Imp)

NAISSANCES

OLIVIA
a le grand plaisir d'annoncer
la naissance de son petit frère
MARTIN
le 27 juin 1988
LANIXA S.A.
Nouvelle Clinique
Montbrillant

Ingrid et Pierre
HEINIS - JEANNET
Le Verger
2205 Montézillon

Eléonore, Marie-Claire
et Vincent
GENZONI - PETREMAND
ont l'immense joie d'annoncer
l'arrivée dans leur famille de
PRAKASH
né à Delhi
le 7 janvier 1988
Bd des Eplatures 69
2300 La Chaux-de-Fonds

● avis urgents

LE JODLER-CLUB
La Chaux-de-Fonds
avise la population de La Chaux-de-Fonds et des environs, ainsi que ses amis membres passifs, qu'il
a renvoyé sa traditionnelle kermesse aux 2-3-4 septembre 1988.
Avec nos remerciements pour votre compréhension, le Jodler-Club vous souhaite de bonnes vacances 1988.

Nous cherchons
SECRÉTAIRE MÉDICALE
très bonne dactylo.
Connaissance du traitement de texte. Début juillet au 8 août.
S'adresser à
ADIA INTERIM S.A.
Tél. 039/23.91.33

● avis urgents

RESTAURANT DU RAISIN
Hôtel-de-Ville 6
cherche
SOMMELIÈRE
pour le 1er août 1988.
Sans permis, s'abstenir.
Tél. 039 / 28 75 98

PUBLICITÉ
Engageons
Monteurs-Electriciens
et
Aides
expérimentés.
(Bons salaires)
OK PERSONNEL SERVICE
✆ 039/23.04.04

Vous le savez?
dites-le nous...
039/211 135

Les ferments de l'économie

Remise des certificats et des diplômes à l'Ecole technique

Ils ont été 38 – mécaniciens électriciens ou électroniciens et techniciens ETS en électronique ou en informatique technique – à recevoir hier en fin d'après-midi au Casino leurs certificats de fin d'apprentissage et diplômes après avoir effectué avec succès leurs études à l'Ecole technique du Locle (ETLL). Une cérémonie, placée sous le signe de l'allégresse, les a réunis autour de leurs parents et amis.

Le directeur de l'établissement, Gérard Triponez, a relevé dans son discours d'introduction que tous ces étudiants sont parvenus à un tournant dans leur vie professionnelle, mais qu'ils n'ont pas fini de tourner... En effet, le titre obtenu aujourd'hui n'est pas monnayable très longtemps auprès des entreprises. Il faut être ambitieux et se perfectionner toujours.

«Il vaut mieux viser la perfection et ne pas l'atteindre, que viser la médiocrité et y parvenir», a-t-il conclu. Le directeur de RET S.A. à La Chaux-de-Fonds, Claude Bobillier, s'est ensuite exprimé à propos de la création d'entreprises. Il a réalisé une sorte d'inventaire sur la question, en appuyant ses propos sur le fait qu'un facteur important, celui de la formation, est à la base de tout développement industriel.

STIMULATION À L'INNOVATION

Aux Etats-Unis, on assiste actuellement à une création massive d'emplois, résultant de différents éléments: goût à l'innovation, stimulation à inventer de nouvelles choses, audace... L'économie a besoin d'une relève et les jeunes en sont les ferments.

La création d'entreprises n'est autre que le signe d'une vitalité économique. Elle est un des instruments de l'aménagement du territoire pour atténuer les disparités régionales. Pour favoriser pareille initiative, trois points sont indispensables: une idée doit germer (création d'un produit) et pour sa réalisation, volonté et autonomie en sont la clé.

PROGRESSER TOUJOURS...

On ne s'improvise pas créateur d'entreprises. Plusieurs caractéristiques – notamment le dynamisme, la curiosité, la polyvalence des qualités – doivent être réunies pour parvenir à ses fins. Il ne suffit pas d'être un bon créateur, il est nécessaire d'être également un bon vendeur et un bon gestionnaire. «Pour qu'au bout du chemin il y ait une réussite, il faut savoir progresser dans la connaissance de l'être», a terminé M. Bobillier.

INQUIÉTUDE

Avant de procéder à la remise des certificats, M. Triponez a encore souligné que les travaux de réaménagement quasi complet de l'ETLL sont en bonne voie. Il y a toutefois un élément d'inquiétude: une expertise a confirmé la nécessité de stabiliser les fondations du bâtiment. L'orateur a souhaité que les autorités concernées prendront les mesures adéquates afin d'assurer l'avenir de l'école.

L'ensemble de cuivres «Euterpia», par des prestations de haute qualité, a apporté à cette cérémonie une touche musicale fort appréciée. PAF

LAURÉATS ET PRIX SCOLAIRES

Meilleure moyenne en cours d'apprentissage.

Elèves de 1re année: mécanicien-électricien, Dominique Tschantz de La Chaux-de-Fonds, 5,0, reçoit le prix de L'Impartial, un chèque de 100 francs.

Mécanicien-électronicien, Pierre-Alain Burri du Locle, 5,3, reçoit le prix de l'Usine de laminage Georges Robert, 100 francs en espèces. Ex æquo, Roberto Paolasini du Locle, 5,3, le prix des S.I., 100 francs en espèces.

Elèves de 2e année: Mécanicien-électricien, Stéphane Perrenoud du Locle, 5,4, reçoit le prix du Lion's Club, un Vreneli or.

Electronicien, Cédric Bauermeister de La Sagne, 5,9, reçoit le prix de la Maison Huguenin Médailleur, un chèque de 100 francs. Ex æquo, Francis Stauffer du Locle, 5,0, reçoit le prix de la Société Migros, en bons d'achat.

Elèves de 3e année: Mécanicien-électricien, Alexandre Bertolo de Montfaucon, 5,4, reçoit le prix de la Maison Ralston Energy, un chèque de 200 francs et une invitation à visiter l'entreprise.

Electronicien, Jean-Noël Divoux de La Chaux-de-Fonds, 5,2, reçoit le prix Aciera S.A., un chèque de 200 francs. Claude-Alain Fauser, de La Chaux-de-Fonds, 5,4, reçoit le prix de la Maison Bergeon, un chèque de 200 francs. Pierre Ucceli du Locle, 5,6, reçoit le prix de la Maison Alessio, un chèque de 200 francs.

Elèves 1re Technicien ET: Electronique, Francis Amstutz des Planchettes, 5,5, reçoit un prix du groupe Dixi, une pendule de table Luxor.

Informatique technique, Laurent Marguet du Locle, 5,6, reçoit un prix de la Maison Tissot S.A., une montre Navigator.

Deux élèves reçoivent un prix d'encouragement pour un comportement exceptionnel au sein de l'école: Cédric Jeanmaire du Locle, un carnet de la SBS, d'une valeur de 100 francs. Fabrice Villier de Villers-le-Lac, une radio cassette de la Maison Eric Robert.

Prix attribués aux élèves ayant acquis les meilleurs résultats en fin d'apprentissage ou d'étude.

Mécanicien-électricien, Luciano Vermot du Locle obtient: pour la meilleure moyenne au CFC, 4,6 le prix de la SAETL et un prix de la Papeterie Grandjean; pour la meilleure moyenne au diplôme de l'ETLL, 5,10 le prix de la SBS.

Mécanicien-électronicien, Christophe Jeanbourquin de La Chaux-de-Fonds obtient: pour la meilleure moyenne du canton et de l'école, au CFC, 5,2 le prix de la SAETL et 100 francs de la Maison Bubloz; pour la meilleure moyenne au diplôme de l'ETLL, 5,37 deux ouvrages de la Maison Reymond S.A. et un prix de la Papeterie Granjean.

Technicien ET en électronique, ex æquo Jérôme Froidevaux du Noirmont et Yvan Schwab des Ponts-de-Martel, 5,4 reçoivent du Groupe Dixi S.A., une pendulette Luxor, le prix de la SAETL et un prix de la Papeterie Grandjean.

Technicien ET en informatique technique, Michel De Luigi de La Chaux-de-Fonds, 5,3 reçoit une montre de la Maison Zenith S.A., le prix de la SAETL et un prix de la Papeterie Grandjean.

Les meilleurs diplômes de l'ETLL reçoivent en outre une boîte de chocolats de la Maison Klaus S.A.

Elèves en fin d'apprentissage ou d'étude obtenant le certificat fédéral de capacité et le diplôme de l'école.

Mécaniciens-électriciens: Jean-Daniel Calame, La Chaux-de-Fonds; Denis Chappatte, La Chaux-de-Fonds; Olivier Chitacumbi, La Chaux-de-Fonds; Nicolas Droz, La Chaux-de-Fonds; Samy Fasnacht, La Chaux-de-Fonds; Cédric Glauser, La Chaux-de-Fonds; Cédric Hadorn, Chézard-Saint-Martin; Nathalie Rosselet, Les Brenets; Luciano Vermot, Le Locle.

Mécaniciens-électroniciens: Laurent Billas, Le Cerneux-Péquignot; Alain Buhler, Le Locle; Daniel Carnal, La Chaux-de-Fonds; Claude-Alain Christen La Chaux-de-Fonds; Yves Humbert, Le Locle; Christophe Jeanbourquin, La Chaux-de-Fonds; Fabrice Lambert, Le Locle; Jean-Marc Marmy, Le Locle; Pierre-Alain Maumier, Fontainemelon; Frédéric Metthez, Le Locle; Pierre-Yves Rausis, Les Mayens-de-Riddes; Gilles Vermot, Le Cerneux-Péquignot; Philippe Wenger, La Chaux-de-Fonds.

Obtiennent le certificat fédéral de capacité: Yves Frossard, La Chaux-de-Fonds et Fabrice Vitulli, Le Locle.

Diplôme de technicien ET en électronique: Jérôme Froidevaux, Le Noirmont; René Grossmann, Courrendlin; Alexandre Morel, La Chaux-de-Fonds; Claude-Alain Nicolet, La Chaux-de-Fonds; Dani Ruscio, Le Locle; Yvan Schwab, Les Ponts-de-Martel.

Technicien ET en informatique technique: Laurent Abbet, La Chaux-de-Fonds; Alain Béguin, Le Locle; Jean-Jacques Borel, Le Locle; Michel De Luigi, La Chaux-de-Fonds; Didier Dubois, Le Locle; Angel Melchior, La Chaux-de-Fonds; Vincent Schneider; Pierre-André Von Arx.

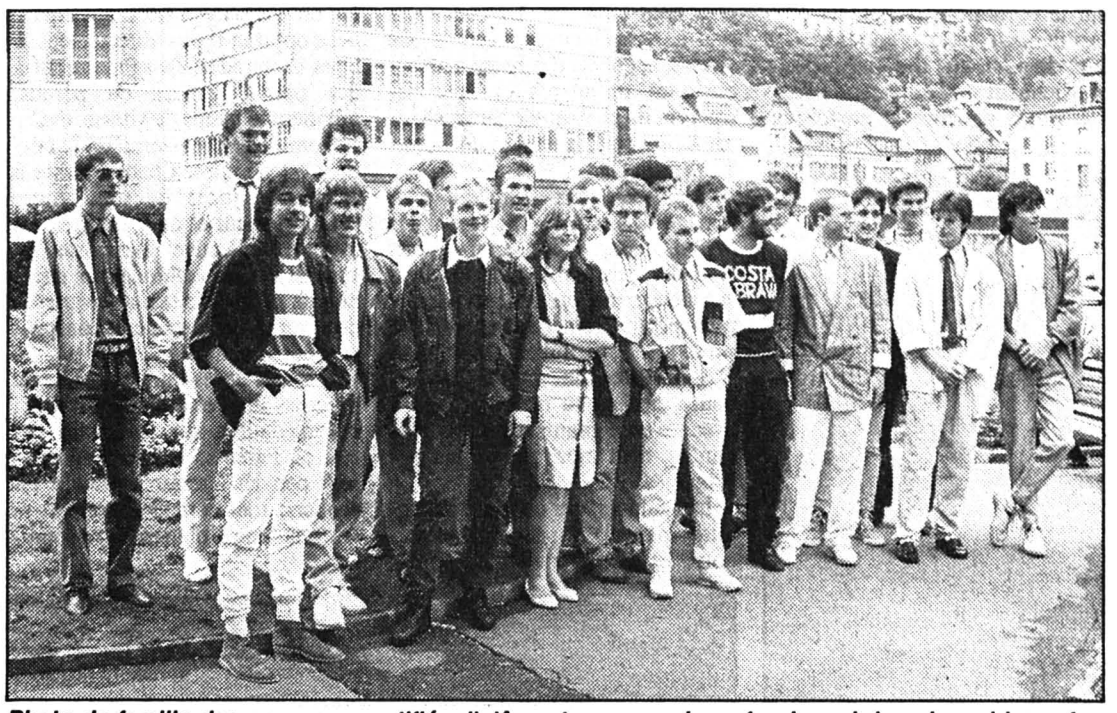

Photo de famille des nouveaux certifiés diplômants: un avenir professionnel dans lequel le perfectionnement doit prédominer. (Photo Impar-Favre)

Parcours semé d'embûches

Rallye de l'Hôpital particulièrement ardu

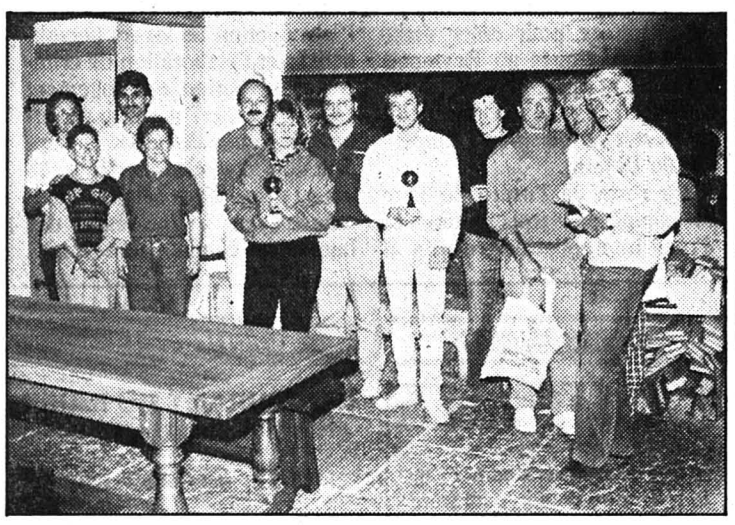

Les trois meilleurs équipages de ce rallye, avec les meilleurs au centre, les seconds à gauche et les troisièmes à droite. (Photo Impar-Perrin)

Plus de 70 personnes réparties en 17 équipages ont récemment pris part au traditionnel rallye de l'Hôpital du Locle, organisé cette année dans un secteur compris entre La Mère-Commune et Les Brenets.

Le long de ce parcours de 15 à 17 km franchi en voiture, les organisateurs avaient disposé de nombreux postes en faisant preuve d'une imagination incroyable pours semer des embûches, poser des énigmes qu'il fallait résoudre afin de découvrir la station suivante.

Les colles e les attrapes ne furent pas toujours simples à trouver puisque le gros des concurrents arrivèrent au poste final à 23 h, voire au-delà alors qu'ils étaient attendus aux environs de 22 h.

Les petits malins, habitués à ce genre de compétition amicale, avaient emporté un matériel de base qui leur fut bien utile, comme un annuaire téléphonique, un horaire des chemins de fer, des journaux, un historique du Locle... Mais rien ne permettait de supposer qu'en cours de route ils devraient dénicher une assiette creuse qu'il fallait remplir et emmener au poste suivant.

Déjà au départ, l'affaire n'était pas simple, puisque c'est sur quelques minuscules bouts de papiers noyés parmi un paquet de confetti que se trouvait la clé du poste suivant...

Après ces émotions et des moments passionnés, tous les participants se sont retrouvés à La Bourdonnière pour un repas bienvenu et la proclamation des résultats. (jcp)

L'Impartial lu par tous... et partout

Radicaux évincés de l'exécutif

Séance constitutive du Conseil général des Ponts-de-Martel

Séance hachée, un brin épique, lors de la première réunion de la nouvelle législature du Conseil général des Ponts-de-Martel, qui siégeait hier soir.

Ces quatre dernières années, l'exécutif était composé de trois représentants libéraux-ppn, d'un socialiste et d'un radical. Or, lors des dernières élections communales, les radicaux ont accusé un certain recul, notamment marqué par la non-réélection de leur représentant au Conseil communal, Pierre-André Decrauzat.

Pour lui succéder, ces mêmes radicaux ont avancé la candidature de Régis Perrin. Ce qui n'eut guère l'heur de plaire aux libéraux-ppn qui présentaient, pour leur compte, quatre candidats. Quant aux socialistes, ils confirmaient leur confiance en la personne de Jean-Claude Jeanneret. En fait, six candidats briguaient les cinq postes disponibles.

Après une suspension de séance, le vote au bulletin secret a délivré le verdict suivant: Jean-Claude Jeanneret (soc), 22 voix; Gilbert Cruchaud, 20 voix; Michel Monard, 20 voix; Claude Finger, 19 voix; Pierre-André Botteron, 14 voix (lib-ppn). Compte tenu de la majorité absolue de 13 suffrages, Régis Perrin (rad), qui n'en a recueillis que onze, n'a pas été élu. Les radicaux ont ainsi perdu leur siège, conquis il y a quatre ans à l'exécutif.

Quant à la présidence du Conseil général, elle est revenue à Fernand Matthey. (jcp)

CELA VA SE PASSER

Jazz à Morteau

Dimanche 3 juillet à la Salle des fêtes de Morteau, la MJC et ASPROJAZZ Franche-Comté accueilleront dès 18 heures le trio Maurice Wander. Celui qui passe pour un des meilleurs pianistes européens sera entouré de Pierre Michelot, un très grand contrebassiste français et Francis Lassus ou Philippe Combelle à la batterie. Cette formation a accompagné Claude Nougaro dans son disque «Bleu, Blanc, Blues». Maurice Wander a joué ou enregistré avec Django Reinhart, Stéphane Grapelli, Barney Willen, Chet Baker, Billy Eskin, Henri Salvador, Gilbert Bécaud, Charles Aznavour, Yves Montand et Claude Nougaro.

Pierre Michelot a lui joué dans des clubs de jazz avec de grands noms tels que Bil Coleman, Kenny Clarke et a aussi été engagé par Bertrand Tavernier dans le film «Autour de minuit». **Il s'agit là d'un concert tout à fait exceptionnel** qui permettra d'approcher des remarquables musiciens de jazz. (jcp)

Deux nouveaux à l'exécutif

Séance constitutive à La Brévine

Le Conseil général de La Brévine s'est réuni jeudi 23 juin, pour sa première séance de législature. Il a procédé à la nomination de son bureau, des différentes commissions et du Conseil communal, dans lequel deux nouveaux membres ont été élus, à savoir Francis Mathey et Georges Rossier (en remplacement de Paul-Eric Racine et Pierre Rosselet).

Le bureau du législatif se présente comme suit: Michel Gentil, président; Valentin Robert, vice-président; Jocelyne Luthi, secrétaire; Pierre Siegenthaler, vice-secrétaire; Rémy Grether et Pierre-André Vuillemez, questeurs.

Les membres de l'exécutif se sont retrouvés lundi pour se répartir les dicastères: Robert Schmid (président), surveillance générale, travaux publics; Charles-André Giroud (vice-président), forêts, agriculture et drainages, protection civile; Georges Jeanneret (secrétaire), finances; Francis Mathey (membre), bâtiments, aménagement du territoire, instruction publique; Georges Rossier (membre), épuration et incinération des ordures ménagères, police.

Les commissions ont le visage suivant:

Commission scolaire: Denis Augsburger, Suzy Huguenin, Béat Friedli, Francis Matthey (Les Taillères), Esther Cuenot, Irène Robert, Eliane Tissot (Bémont), Jeannine Vermot, Francis Mathey (cc).

Comité scolaire (CIVAB): Esther Cuenot, Jean-Claude Kohler, Francis Mathey (cc).

Commission de l'école enfantine: Jacqueline Schneider, Marceline Merkli, Linette Steiner.

Commission d'agriculture: Gaston Aellen, Rémy Grether, Edmond Bachmann, Emile Orsat, Valentin Robert, Pierre Rosselet.

Commission du feu: Edmond Bachmann, Charly Hirschy, Laurent Jacot, Claude-Alain Patthey, Roger Jeanneret.

Commission de naturalisation: Jean-Pierre Borel, André Luthi, Denis Huguenin, Rémy Grether, Robert Schmid (cc).

Conseil intercommunal (SEVAB): Roger Jeanneret, Robert Schmid (cc).

Commission des comptes et du budget: Rémy Grether, Pierre Siegenthaler, Bernard Steiner, Philippe Sauser, Pierre-André Vuillemez.

Commission sportive: François Blondeau, Michel Gentil, Willy Huguenin, Jean-Pierre Jeanneret, Pierre Kammer, Jean-Philippe Pathey, Paul-Eric Racine, Frédy Richard, Walther Rodeschini.

Commission de salubrité publique: Béat Frisdli, Jocelyne Luthi, Paul-Eric Racine, Frédy Richard, Aurèle Tissot. (paf)

SOCIÉTÉS LOCALES

Le Locle

SEMAINE DU 29 JUIN AU 5 JUILLET

CAS, Roche-Claire. – Vendredi 1er, rendez-vous à 18 h 30 au stand de la section, raclette. – Samedi 2, dîner à Roche-Claire.

CAS, groupe des aînés – Stamm le lundi à 18 h. au Café de la Place.

Club du berger allemand. – Mercredi 29, montage du stand. – Vendredi 1er et samedi 2, promotions.

Club aquariophile loclois. – Local ouvert le mercredi soir dès 20 h, Billodes 50; renseignements: (039) 31.85.43.

GARAGE DU RALLYE

A. Dumont — Distributeur Opel
Le Locle

NOUVEAU

Station Shell

A partir du 1er juillet: **prix compétitifs entièrement self-service !**

— vous vous servez
— vous payez à la caisse du bar

Au bar: délicieux cafés et toutes boissons sans alcool, tabac, chocolat, accessoires voiture, etc.

Le 30 juin et 1er juillet prochain cadeau à tous !

Un billet de la loterie des promotions offert

Heures d'ouverture:

du lundi au vendredi	7 h 00 - 12 h 15 et 13 h 00 - 18 h 30
samedi	7 h 15 - 11 h 45 et 14 h 00 - 18 h 00
dimanche	8 h 30 - 11 h 45 et 14 h 00 - 18 h 00

Carte - crédit
Billet Fr. 10.— et Fr. 20.—
Carte de pré-paiement

Ouvert 24 h sur 24

Attention: mélange 2 temps avec service pendant les heures d'ouverture de l'atelier (faites vos réserves pour le week-end !)

Villars-Burquin sur Grandson, à vendre

villa neuve

de 2 appartements, 1 à 6 pièces et 1 studio de 40 m², garage, lessiverie et cave, balcon et terrasses couvertes, cuisine agencée, cheminée de salon, tout confort.
Prix: Fr. 530 000.—
✆ 024/35 11 13

A louer à Tramelan, bel

appartement

4 pièces, cuisine, douche/W.-C., galetas, cave.
Fr. 550.— frais, Fr. 100.— fixe, date à convenir.
✆ 032/41 51 03 lundi-vendredi de 8 à 12 heures.

Les vacances sont à votre porte, à trop chercher, à trop penser, à trop calculer, s'envolent les années. Faites un placement qui prend de la valeur au fil des ans. A vendre **joli chalet** meublé, 10 ans d'âge, pour seulement Fr. 210 000.— aux Giettes sur Monthey, altitude 1000 m, station été/hiver. Aujourd'hui, un peu d'oxygène n'a pas de prix. Vionnet Clovis 1871 Les Giettes ✆ 025/71 10 93, heures des repas.

économiser sur la publicité c'est vouloir récolter sans avoir semé

Electricité générale
Vente - Installations
Agencements de cuisines
MICHEL BERGER Succ. Frédy Bula — 31 30 66

CONTI & CIE La Claire 1
Menuiserie - Ebénisterie - Fenêtres bois et bois-métal, escaliers, boîtiers et cabinets de pendulettes — 31 41 35

VECO ERMOT Côte 18
- Réfections de meubles
- Rideaux
- Tentures murales
— 31 75 74

CLAUDE JEANNERET
Plâtrerie - Peinture
Envers 39 — 31 37 61

Qureshi Vidéo-Centre
VIDEO · TV · HI-FI · VIDEO-CLUB
Place du Marché 2400 Le Locle — 31 84 36

NARCISSE TONDAT & Fils
Tous systèmes de chauffages
Installations sanitaires
Envers 55 — 31 35 04

Installation sanitaire - Ferblanterie
Couverture - Etanchéité
RENÉ VERNETTI
Envers 17a — 31 24 39

Publicité intensive - Publicité par annonces.

gastronomie

✆ 039/31 48 70

AUBERGE DU PRÉVOUX
Chez Wagner
RESTAURANT BAR

En cas de beau temps, profitez de notre

terrasse

— Mets de brasserie dès **Fr. 12.—**
— Chariot de desserts variés

...et toujours nos homards frais du vivier
Se recommande: Albert Wagner, cuisinier
Fermeture hebdomadaire le lundi

Pour vos cadeaux de vacances!
Montres suisses depuis Fr. 20.— les trois au choix Fr. 40.— (garantie 1 an)
Horlogerie en général achat et vente. Mouvements, montres, outillage, fournitures, appareils, machines, gainerie, etc.

Selfohr
37, rue des Envers (1er étage)
2400 Le Locle, ✆ 039/31 72 90
Au service des professionnels et du public.

Pour chaîne de distribution, nous cherchons:

partenaires commerçants

dans les principales localités.

Produits complémentaires. Marge bénéficiaire 50%, apport moyen Fr. 5000.— correspondant au 25% du stock laissé en consignation. Appui publicitaire.

✆ 039/317290.

L'Impartial

Bulletin de changement d'adresse

(à expédier sous enveloppe «Imprimé» à 35 cts) ***Journal L'IMPARTIAL SA, Service des abonnements, rue Neuve 14, 2300 La Chaux-de-Fonds***

Nom et prénom:
(Prière d'écrire en lettres majuscules)

Ancienne adresse:
Rue:
NP/Localité:

Nouvelle adresse:
Hôtel/chez:
Rue:
NP/Localité:
Pays/Province:

du au inclus

Avis important

1. Pour faciliter notre tâche, les demandes de changement d'adresse doivent nous parvenir ***par écrit, 7 jours à l'avance, s.v.p.***
2. ***Aucun changement d'adresse n'est pris par téléphone.***
3. Aucune mutation n'est faite pour une durée inférieure à 6 jours ouvrables.
4. ***Emoluments:*** ***Pour la Suisse Fr. 2.50*** par changement.
   Pour l'étranger, première semaine Fr. 6.50.
   Par semaine supplémentaire ou fraction de semaine Fr. 3.50.
5. ***Avion:*** Prix suivant le pays.
6. ***Pour l'étranger,*** nous ne pouvons pas garantir un acheminement régulier.
7. ***Paiements:*** à nos bureaux, à notre CCP 23-325-4 ou en timbres-poste.

3 portes. Moteur à injection de 1,6 litre, turbo et radiateur intermédiaire, 16 soupapes, 103 kW/140 ch. Traction intégrale permanente. Différentiel central à blocage manuel. Equipement sport très complet et finition soignée.

Essayez-la pour voir.

Garage de La Prairie
Les Ponts-de-Martel
✆ 039/37 16 22
ou 37 14 14

mazda

Camions sourciers cherchent pétrole

Vaste enquête sismique estivale du consortium FMN-BP

Dans le canton, on n'est pas sûr d'avoir du pétrole – ou du gaz – mais on a des idées pour savoir si le sous-sol renferme des gisements éventuellement exploitables. Sans forer jusqu'à 4000 mètres! Ces jours-ci le consortium associant les Forces motrices neuchâteloises et British Petroleum entreprend une enquête sismique systématique. Un convoi de camions émetteurs d'ondes sillonnera le canton sur 250 kilomètres. Jusqu'au mois d'octobre.

Le canton de Neuchâtel est l'un des derniers territoires de l'Europe occidentale à n'avoir jamais été prospecté pour trouver des «filons» d'hydrocarbures, pétrole ou gaz. La British Petroleum, dans le cadre de son programme de recherches à l'échelle du globe, n'a pas voulu laisser ce terrain vierge. Pendant cinq ans, elle a négocié un accord avec le canton.

Accord conclu au niveau du Conseil d'Etat en ce qui concerne l'octroi du permis de recherche et avec le Grand Conseil en janvier dernier pour le principe de celui d'une concession d'exploitation éventuelle, grâce à la création d'un consortium Forces motrices neuchâteloises S.A. - BP Petroleum Development Ltd dans lequel les FMN détiennent le 51 pour cent des parts.

Dans le terrain, l'étude sismique a déjà débuté à l'ouest du canton. Une conférence de presse présentait hier l'opération. Un convoi de camions de 15 tonnes munis de vibrateurs à commande hydraulique sillonnera le canton par monts et par vaux. Les véhicules suivent routes et chemins autant que possible. Si nécessaire, ils couperont à travers champs, auquel cas ceux-ci seront remis en état et le propriétaire ou exploitant indemnisé. Aucun arbre ne sera abattu, précise-t-on encore. Bruit et dommages seront minimes.

Du point de vue technique, les camions sont équipés de plaques d'appui sur le sol que l'on fait vibrer pendant 20 à 30 secondes, précise un communiqué. Les ondes énergétiques émises dans le sous-sol sont réfléchies vers la surface par chaque couche géologique qu'elles rencontrent. Des géophones captent les ondes réfléchies et les transmettent à un laboratoire mobile qui les enregistre sur bande magnétique, dont le traitement par ordinateur permet de visualiser le profil sismique.

Cette opération se répète tous les quelques kilomètres. Le convoi avance ainsi de deux à trois kilomètres par jour. Il est appelé à en couvrir 250 environ. Le quadrillage devrait être terminé en octobre, si les conditions atmosphériques sont bonnes.

A priori, rien ne laisse supposer que l'on trouvera effectivement une nappe de pétrole ou une poche de gaz dans le sous-sol neuchâtelois. Rien. L'analyse de l'enquête sismique ne permettra que de cerner une structure géologique susceptible de renfermer des hydrocarbures. Si les données sont suffisamment encourageantes, un forage profond pourrait alors se justifier. Il faut garder à l'esprit qu'un forage «sérieux» peut coûter 10 à 15 millions de francs...

BP supporte «l'essentiel des frais de recherche», lit-on dans la documentation. La participation financière des FMN a été «limitée très strictement». La lourde part supportée par BP «sera compensée ultérieurement en nature, en cas de découverte de gaz ou de pétrole».

Par ailleurs – et c'est important – les résultats de la campagne sismique seront mis gracieusement à la disposition du canton qui les utilisera, entre autres pour ses recherches d'eau potable.

L'étude neuchâteloise prend le relais des recherches que BP a menées dans le canton de Vaud, recherches dont les résultats n'ont pas encore été totalement analysés. British Petroleum s'était auparavant, dès 1959, consacré en Suisse à des campagnes sismiques puis entrepris trois forages profonds dans le canton de Fribourg, sans résultats probants. En France voisine en revanche un gisement de gaz a été exploité et un second l'est toujours par la compagnie pétrolière.

R. N.

CFC de droguiste: un prologue

Remise de diplômes, hier à l'Ecole Suisse de Droguerie à Neuchâtel

Dix élèves de l'Ecole Suisse de Droguerie recevaient hier le CFC qui met un terme à quatre ans d'apprentissage.

Il faut être philosophe et surtout sportif, pour sortir gagnant de cette épreuve d'endurance, expliquait M. Henri Droz, membre de la section neuchâteloise de l'Association suisse des droguistes. L'orateur empruntait le vocabulaire du cycliste accompli qui image bien le métier: un prologue en guise de formation, la plaine qui annonce les années de pratique, une étape de haute montagne avec la préparation à la maîtrise et enfin une ligne droite qui permet d'apprécier le paysage.

Le prologue, d'ailleurs a beaucoup changé: le programme d'apprentissage entré en vigueur il y a quatre ans à Neuchâtel comporte de nouvelles branches. L'examen final, entièrement remanié à l'occasion, se montre plus exigeant: c'est un tribut logique à la modernisation d'un commerce qui prend acte des préoccupations des clients. Ainsi, l'automédication, la phytothérapie simple, la diététique ont leurs rayonnages derrière le comptoir.

Le directeur de l'ESD remettait ensuite les CFC après un intermède musical asssuré par un duo tzigane. Ouvrant la cérémonie, il saluait la présence de M. Mario Cationi, chef du Service des écoles de la ville, Jean-Pierre Gindroz, directeur général du CPLN, ont l'ESD fait partie et de François Gubler, adjoint du Service de la formation technique et professionnelle.

Grâce aux donateurs de l'industrie chimique et pharmaceutique, six prix ont pu être distribués. M. Grolimund a également remercié le corps enseignant et les experts du travail de réadaptation important qu'il a fallu à l'organisation de ces premiers nouveaux examens.

L'assemblée a bu le verre de l'amitié dans les jardins de l'école.

C. Ry

Ont obtenus leurs certificats de capacité: Jean-Charles Minder, 5,1 (P. Hebeisen, Malleray); Arianne Boillat (K. Goetschmann, Tramelan); Sylvie Ducommun (P. Ducommun, Dombresson); Thierry Freléchox (J. Rebetez S.A. Delémont); Paula Gomez (Bohler S.A. Bienne); Martial Hunkeler (M. Jenni, Peseux); Sandrine Perotti (M. Blanc, Romont); Claudine Schwab (Ph. Gasser, Tavannes); Diana Suter (Chr. Egger, Saint-Aubin).

PRIX

Jean-Charles Minder: Prix meilleure moyenne générale, 5,1, 500 francs (Demopharm); Prix meilleure moyenne vente, 5,5, 100 francs (Reckitt & Colmann); Prix meilleure moyenne de préparation en cosmétique, technique et pharmacopée, 5,3, 100 francs (Amidro).

Diana Suter: Prix meilleure moyenne en marchandise et en préparation en cosmétique, technique et pharmacopée, 5,3, 500 francs (Sauter)

Ariane Boillat: Prix meilleure moyenne en connaissance fondamentale en sciences naturelles, 5,2, 200 francs (Zyma et Lamprecht).

Paula Gomez: Prix meilleures notes de gestion, 100 francs (CPLN).

VAL-DE-TRAVERS

«Marronniers» inaugurés

A La Côte-aux-Fées, le home pour personnes âgées ouvert au public

La «Résidence Les Marronniers», à la fois home pour personnes âgées et immeuble locatif, a ouvert ses portes en octobre 1987 et compte une quinzaine de pensionnaires. Samedi, les autorités avaient convié la population pour l'inauguration de ce beau bâtiment conçu par l'architecte José Lambelet.

Le Conseil communal, qui est en même temps le conseil de la «Fondation Marcel Bourquin», a tenu à inaugurer officiellement et dignement cette institution. Une fois la foule installée autour des tables dressées pour l'occasion, le président de commune Philippe Piaget monta à la tribune. Il exprima sa satisfaction de présenter cette maison qui fut l'objet de beaucoup de travail et de soucis avant de remercier chacun.

Il appartenait à Jean-Claude Barbezat, chef des bâtiments, de retracer l'histoire des «Marronniers». Elle commence en 1967, date du legs d'un million de feu Marcel Bourquin, destiné à la construction d'un home pour personnes âgées. C'est en 1984 que purent commencer les démarches. Sous la direction de l'architecte José Lambelet, un enfant du village, cette magnifique réalisation sortit de terre.

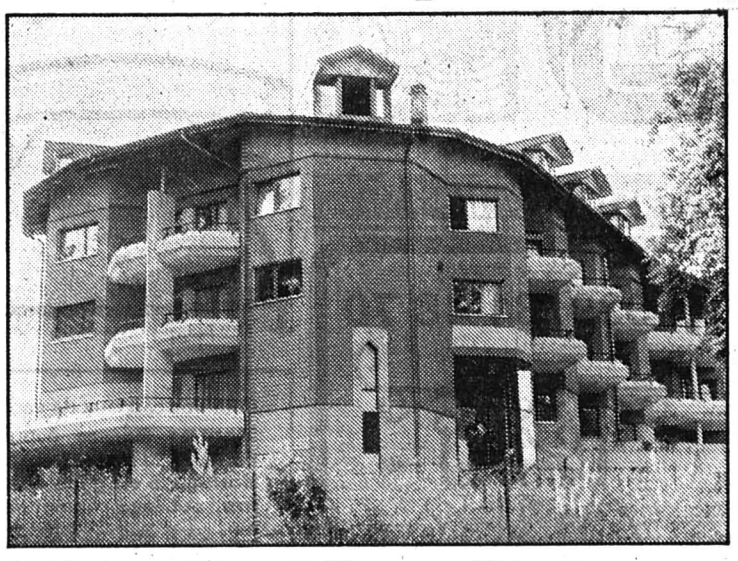

Architecture audacieuse. Moitié home, moitié locatif. *(Photo F. Charrière)*

M. Bourquin, représentant de la famille du légateur, prit également la parole, La Santé publique avait délégué M. Guinand qui souligna sa satisfaction.

M. Willy Leuba, président du Conseil général, adressa des paroles de reconnaissance aux gérants et leur offrit, au nom du Ski-Club qu'il préside, une plaquette souvenir.

Enfin, Jean-Claude Barbezat, présenta une magnifique sculpture de Georges Piaget, aussi enfant du village, destinée à orner le hall de la maison. Cette œuvre abstraite mais très harmonieuse, sculptée dans un tronc d'olivier, a été très admirée.

Toute ces allocutions furent entrecoupées de productions de la «Chanson du Haut-Vallon», qui contribuèrent à créer une atmosphère de fête populaire. Une prière du pasteur Burgat clôtura la partie officielle. La fête se termina par un succulent repas servis par les membres dévoués de la Société des pistes de ski de fond.

Home et locatif

Le bâtiment, d'un volume de 6500 mètres cubes, occupe une surface de 520 mètres carrés. La résidence comprend d'une part, un home pour personnes âgées pouvant accueillir 23 personnes et, d'autre part, une partie locative avec huit logements. Sept sont actuellement occupés par des tiers.

Ces deux fonctions sont imbriquées dans le bâtiment, mais parfaitement autonomes, avec entrées séparées. L'automne dernier, le premier faire-part publié par «Les Marronniers» fut celui d'une naissance...

La maison, d'un style contemporain, fait la part belle aux matériaux nobles; bois, briques, pierre.

(imp)

Victime identifiée

Après une noyade

Dans un communiqué de la police cantonale diffusé hier, concernant une noyade dans le lac (voir *L'Impartial* du 28 juin), celle-ci précise que l'inconnu secouru dans le lac à proximité de Panespo a pu être identifié. Il s'agit de M. Pierre Oberson, né en 1918 et domicilié à Neuchâtel.

La police tient à remercier toutes les personnes qui ont fourni des informations permettant l'identification de cet inconnu.

Les Conseils communaux, version 1988

Ce mois de juin, les premières séances constitutives ont occupé les Conseils généraux du district de Neuchâtel. Dans la foulée, les Conseils communaux ont presque tous été élus. Voici, commune par commune, la composition de l'exécutif et la présidence du Conseil général.

HAUTERIVE

Au vu des résultats, les socialistes ont présenté un deuxième candidat en la personne de Michel Tardin. Il fallut un vote au bulletin secret pour que cette proposition soit agréée dès le premier tour. Président: Francis Ramseyer (rad); François Gentil (soc), Bernard Cattin (lib), Michel Tardin (soc), Bruno Vuilleumier (rad). Le président du Conseil général, Francis Javet (rad), a été acclamé dans ses nouvelles fonctions.

SAINT-BLAISE

Pour la première fois, une femme entre au Conseil communal: Gladys Von Escher (rad) a recueilli l'unanimité. Elle se chargera des Services industriels et de la protection civile. Robert Ingold (soc) se chargera des domaines et immeubles, sport, loisirs, culture et police; François Beljean (lib) président du Conseil communal, garde les Travaux publics et l'hygiène publique; Eric Banwart (lib) s'occupera des finances et de l'urbanisme; René Engel (rad), l'instruction publique, les forêts et les services sociaux. Quant à Madeleine Schild (soc), elle présidera le bureau du Conseil général.

CRESSIER

Le Conseil communal a été élu tacitement: Lucien Vautravers (lib), François Ruedin (lib), Jacques Edgar Ruedin (rad), Yvan Deschenaux (soc) et Jean Louis Simonet (soc). Markus Jenzer (lib) présidera le législatif, dont le bureau n'a pas encore trouvé sa composition définitive.

CORNAUX

Le Conseil communal sera présidé par Kurt Fercher (lib). Ont été élus à l'exécutif: Bernard Schneider (soc), Eric von Kaenel (rad), Bernard Kottelat (soc) et Françoise Steudler (rad). Le bureau du Conseil général sera présidé par J. Pierre Coudray (soc).

LE LANDERON

La précédente composition du Conseil communal accordait trois sièges aux partis de droite. C'est au détriment des radicaux, qui n'auront plus qu'un seul représentant, que l'élection a renversé la proportion. On trouve ainsi trois conseillers issus des listes communales et socialiste: Jean Michel Bloch (ilr), Marie Hélène Pellegrini (soc), Yves Frochaux (Canette). Et deux conseillers radical et libéral: Willy Jacob, qui présidera le conseil, et Pierre Girard (lib). Eric Junod (soc), présidera le bureau du Conseil général. C.Ry

LITTORAL

Saint-Aubin-Sauges fêtent cent ans de vie «commune»

Dès vendredi, ce sera une véritable lune de miel qui, trois jours durant, commémorera cent ans de vie «commune» entre Saint-Aubin et Sauges. Cortèges, musique pour tous les goûts, inauguration du port, coupe du lac... Un riche programme.

«Ceux de Saint-Aubin partent pour Sauges»: première étape de la fête, vendredi soir 1er juillet, dès 19 h 30. Le cortège se formera à la rue du Castel à 19 h, montera à Sauges où à 20 h, «La Lyre de la Béroche» ouvrira les festivités. Dès 20 h, trois orchestres (Ambassador Sextet, danse, Frankie Bernard Big Band, jazz et Los Muchachos, tango) mèneront le bal. La nuit sera brève: samedi 2 juillet, dès 9 h 00, rue de Ronzeru (près de la menuiserie) se formera le cortège inverse: «Ceux de Sauges partent pour Saint-Aubin». La partie officielle commencera à 10 h devant l'Hôtel de la Poste. Les présidents du Comité d'organisation, du Conseil communal de Saint- Aubin-Sauges et du Conseil d'Etat prendront la parole. «L'Avenir», d'Yverdon-les-Bains, le chœur mixte de La Béroche, les enfants de l'Ecole primaire se produiront.

Le vin d'honneur coulera dès 11 h 15 et à midi le cortège rejoindra le bord du lac, où sera servi le dîner populaire, sous la cantine. Concert à 14 h 15, avec L'Avenir, d'Yverdon, et le Berg-jodler de Sigriswil. Au bord du lac, démonstration d'ailes delta, de modélisme nautique, et autres animations.

Dès 16 h 30, les autorités inaugureront le nouveau port. Musique et discours (des présidents de la commission des rives du lac et du Conseil d'Etat) précéderont le départ, à 18 h, de la Coupe du lac. Dès 18 h 30, animation folklorique sous la tente, puis concert de jazz à 20 h (avec les Jumping Seven) et bal dès 22 h, avec l'Ambassador Sextet.

Et la fête reprendra dimanche avec un concert de louanges à la Halle des fêtes à 9 h 30 et à la même heure, un rallye pédestre auquel on s'inscrira au parking de la maison du Village, à Sauges. A 11 h, arrivée du rallye salué par un concert apéritif. Dès 12 h 30, dîner populaire sous la cantine. A 14 h 00, productions du Chœur d'hommes de Montalchez, des majorettes, des accordéonistes de La Béroche et rock avec Dananpas. Après la proclamation des résultats du concours, à 17 h 30, la fête se terminera officiellement à 18 h 30.

PLAQUETTE COMMÉMORATIVE

La commémoration de l'unification des deux villages en une commune en 1888 est aussi marquée par une plaquette. Richement illustrée, agrémentée notamment de textes «souvenirs» chargés d'humour et d'anecdotes... Nous y reviendrons. A. O.

Buanderie: le Val-de-Travers tente le sort

La motion de la dernière chance

Le canton de Neuchâtel étudie la création d'une buanderie centralisée pour ses hôpitaux et homes. La décision de principe est prise, reste à trouver le lieu d'implantation. Hier, devant le Grand Conseil, le conseiller d'Etat Jean Claude Jaggi a expliqué que sur le plan énergétique, Cottendart – qui abrite l'usine d'incinération de la SAIOD – offrait les meilleurs avantages. Sur l'insistance des députés du Val-de-Travers, il a toutefois laissé la porte entrouverte à l'étude d'un second projet dans le Vallon.

A l'origine du débat, une motion des députés du Val-de-Travers qui demande la réalisation d'une étude comparative des deux projets (SAIOD et Val-de-Travers). Car pour cette région, une buanderie offrirait une diversification industrielle bienvenue après la débâcle Dubied. Le député C. Gilbert Bourquin (lib-ppn) estimera que l'Etat se devait de présenter une étude comparative objective complète et ne partant pas d'un a priori s'agissant de l'énergie. L'urgence de la motion ne fut combattue que par le pop qui, par principe, est contre la création d'une buanderie centralisée.

L'ÉNERGIE AU CENTRE DU DÉBAT

D'emblée Jean Claude Jaggi dira accepter la motion, tout en précisant immédiatement les contraintes du projet. L'idée ne date pas d'hier et sa concrétisation serait échelonnée progressivement sur deux ans, en tenant compte du renouvellement des installations existantes. Les premières démarches d'étude datent de 1986 déjà, donc une année avant que le Val-de-Travers n'enregistre la faillite Dubied. Ce qui explique que l'étude soit plus avancée du côté de Cottendart.

Compte rendu:
Pierre VEYA

Selon Jean Claude Jaggi, cette buanderie industrielle traiterait au départ 32 tonnes, puis 36 tonnes et enfin (centralisation terminée) 60 tonnes de linges sales par semaine, soit environ 3000 tonnes par année. Elle emploierait au début 45 personnes, puis 75 personnes. Cet effectif pourrait être plus important si le projet ne se réalisait pas à Cottendart; la SAIOD assurant la maintenance des installations techniques. Ordre de grandeur des investissements: entre 7 et 15 millions de francs.

En faisant abstraction des intérêts régionaux et politiques du Val-de-Travers, SAIOD offre l'avantage d'offrir de la chaleur à bon compte représentant 1000 tonnes de mazout par année et un terrain à disposition à proximité de l'usine d'incinération. En outre, le retraitement des eaux usées serait assuré.

Au Val-de-Travers, les problèmes d'eau peuvent être résolus sans grande difficulté. En revanche, le problème le plus délicat, c'est l'énergie, considérable pour une telle installation. Le Vallon a la possibilité d'utiliser le mazout, le gaz ou le bois. Certes, reconnaît le conseiller d'Etat Jean Claude Jaggi, le Val-de-Travers ne manque pas de bois et pourrait fournir les 12.000 m³ nécessaires. Mais reste le coût. Selon le chef du Département de l'Intérieur, l'énergie tirée à partir du bois représenterait cinq fois le prix calculé pour la variante SAIOD. Il n'est pas question pour l'Etat d'imposer aux hôpitaux communaux une solution plus coûteuse, ajoutera-t-il. **Je suis intimement convaincu que ce n'est pas la solution. Le dossier est relativement complet, sauf pour ce qui est des briquettes,** lancera-t-il. Reste que sur le plan politique cette fois, le Conseil d'Etat comprend la revendication du Val-de-Travers, même si la solution SAIOD n'est pas très éloignée géographiquement du Vallon. Et M. Jaggi de préciser encore que les emplois offerts ne sont pas les meilleurs que la région est en droit d'espérer. Et de conclure: «La motion est prise en considération mais cela ne signifie aucun engagement.»

UNE ÉTUDE OBJECTIVE, S.V.P.!

Les députés du Val-de-Travers reviennent alors à charge. Selon M. Fernand Thiébaud, le rapport technique étudié par le canton n'est pas tout à fait objectif. Pour M. C. Gilbert Bourquin (lib-ppn), le Conseil d'Etat n'est pas «cohérent». Partout, il prêche pour l'utilisation du bois mais refuse de faire un geste pour le Val-de-Travers. Et M. Bourquin d'ajouter: «Cinquante emplois, ce n'est pas rien. Il a fallu 8 ans et 60 millions d'investissement pour créer 100 emplois au Val-de-Travers.»

La motion sera finalement acceptée par 75 voix contre 4 (pop).

● **Tout n'est donc pas perdu pour le Val-de-Travers. La région LIM déposera d'ici peu une étude comparative sur le mazout, le bois et le gaz car elle a le sentiment que l'obstacle technique invoqué pour le Val-de-Travers n'a pas suffisamment été approfondi. Dossier à suivre donc.**

GRAND CONSEIL MINUTE

- **Les députés ont accepté par 91 voix sans opposition le projet de Maison d'éducation au travail (MET) à La Chaux-de-Fonds.**
- **Ils ont refusé par 61 voix contre 34 un projet de résolution sur la protection des locataires.**
- **Ils ont accepté une motion sur l'alimentation en eau du Val-de-Ruz et des Montagnes neuchâteloises.**
- **Ils ont accepté une motion demandant une étude comparative pour une buanderie centralisée au Val-de-Ruz.**

Quorum: coucou me revoilà!

Les radicaux ont tiré les leçons des dernières élections communales. Ils ont déposé sur le bureau du Grand Conseil et un projet de loi prévoyant l'abaissement du quorum électoral à 7% et la suppression de l'apparentement. Un projet qui a surpris tout le monde, hier au Grand Conseil.

Le premier signataire du projet de loi, François Reber, estime que seuls les imbéciles ne changent pas d'avis. En fait la réflexion, dit-il, a mûri au sein du parti radical. L'apparition de nombreuses petites listes, le sentiment dans la population que les majorités politiques ne sont pas la copie réelle des vœux exprimés par les électeurs, expliquent ce revirement. Qui certes, admet-il, a été précipité par le résultat des dernières élections communales. Les radicaux ont estimé qu'ils leur appartenaient de prendre l'initiative d'une nouvelle proposition.

L'abandon de l'apparentement est le corollaire de l'abaissement du quorum dans la mesure où en le maintenant on permettrait à nouveau à la cuisine politique de le contourner. En supprimant l'apparentement, les institutions politiques pourront continuer de travailler avec des majorités stables voulues par le législateur.

En outre, les radicaux ont le sentiment que Neuchâtel, avec un quorum à 10% – le plus élevé de Suisse – serait tôt ou tard amené à l'abaisser.

Toujours selon M. Reber, cela ne signifie pas que les radicaux renoncent à toute alliance avec les libéraux-ppn qui appartiennent à la même famille, notamment pour les élections au Conseil des Etats (système majoritaire), à une alliance philosophique pour les échéances se déroulant au système proportionnel.

POST-SCRIPTUM

A chaud

Les radicaux rouvrent le dossier du quorum, cette barrière que toute liste doit franchir pour participer à la répartition des sièges.

C'est une relative surprise.

Dans la mesure où les dernières élections communales, notamment en ville de Neuchâtel, ont laissé un goût amer. Avec 57% des voix, «l'opposition» n'a gagné que 20 sièges au Conseil général, contre 21 à la droite qui n'a recueilli «que» 43% des suffrages. Sans oublier aussi que les grands partis ont essuyé des échecs sévères au Val-de-Travers.

Reste qu'en supprimant la possibilité de l'apparentement, le quorum à 7% reste élevé. Ou plutôt évite habilement de bous- culer la tradition politi que neuchâteloise. A l'heure où popistes, écologistes et les nouvelles formations s'interrogent encore sur l'opportunité d'un large apparentement en vue des prochaines élections cantonales, la proposition radicale, si elle devait entrer en vigueur avant le printemps 89, remet tous les compteurs à l'heure.

On sait les socialistes opposés par principe à l'apparentement, les écologistes peu enthousiastes aux alliances tactiques. C'est incontestablement pour le pop que la question est la plus brûlante.

A droite, l'alliance tactique crée davantage la confusion qu'un courant rassembleur. En ne contresignant pas la proposi- tion radicale, les libéraux marquent à nouveau leur différence avec leur cousin.

Pierre VEYA

MET: le deuxième passage est le bon

Le renvoi en commission du projet de création d'une Maison d'éducation au travail (MET) aura été une excellente solution. Le projet a permis de réaliser des économies dans les installations du bâtiment pour près de 800.000 francs. Mais la sauvegarde des bâtiments rue de la Cure 3 et 5 à La Chaux-de-Fonds annule en quelque sorte cette économie.

Reste que sur le plan politique, l'exercice est satifaisant. Ainsi que l'expliquera le libéral-ppn Jean Grédy, le travail réalisé par la commission a été fructueux, d'autant que l'intégration de cette institution respecte le caractère urbain de la vieille ville de La Chaux-de-Fonds, tout en facilitant l'intégration de délinquants dans la vie sociale. José Lambelet, radical, constate que la commission a pu se convaincre de l'utilité d'une telle institution.

Le rapporteur de la commission, le socialiste Pierre-André Delachaux a regretté pour sa part l'attitude du conservateur de monuments et sites qui a toujours refusé de s'exprimer sur le problème architectural. Une attitude qu'il qualifiera de «Ponce Pilatisme». Les députés Alain Bringolf, tout comme Mme Jeanne Philippin (soc) apporteront également leur appui au projet.

Pierre Dubois expliquera que la précipitation avec laquelle le projet avait été emmanché provenant du délai très bref pour obtenir le maximum de subventions. Au député Francis Jaquet, radical, qui se demandait si la charge financière de cette institution ne dépasserait pas les 300.000 francs (seuil du référendum obligatoire pour une dépense renouvelable), Pierre Dubois répondra que cette dépense était basée sur une exigence fédérale.

Dès lors, la question aurait pu éventuellement se poser au moment de la signature du concordat romand pour l'exécution des peines. Neuchâtel ne fait qu'assumer ses responsabilités. Le MET existerait de toute manière. Sa localisation dans le canton de Neuchâtel permettra aussi de créer des emplois et donc de récupérer une partie des frais de fonctionnement, qui, faut-il le préciser, ne sont pas entièrement à charge de Neuchâtel.

Le crédit de 2,1 millions de francs (part cantonale) a été accepté par 91 voix sans opposition.

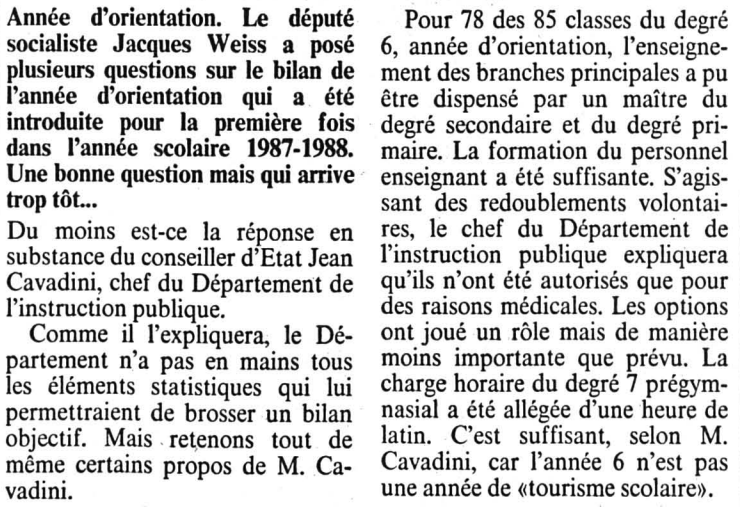

La façade nord-ouest du futur MET, rue de la Cure, à La Chaux-de-Fonds.

Logement: résolution inopportune

Dans un projet de résolution, la députée socialiste Michèle Gobetti demandait au Grand Conseil de protester contre l'attitude de la commission du Conseil des Etats qui a vidé de sa substance le projet de loi sur la protection des locataires.

«On bafoue la volonté du peuple, de deux citoyens sur 3 qui ont accepté le contre-projet à l'initiative pour la protection des locataires», s'exclamera-t-elle. Selon la députée, Neuchâtel est directement concerné par les abus dans le secteur locatif.

Pour le radical René Walther, si le problème du logement existe dans le canton, tous les propriétaires d'immeubles ne sont pas des spéculateurs. La protection des locataires existe depuis 1974 et a été renforcée en 1986. Il appartient désormais aux Chambres fédérales d'arrêter une loi. «Je ne vois pas ce que le Grand Conseil aurait comme arguments pertinents à donner aux Chambres fédérales. Laissons-les travailler sereinement. D'ailleurs nous ne connaissons même pas les conclusions de leurs travaux», lancera-t-il.

Et le député de dénoncer l'usage d'un texte qui émane de la Fédération des locataires. «On n'a pas à voter le texte d'un groupe partisan, quand bien même nous sommes pour la protection des locataires», devra-t-il conclure.

Propos que reprendra à son compte le député libéral-ppn Germain Rebetez pour annoncer également le refus de son groupe de voter la résolution. Le conseiller d'Etat Pierre Dubois refusera pour sa part d'entrer en matière. Le Grand Conseil n'est pas le lieu pour un tel débat; de plus, l'impact d'une résolution est minime.

Au vote, la résolution sera refusée par 61 voix contre 34 (soc, pop).

EN QUESTION

● **1992.** – L'objectif de la CEE porte sur la reconnaissance des titres. Quelles mesures vont prendre Neuchâtel et les autres cantons suisses, notamment pour favoriser les échanges interuniversitaires! (Question Claude Borel, soc).

Bonne question, mais prématurée

Année d'orientation. Le député socialiste Jacques Weiss a posé plusieurs questions sur le bilan de l'année d'orientation qui a été introduite pour la première fois dans l'année scolaire 1987-1988. Une bonne question mais qui arrive trop tôt...

Du moins est-ce la réponse en substance du conseiller d'Etat Jean Cavadini, chef du Département de l'instruction publique.

Comme il l'expliquera, le Département n'a pas en mains tous les éléments statistiques qui lui permettraient de brosser un bilan objectif. Mais retenons tout de même certains propos de M. Cavadini.

Pour 78 des 85 classes du degré 6, année d'orientation, l'enseignement des branches principales a pu être dispensé par un maître du degré secondaire et du degré primaire. La formation du personnel enseignant a été suffisante. S'agissant des redoublements volontaires, le chef du Département de l'instruction publique expliquera qu'ils n'ont été autorisés que pour des raisons médicales. Les options ont joué un rôle mais de manière moins importante que prévu. La charge horaire du degré 7 prégymnasial a été allégée d'une heure de latin. C'est suffisant, selon M. Cavadini, car l'année 6 n'est pas une année de «tourisme scolaire».

Nouveaux pauvres

Le Grand Conseil a accepté par 50 voix contre 25 (lib-ppn) une motion pop Gérard Berger demandant au Conseil d'Etat d'étudier le phénomène de la nouvelle pauvreté.

Selon le député, la nouvelle pauvreté frappe de plus en plus des couches qui étaient à l'abri de la misère, soit en raison du chômage, de l'insuffisance d'une couverture sociale ou d'un handicap.

Le Conseil d'Etat, expliquera Pierre Dubois, a longtemps hésité à accepter cette étude. Il le fait tout de même car il estime important d'en avoir le cœur net. Il entend surtout porter son attention vers les personnes âgées et les chômeurs de longue durée.

La motion recevra l'appui des groupes socialiste et radical alors que les libéraux s'y opposeront, estimant qu'une telle étude était peut-être utile mais pas indispensable. L'action sociale publique et parapublique l'est bien davantage, expliquera Mme Geissaz (lib-ppn).

Abonnement général sur la bonne voie

Le Grand Conseil a accepté une motion Jean-Pierre Ghelfi demandant au Conseil d'Etat d'étudier l'introduction d'un abonnement général pour les transports publics. Il expliquera dans son développement qu'une telle initiative a été prise dans le Nord-Ouest de la Suisse. Elle a porté ses fruits. Et une ville comme Bâle a certes dû consentir un effort financier, mais celui-ci a pu être récupéré par l'augmentation du nombre de voyageurs, des déductions fiscales moins importantes au titre des frais de transports. Dans l'idée du député, on peut imaginer pour Neuchâtel l'introduction d'un abonnement général divisé en plusieurs zones.

André Brandt a précisé que le dossier était à l'étude et qu'un expert a été chargé de déposer ses conclusions pour 1989 et évaluer l'impact financier d'un tel projet.

GRAND CONSEIL EN BREF

● **Par 65 voix, 30 bulletins blancs et 4 nuls, le Grand Conseil a nommé M. François Ott, avocat à Neuchâtel, suppléant des présidents du Tribunal de district de Boudry, en remplacement de M. Daniel Hirsch.**

● **Nouveau député, M. Francis Jeanneret-Gris, professeur au Locle, suppléant socialiste a prêté serment lundi devant le Grand Conseil. Il remplace M. Jean-Claude Perrin.**

● **Mme Jacqueline Heidi Haussener (lib-ppn) a annoncé sa démission; elle a été nommée déléguée à l'éducation physique du canton de Neuchâtel et entrera en fonction en septembre.**

Vous le savez?
dites-le nous...
039/211 135

Septante-trois maturités

Gymnase français de Bienne: les nouveaux bacheliers

Le Gymnase français de Bienne vient de fêter ses nouveaux bacheliers, à travers notamment un spectacle très apprécié du Théâtre de la Grenouille et des productions musicales d'élèves. 73 réussites sur 74 essais.

Un seul candidat a effectivement échoué, aux récents examens de maturité. Une remarque: non moins de 20 nouveaux bacheliers n'ont pas encore choisi leur voie pour la suite, qui s'accorderont généralement encore un temps de réflexion, voire une année sabbatique.

En ce qui concerne les options des 53 autres, relevons qu'elles sont principalement dirigées vers l'université, droit et sciences économiques en tête, suivis des sciences et des lettres.

Signalons encore que la directrice du Gymnase français, Marie-Pierre Walliser, a prononcé le traditionnel discours de circonstances, qu'elle a su rendre pourtant intéressant autant qu'original.

LES NOUVEAUX BACHELIERS

Maturité de type A: Anne Bernasconi, Bienne; Magali Bourquin, Berne; Claude Charpilloz, Pontenet; Aline Couchepin, Berne; Rainier Geiser, Cortébert; Ronald Perret, Bienne; Aline Steiner, Moutier.

Maturité de type B: Isabelle Boillat, Moutier; Sybille Brunner, Bienne; Stefano Cavapozzi, Bienne; Mario Cremona, Bévilard; Lina de Maron, Bienne; Marie-France Farine, Bienne; Valérie Flegenheimer, Bienne; Pierre Forestier, Bienne; Gisèle Greppin, Moutier; Jacques Minh Huynh, Bienne; Géraldine Imhof, Moutier; Jean-Jacques Lüthi, Crémines; Omar Manzardo, Bienne; Jacqueline Meserli, Bienne; Véronique Müller, Bienne; Maria-Vittoria Papis, Bienne; Catherine Piccand, Berne; Agnès Piffaretti, Tavannes; Maur Prella, Bienne; Valérie Prêtre, Tavannes; Marc Röthlisberger, Bévilard; Natacha Sommariva, Bienne, Sandra Sunier, Bienne; Bertrand Tilo, Berne, Fabienne Vuileumier, Trameian; Fabienne Walther, Tavannes, Didier Wirth, Bienne; Stéphanie Wyss, Péry.

Maturité de type C: Suzanne Baumann, Berne; Patrick Berthoud, Sonceboz; Pierre-Alain Brandt, Corgémont; Robert Brandys, Bienne; Annick Brun, Bévilard, Gabor Bathory, Bienne; Jean-Philippe Challandes, Sonceboz; Olivier Chervet, Bévilard; Chantal Clémençon Moutier; Christine Dubois, Evilard; Caroline Faivet, Bienne; Luc-André Favre, Bienne, Jean-Lucas Fernandez, Bienne, Reynald Gentizon, Berne; Simone Graf, Moutier; Maura Grava, Bienne; Jean?marc Guenat, Port; Fabienne Hildinger, Court; Philippe Jay, Bienne; Thierry Leibacher Letouzey, Tavannes; Orlando Loielo, Bienne; Céline Léchot, Eschert; Steve Léchot, Orvin; Agta Markovic, Evilard; Vincent Pasquier, Lyss; Damien Schaller, Moutier; Roland Schaller, Evilard; Christian Schlöchter, Bienne; Olivier Theurillat, Bienne; Florence Tschanz, Bienne; Annette von Allmen, Evilard; Philippe von Bergen, Moutier; Grégoire Warpelin, Bévilard; Christophe Winistörfer, Moutier; Barbara Woessner, Muri; Myriam Zahner, Bienne; Ralph Zürcher, Tramelan.

Les meilleurS résultats (sur un total de 90 points au maximum: Maura Prella, B, 90 points; Rainier Geiser, A. 84; Lina de Maron, B, 83; Stéphane Wyss, B, 82; Roland Schaller, C, 82; Caroline Faivet, C, 81; Laurent Vuilleumier, B, 80. (de)

Chômage à la baisse

Diminution régionale de 0,83 pour cent à 0,71 pour cent

Avec 173 personnes privées totalement d'emploi, en mai dernier, le Jura bernois comptait une trentaine de chômeurs de moins qu'en avril. Aux niveaux cantonal et national, la baisse est proportionnellement moindre.

En mai, le taux de chômage complet était effectivement de 0,71 pour cent, contre 0,83 pour cent le mois prédédent et 0,89 pour cent l'an passé à pareille époque. La région Bienne-Seeland a enregistré une baisse du même ordre environ entre avril (0,66 pour cent) et mai (0,56 pour cent), mais plus importante par rapport au printemps 87 (0,83 pour cent).

Sur l'ensemble du canton de Berne, on enregistre une baisse également, avec 0,35 pour cent de chômeurs complets en mai, contre 0,40 pour cent le mois précédent et 0,45 pour cent en mai 87. Pour la Suisse entière et dans le même ordre, ces taux s'élevaient respectivement à 0,64 pour cent, 0,68 pour cent et 0.70 pour cent.

A relever que le nombre de chômeurs à temps partiel a diminué lui aussi sur l'ensemble du canton de Berne. On en comptait effectivement 533 le mois dernier, contre 562 en avril. On est ainsi retourné à un niveau inférieur à celui de 87 (542).

Dans les districts qui nous intéressent plus particulièrement enfin, le taux de chômage complet a baissé partout. Dans celui de Courtelary, on a passé entre avril et mai de 87 à 77 personnes privées totalement d'emploi (111 en mai 87); relevons que cette diminution n'a été enregistrée que dans les rangs des hommes. Le district de Moutier est enfin redescendu en dessous de son taux de l'an passé: 83 chômeurs complets en mai, contre 85 en avril en 90 en mai 87. Une baisse également dans le district de La Neuveville (de 20 à 13 entre avril et mai, contre 16 l'année dernière), de même que dans celui de Bienne: 292 en mai, 363 le mois précédent et 416 à la même époque de 1987. (de)

SAINT-IMIER

Des diplômes et des certificats

Ecole supérieure de commerce: 16 sur 18

A l'Ecole supérieure de commerce, les examens de fin d'études se sont déroulés du 1er au 21 juin derniers, seize étudiants obtenant leur diplôme, sur dix-huit candidats au total.

Ce diplôme leur sera remis ce jeudi 30 juin, à l'occasion de la cérémonie de clôture qui se déroulera à l'école. Mais d'ores et déjà, la direction et le corps enseignant de l'établissement présentent leur chaleureuses félicitations à ces jeunes filles et jeunes gens, pour l'heureux aboutissement de leurs trois années d'études. Ils leur souhaitent également et bien évidemment plein succès pour l'avenir. Les nouveaux diplômés:

Classe A1: Katia Perret, Saint-Imier (secrétariat), avec la moyenne de 5,26; Vincent Kleiner, Tramelan (gestion), 5,07; Sylvia Kämpf, Villeret (s), 5,06; Karin Isler, Saint-Imier (g), 5,03; puis, par ordre alphabétique: Yanick Boillod, Sonvilier (g); Louis Roth, Renan (g); Christine Schwab, Saint-Imier (s); Frank-Olivier Vildeuil, Saint-Imier (g); Sandrine Voutat, Bévilard (g).

Classe A2: Olivier Moniot, Villeret (g), 5,20; puis, par ordre alphabétique: Indira Campareni, Bienne (s); Patrice Droz, Bienne (g); Gabriella Mettler, Saint-Imier (s); Pierre Schmied, Bienne (g); Laurent Stetter, Saint-Imier (s); Antoinette Taddei, Saint-Imier (s).

QUATRE CERTIFICATS AVEC MENTION

Par ailleurs, en avril dernier, quatre élèves des classes terminales de la même Ecole supérieure de commerce ont subi, à Berne, les épreuves en vue de l'obtention du certificat de connaissance du francais et d'aptitude à la correspondance française, délivré par la Chambre de commerce et d'industrie de Genève. Tous les quatre ont réussi cet examen, qui plus est avec une mention chacun. Avec les félicitations bien méritées du corps enseignant et de la direction, adressées également à leur professeur de français, Jean Wille. Les quatre détenteurs du certificat en question: **Mention très bien:** Sandrine Voutat, Bévilard. – **Mention bien:** Karin Isler, Saint-Imier; Sylvia Kämpf, Villeret; Katia Perret, Saint-Imier. (comm-de)

Le CCL bientôt en vacances

Le Centre de culture et de loisirs informe la population que ses bureaux demeureront fermés durant les vacances d'été, soit du vendredi 1er juillet au dimanche 7 août. Réouverture: le lundi 8 août de 8 à 14 h.

En ce qui concerne son concours de photographies, le Centre précise de surcroît que les photos pourront lui être remises dans ses bureaux jusqu'à ce mercredi 29 juin. Ensuite, soit durant la période de fermeture, les participants les enverront à l'adresse suivante: Centre de culture et de loisirs, rue Dr-Schwab 4, 2610 Saint-Imier.

Attention: on prie instamment les concurrents de ne pas déposer leurs prises de vue dans la boîte aux lettres du CCL, qui ne sera pas utilisée durant cette période.

(de-comm)

Rédaction du Jura bernois: Dominique Eggler
✆ 039/44.14.12

TRAMELAN

Vent d'optimisme

Perspectives réjouissantes au Ski-Club

Un vent d'optimisme règne au sein du Ski-Club Tramelan dont les membres, réunis en assemblée générale de printemps prenaient connaissance d'un bilan positif. L'action de recrutement a connu un succès réjouissant alors que les résultats obtenus par les jeunes compétiteurs laissent entrevoir un avenir prometteur.

Présidée par Jean-Maurice Nicolet cette assemblée réunissait une trentaine de membres. Une grande campagne de recrutement vient de se terminer et le président se faisait un plaisir d'en annoncer le résultat positif puisque sur plus de 200 sollicitations, 48 nouveaux membres sont acceptés.

Si l'on ajoute les 12 demandes d'admission enregistrées lors de l'assemblée d'automne cela porte à 60 le nombre de nouveaux membres du Ski-Club Tramelan. Une seule démission est enregistrée ce qui porte à 233 le nombre de membres du Ski-Club Tramelan.

Pour son premier rapport présidentiel, Jean-Maurice Nicolet a analysé l'intense activité menée à bien durant la dernière saison. Si les conditions atmosphériques ont joué de bien mauvais tours, il n'en demeure pas moins qu'un bilan positif a pu être tiré.

Divers problèmes ont occupé le comité, à savoir la remise à jour de la liste des membres, l'inventaire complet du matériel, la centralisation au chalet de toutes les archives, l'aide apportée au gardien-chef de la cabane, etc. On devra bientôt entreprendre la révision des statuts qui ont été rédigés il y a plus de 50 ans. L'installation définitive d'une caravane à l'arrivée des courses est sérieusement envisagée.

Corinne Voirol, Cindy et Nicolas Bourquin, les trois espoirs du ski- club entourés du président Jean-Maurice Nicolet et des deux nouveaux membres vétérans Joseph Jeanbourquin et Eric Pelletier. (Photo vu)

Un tour d'horizon de l'activité hivernale perturbée par les conditions atmosphériques a été évoquée par Jean-Maurice Nicolet puis par le chef technique Lucien Bühler.

EXCELLENTS RÉSULTATS

François Bourquin, chef OJ, a relevé les excellents résultats enregistés par ses jeunes protégés. Un groupe de 12 coureurs s'entraîne régulièrement dont sept licenciés alors que cinq jeunes se trouvent en catégorie animation. Corinne Voirol, le fer de lance des compétiteurs a réalisé une saison prometteuse et a manqué de peu le titre de championne jurassienne de slalom.

Cindy et Nicolas Bourquin ont réalisé une excellente saison. Ces trois jeunes ne sont plus considérés comme «candidats» mais comme membres à part entière du Giron jurassien.

Le président de cabane J. M. Droz a brossé l'inventaire des travaux réalisés ou à réaliser au chalet «Les Roches». Pedro a relevé l'excellent état du chalet et remerciait les gardiens.

NOMINATIONS

Pour leurs 25 ans de fidélité au Ski-Club Tramelan, MM. Joseph Jeanbourquin et Eric Pelletier sont élevés au titre de membres «vétérans». Au comité, une seule mutation est enregistrée à la suite de la démission de Pierre-André Perrin qui est remplacé par Alain Feuz.

Le comité est constitué comme suit: président, Jean-Maurice Nicolet; vice-président, Willy Etienne; secrétaire, Mme Patricia Guerne; caissier, Michel Voirol; chef technique, Lucien Bühler; chef OJ, François Bourquin; président de cabane, Jean-Maurice Droz; caissière de cabane, Mme Claudine Bourquin; membres, Franco Cattoni, Léo VuilleumieR, Quintino Pisanello, Laurent Nicolet, Alain Feuz qui s'occupera de l'école de ski.

EN BREF

L'assemblée ratifiait l'achat d'une installation complète de chronométrage ainsi que de nouveaux piquets. Trois radios émetteurs portatifs ont également été acquis par le club qui s'est vu offrir par Pro Tramelan 100 fanions. Cornélia Alder a été désignée pour participer à un camp de ski de la FSS à Zermatt. Une minute de silence fut observée à la mémoire de deux membres d'honneur disparus MM. Benjamin Gindrat et Roland Kohli. (vu)

NAISSANCE

LAURA

et ses parents
ont la joie d'annoncer
la naissance de

MARION

le 27 juin 1988

Maternité de Saint-Imier

Christiane et Jacques
GEISER
La Ferrière

Champions de la youtze

Distinctions pour le Jodler-Club Tramelan

Participant dernièrement à la Fête cantonale des jodleurs à Ostermundigen, le Jodler-Club Tramelan, placé sous la direction de Constand Schmied a été à l'honneur.

Interprétant «Le rédillon» de Groslimond, paroles françaises de Marcel Momnier, le club tramelot a obtenu une deuxième classe. Satisfaction également pour la soliste, Mme Esther Zryd, qui, avec un «Natur-jutz» de K. Rubin a été récompensée d'une première classe.

Ces distinctions rejaillissent bien entendu sur tous les chanteurs et chanteuses mais également sur le directeur, Constand Schmied, qui peut être satisfait des prestations de ses choristes.

Le chœur mixte «Anémones» dirigé par M. Ueli Fahrni a obtenu lui aussi une deuxième classe, comme le club de Péry dirigé également par Constand Schmied.

Pour sa première participation à une fête cantonale en solo, Mme Daniela Aebersold de Tramelan, membre du Jodler-Club de Péry - La Heutte, a obtenu une récompense avec «Le berger du vert bois» qui lui valut également une deuxième classe.

(comm-vu)

En toute saison, L'Impartial votre source d'informations

PUBLICITÉ

SERVICE ET QUALITÉ
" MADE IN APPRENTIS"

Pour la troisième année consécutive, le groupe JELMOLI, INNOVATION et GRAND PASSAGE organise, du 30 juin au 2 juillet, une expérience formidable, c'est à dire la prise en charge totale d'un magasin par les apprentis. Nous, les apprentis venus des différents magasins de Suisse romande auront le plaisir durant ces trois jours de vous accueillir au Grand Passage de NYON.
Participez en notre compagnie à cette expérience formidable au cours de laquelle nous devrons faire face à toutes les responsabilités d'un commerce de détail (vente, administration, décoration, direction) qui feront peut-être plus tard partie de nos domaines d'activités.
Pour marquer cet événement, nous avons organisé entre autre un grand concours avec de nombreux lots dont le 1er prix est une garde-robe Emilio Carducci d'une valeur de Fr 500.—
Le tirage au sort aura lieu le samedi 2 juillet à 15h00.
A notre super-marché, nous vous offrirons quelques-uns de nos meilleurs vins en dégustation.
A tous les enfants, à notre rayon jouets, un ballon leur sera distribué.
A notre restaurant, un grand choix de cakes à des prix exceptionnels vous seront servis.
Bien entendu , vous profiterez de nos super-soldes et de nos ventes flash que nous organiserons entièrement ou vous bénéficierez de 50 % de rabais supplémentaire sur nos articles dèjà soldés.
Nous vous attendons au Grand Passage de Nyon du 30 juin au 2 juillet.
Venez nombreux nous encourager !

Les apprentis du groupe
INNOVATION - GRAND PASSAGE

Décor alpestre pour les soldats jurassiens

Le rgt inf 9 dans l'Oberland avec le soleil

Le cours de répétition 1988 du régiment d'infanterie 9 a bien démarré pour les 2500 soldats du Jura, du Jura bernois et de Bienne romande. La première semaine a été marquée par un exercice de mobilisation générale intitulé «Pronto 88». Entraînée pour la troisième fois consécutive, cette «Mob G» a permis de constater que les soldats du 9 en maîtrisent désormais bien les difficultés. En fin de première semaine, la troupe est montée sur diverses places de tir alpestres, dont certaines sont encore partiellement recouvertes de neige. Malgré une marche astreignante lors du premier exercice, le beau temps a contribué à réhausser le moral des soldats.

Honneur pour les soldats du bataillon fusilier 22 dont une section écoute la critique de l'exercice par le commandant de corps d'armée de campagne 1, Rodolphe Christen.

Le commandant de régiment, le colonel EMG Jacques Valley, de Porrentruy, avait réservé une surprise aux soldats des bataillons 22 et 24. Après la mobilisation initiale, ceux-ci ont fait mouvement en direction des Franches-Montagnes et du Jura bernois, alors que leur cours de répétition se déroule dans l'Oberland bernois. Une marche de 15 à 20 kilomètres figurait en effet à l'ordre du jour de l'exercice «Pronto 88».

Cette marche éprouvante, effectuée avec paquetage complet, a permis de constater la bonne condition physique des fusiliers jurassiens. Le compliment émane même d'un officier grenadier, dont on connaît pourtant les exigences. La compagnie de grenadiers du bataillon d'infanterie 9 jouait le rôle de l'ennemi, appelé «plastron» en termes militaires. Elle a pu se rendre compte, à ses dépens, que les dispositifs de garde ont opposé cette année une meilleure résistance que les années précédentes. Et pourtant, parfois, les grenadiers n'avaient pas ménagé leurs efforts pour créer l'effet de surprise. Ils ont même emprunté des habits et une camionnette sur un chantier civil pour tromper la vigilance des sentinelles, avec succès en l'occurrence.

ENTRE MERINGEN, LE SUSTEN ET LE GRIMSEL

Alors que le commandant du régiment commandé par le major Denis Racle dirigeait lui-même l'exercice des batillons 22 et 24, le bataillon 21 jouait son propre exercice, plus court. Un exercice bien réussi, note son commandant même si les hommes ont accusé une certaine fatigue au terme de la première nuit et ont quelque peu décompressé. Lors de la prise du drapeau à Aarberg, le commmandant de bataillon a d'emblée fixé les objectifs du cours: garde montée avec rigueur, préparation au combat et tenue irréprochable. La région du cours étant très touristique (entre Meiringen et les cols du Susten et du Grimsel), il s'agit en effet de soigner l'image de la troupe.

Pour l'instant, cette cohabitation entre la population locale, les touristes et l'armée, se déroule bien, même si les intérêts sont parfois divergents. Dans l'ensemble, la population se montre très accueillante. Quant aux touristes, ce n'est pas sans étonnement qu'ils apprennent que les miliciens ont quitté la vie civile pour enfiler une tenue d'assaut, effectuer une marche de 20 km avant de s'astreindre au traditionnel tir de mobilisation...

DES PLACES DE TIR À PLUS DE 2000 MÈTRES

Il faut dire que la troupe veille sans cesse à ne pas perturber les activités civiles. Pour ne pas gêner l'estivage, les fusiliers doivent grimper sur des places de tir situées parfois à plus de 2000 mètres d'altitude. C'est ainsi que deux compagnies du bataillon 21 évoluent sur une neige fondante qui rend les exercices physiquement plus difficiles. La compagnie III du batillon de fusiliers 24 doit même marcher sur 10 km (accusant une dénivellation de 1000 m) pour gagner sa place de tir, inatteignable par les véhicules. Certaines nuits, les soldats bivouaquent sur place, parmi les vaches. Un matin, un jeune lieutenant s'est même fait réveiller par la langue d'une vache sur son visage...

AVEC LE SOLEIL DE L'OBERLAND

Malgré des conditions parfois rudes, les soldats du régiment d'infanterie 9 ne peuvent en tout cas pas se plaindre de la météo. Le plus souvent, le soleil a fait de l'Oberland un pays de carte postale, un «Heidiland», comme le dit un premier lieutenant. La seconde semaine de ce cours de répétition est marquée par l'exercice «Hermine», un exercice de tir combiné lors duquel l'infanterie sera appuyée par l'artillerie lourde.

RGT 9

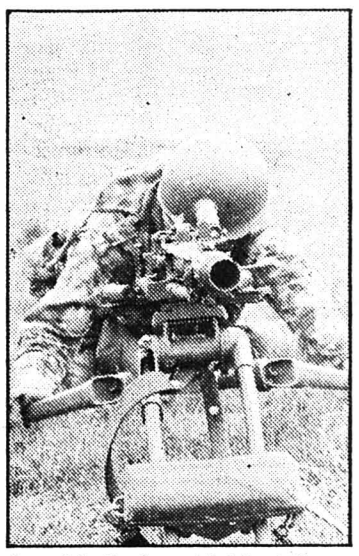

Avant le tir, le soldat installe sa mitraillette.

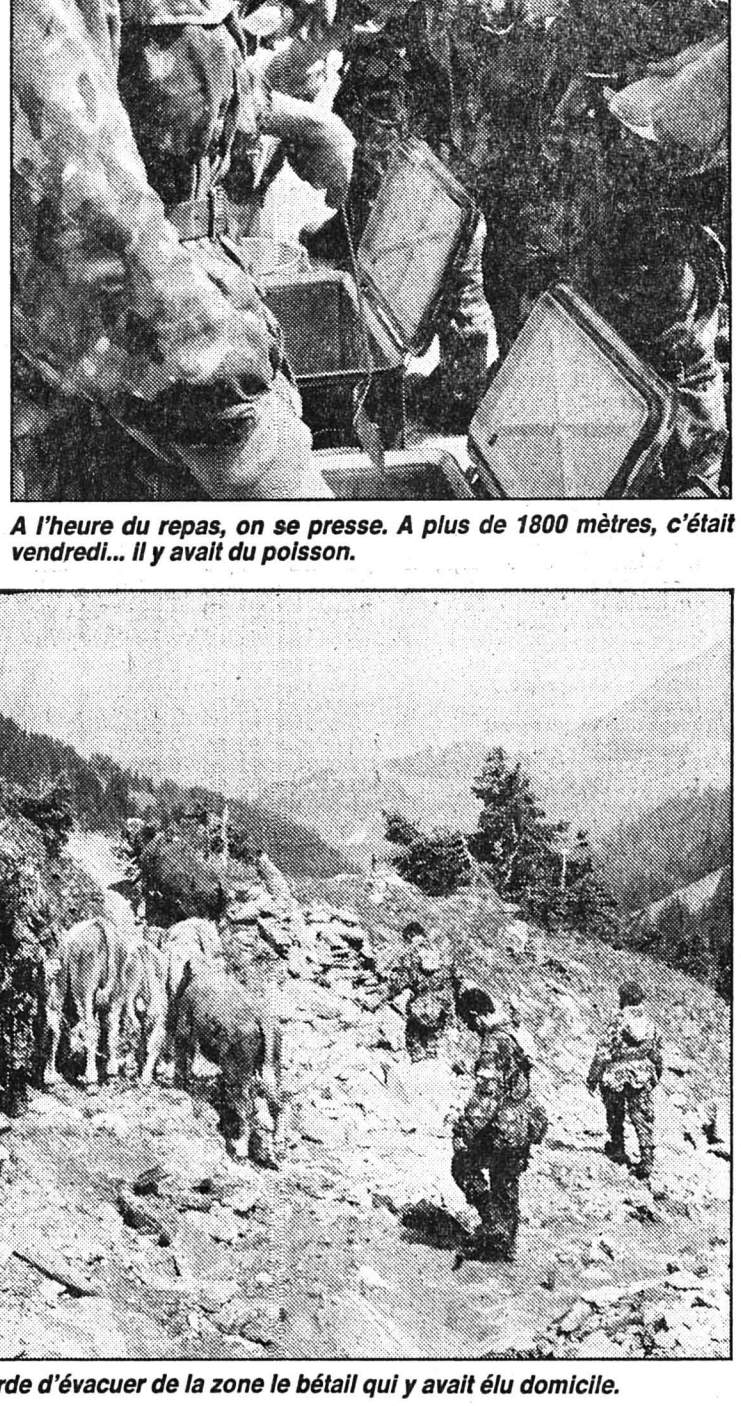

A l'heure du repas, on se presse. A plus de 1800 mètres, c'était vendredi... il y avait du poisson.

Avant de tirer, la troupe prend garde d'évacuer de la zone le bétail qui y avait élu domicile.

Sous le regard attentif du capitaine Leuenberger (II/24), on repère d'abord la cible sur l'autre versant de la montagne.

Après le tir, il faut vite se remettre à couvert. Rapidement, ces deux soldats de la II/24 déplacent leur mitrailleuse.

GRANDE VENTE DE SOLDES
AUTORISÉE DU 1.7.88 – 21.7.88

SUR TOUTES LES CHAUSSURES PORTANT UN POINT ROUGE ET SUR TOUTES LES SANDALETTES D'ENFANT.

50%

CHAUSSURES VÖGELE

La Chaux-de-Fonds: Av. Léopold-Robert 60 • **Neuchâtel:** Rue St-Honoré 10 • **Peseux*:** Minimarché, Centre Commercial Cap 2000.
Vente de soldes. Autorisée du 1–21 juillet 88. Exceptions: * 1–16 juillet 88.

OCCASIONS

OPEL Senator 3000 automatique	25 000 km	87	Fr.	35 800.–
OPEL Senator Deluxe automatique	55 000 km	86	Fr.	19 800.–
OPEL Omega GL Turbo-Diesel Break	22 000 km	87	Fr.	23 400.–
OPEL Omega GL Break	11 000 km	87	Fr.	23 500.–
OPEL Omega GL	21 000 km	86	Fr.	20 500.–
OPEL Ascona GLS, automatique	24 000 km	85	Fr.	14 300.–
OPEL Ascona GL	55 000 km	85	Fr.	10 900.–
OPEL Ascona Spécial, automatique	91 000 km	80	Fr.	5 300.–
OPEL Kadett GSI	25 000 km	86	Fr.	15 800.–
OPEL Kadett GSI, toit ouvrant	40 000 km	86	Fr.	15 800.–
OPEL Kadett GL	14 000 km	86	Fr.	13 800.–
OPEL Kadett GL	33 000 km	86	Fr.	11 900.–
OPEL Kadett GL, toit ouvrant	54 000 km	86	Fr.	11 700.–
OPEL Kadett LS	21 000 km	86	Fr.	11 200.–
OPEL Kadett GT, toit ouvrant	70 000 km	85	Fr.	10 200.–
OPEL Kadett Luxus	70 000 km	83	Fr.	7 700.–
OPEL Kadett Caravan	55 000 km	82	Fr.	6 700.–
OPEL Kadett Caravan	108 000 km	82	Fr.	5 600.–
OPEL Kadett S	103 000 km	79	Fr.	4 600.–
Fiat Ritmo 105 TC	40 000 km	85	Fr.	10 200.–
Fiat Uno 55	51 000 km	85	Fr.	7 500.–
Ford Taunus V6, automatique	84 000 km	81	Fr.	4 800.–
Ford Granada 2.3 L	94 000 km	79	Fr.	4 200.–
Honda Civic Hot S	55 000 km	84	Fr.	8 700.–
Lada Niva 4×4 Superluxe	9 000 km	87	Fr.	14 400.–
Lancia Beta	96 000 km	79	Fr.	3 900.–
Peugeot 305 SR, toit ouvrant	77 000 km	83	Fr.	5 800.–
Peugeot 305 SR	104 000 km	80	Fr.	3 600.–
Renault 9 TSE	78 000 km	82	Fr.	6 200.–
Renault 9 GTS	104 000 km	82	Fr.	4 800.–
VW Polo L	119 000 km	79	Fr.	3 500.–

EXPOSITION PERMANENTE - CRÉDIT - REPRISES - LEASING

Autoservices
OPEL GM
Currit, Couvet, ✆ 038/63 28 78

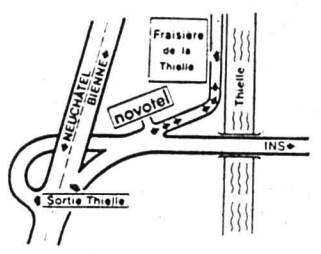

Balisé depuis la route principale à Thielle.

Vive la nature! Venez au pays des fraises
A THIELLE

Ouvert de 8 h 15 à 20 heures.
Lüdi-
Ph. Röthlisberger
✆ 038/33 47 92

Venez cueillir vos fraises pour seulement **Fr. 1.90** le ½ kg

Munissez-vous d'un récipient rigide, cageot, etc.

Renseignez-vous sur les jours de cueillette sur notre répondeur automatique. ✆ 038/182

Ovronnaz
beau chalet
récent 4 pièces.
Calme et soleil.
Fr. 425.– à
Fr. 550.–, semaine
selon saison.
✆ 021/22 23 43.
Logement City

A vendre
sous licence
Société de Services
enpleine expension,
dès Fr. 50 000.–
selon région.
Ecrire sous chiffres
1522-513685
à Publicitas,
1002 Lausanne

A vendre
Tour 102 et 90
complet, bas prix
scie à ruban
scie circulaire
meuleuse et perceuse
vélomoteur Sachs
expertisé.
R. Guyot
✆ 039/23 48 81

Ecole supérieure de commerce La Chaux-de-Fonds
cérémonie de remise des diplômes
à la grande salle communale
(Maison du Peuple)
vendredi 1er juillet 1988
à 17 heures
Entrée libre

Dame, 50 ans, cadre, désire rencontrer
monsieur
55-70 ans, pour vivre à deux des années de détente et de voyages. Mariage éventuel. Photo s.v.p.
Faire sous chiffres 91-879 à ASSA Annonces Suisses SA, avenue Léopold-Robert 31, 2301 La Chaux-de-Fonds.

novoptic
La Chaux-de-Fonds
Léopold-Robert 51
✆ 039/23 39 55
Depuis le 1er juillet 1988:
fermé le lundi

CONSULTATION JURIDIQUE
DE L'ORDRE DES AVOCATS NEUCHÂTELOIS
La Chaux-de-Fonds: Serre 67
Neuchâtel: avenue DuPeyrou 8
Un avocat pratiquant est à votre disposition pour vous donner tous conseils juridiques et pour vous orienter sur vos démarches les plus urgentes, **chaque jeudi de 16 à 19 heures.**

Publicité intensive - Publicité par annonces.

depuis 1969 vite résolues
dettes
ARRANG. FINANCIERS S.A.R.L.
2072 NEUCHATEL
038/33.69.70

TIBET 88
VOYAGES SPORTIFS
(en collaboration avec Air India)

	● TIBET : Gen./Lhasa/Gen.	Fr. 3750.–
	● GARWAL : L'Himalaya en fleurs	Fr. 3650.–
	● NEPAL : Langtang	Fr. 2990.–
	● LADDAK	Fr. 4050.–
	● BOUTHAN	Fr. 5550.–
	● TURQUIE : Mt-Ararat et Cappadocce	Fr. 2600.–
	● KENYA : Mt-Kenya	Fr. 3450.–
	● HOGGAR	Fr. 2600.–
Places limitées	● MAROC	Fr. 1750.–
	● PEROU : Tour de l'Ausangate	Fr. 4000.–

VOYAGES AVENTURE 1882 Gryon (CH)
Tel. 025/68 11 92 - 027/86 41 41
Telex FIVA 473 931 - Fax 027/86 53 74

Adresse : .....

.....

Segalo

LA CHAUX-DE-FONDS
Bd des Eplatures 44
☎ 039 / 26 60 60

Ventes spéciales autorisées
du 1er au 21 juillet 1988.

Avenir financier préoccupant

Comptes de l'Eglise catholique déficitaires

L'assemblée de la Collectivité ecclésiastique cantonale se réunit ce soir à Courrendlin. A l'ordre du jour, les comptes de 1987 qui bouclent avec un excédent de dépenses de 313.000 francs, divers amendements aux ordonnances touchant les questions de procédure, ainsi qu'un message de l'évêque du diocèse Otto Wust, message qui revêt une grande importance dans les heures difficiles que traverse le catholicisme mondial.

Si ce problème est préoccupant, celui de l'avenir financier de l'église catholique dans le Jura l'est tout autant, sinon davantage. Le budget de 1987, compte tenu d'une diminution de la subvention de l'Etat de plus de 215.000 francs, prévoyait un déficit de 413.000 francs. En raison de l'encaissement d'arriérés d'impôts pour 132.500 francs et de diminution des salaires suite au décès de l'abbé Richert, les comptes n'accusent plus qu'un déficit de 313.000 francs.

Pour équilibrer les comptes, il faudra faire un prélèvement sur la réserve pour créances douteuses qui n'atteint que 387.000 francs. C'est dire qu'une telle solution ne saurait être envisagée pour l'avenir.

COMMENT ÉQUILIBRER LES COMPTES?

Les salaires étant stables et au plus bas, et les charges de fonctionnement déjà réduites au maximum, l'équilibre des comptes à l'avenir apparaît sérieusement compromis, d'autant que l'Etat souhaite encore réduire sa subvention ces prochaines années. Ainsi, en 1988, le montant budgeté par l'Etat est inférieur de 400.000 à celui qui figure dans le budget des églises, soit grosso modo 100.000 francs pour l'Eglise réformée et 300.000 francs pour l'Eglise catholique.

Quant au groupe de travail constitué paritairement entre l'Etat et les églises, en vue de trouver une solution à cette question, groupe que préside Me Jean-Michel Conti, vice-président du Parlement, il doit rendre son rapport ces jours-ci, mais ses conclusions ne sont pas connues.

Comme la collectivité ecclésiastique catholique n'entend renoncer à aucune de ses tâches essentielles de soutien – évêché, Fédération catholique romande, écoles privées pour leurs tâches catéchétiques, Centre Saint-François, Centre pastoral, missions étrangères, Centre catéchétique, aumônerie des hôpitaux, aide aux missionnaires, Fondation pour le patrimoine religieux – c'est du côté des recettes que des ressources nouvelles devront être trouvées.

HAUSSE DES IMPÔTS DE PAROISSE?

On ne doit malheureusement pas exclure que cela se concrétise par une augmentation de la contribution des paroisses catholiques qui versent déjà 645.000 francs par an à la collectivité. Il faut encore signaler que les allègements fiscaux consentis par l'Etat en faveur des contribuables ont réduit le produit de l'impôt sur les personnes morales – les 10,5 pour cent de l'impôt d'Etat représentent l'impôt que les personnes morales versent aux églises reconnues – de près de 15 pour cent, soit de 783.000 à 660.000 dans les comptes de l'Eglise catholique en 1987. On doit s'attendre, dès 1989, à une nouvelle diminution vu l'entrée en vigueur de la nouvelle loi fiscale.

C'est pourquoi, dans l'établissement de son budget de 1989, l'administrateur de la collectivité ecclésiastique catholique M. Joseph Boillat va rechercher de quelles manières prévoir une contribution augmentée de la part des paroisses. Le risque que ces dernières soient contraintes de ce fait d'augmenter leurs propres impôts, calculés en pourcentage de l'impôt d'Etat, ne doit pas être écarté d'emblée. Tout dépendra en fin de compte des recommandations que le groupe de travail précité sera parvenu à établir avec le consentement des partenaires en cause.

V. G.

Séance d'été du Parlement jurassien

Le législatif cantonal se réunit demain à Delémont

Un ordre du jour bien chargé, pour la séance estivale du Parlement jurassien.

Dans le domaine des gros dossiers, on peut mentionner l'arrêté octroyant une subvention de plus de 560.000 francs pour la restauration du Château de Pleujouse; le décret sur les hôpitaux qui passera en deuxième lecture et qui donnera encore lieu à un certain nombre d'interventions, et l'arrêté concernant la participation de la République et canton du Jura à la Société jurassienne de l'énergie S.A. «Sojuren» chargée de gérer le gaz naturel dans le canton.

La motion pdc «en faveur de la construction d'un aérodrome régional en Ajoie» sera également traitée lors de cette session.

Quant aux deux interpellations pop et Combat socialiste relatives au rôle de l'Etat dans la non-reconnaissance d'une convention collective adoptée au bénéfice des institutions sociales jurassiennes, le ministre Gaston Brahier devrait apporter jeudi une réponse reportée lors de la dernière session. Or l'on sait qu'un recours de la Confédération romande du travail (CRT) est pendant auprès de la Cour constitutionnelle qui n'a pas encore rendu son jugement; dès lors, la réponse risque de n'être que partielle.

GyBi

FRANCHES-MONTAGNES

Après 29 ans d'enseignement

Les Bois: M. Rebetez prend sa retraite

Après 29 ans d'enseignement, M. Marc Rebetez entre en retraite. Une quarantaine d'invités l'on entouré vendredi pour lui dire des mots de gratitude. La carrière simple mais peu ordinaire de ce maître chaleureux se prêtait particulièrement à l'éloge. Les nombreux orateurs n'ont pas manqué de souligner ses qualités humaines et pédagogiques.

Devant l'assistance réunie dans une salle de classe, le président de la commission scolaire Michel Godat a retracé le parcours professionnel de M. Rebetez. Enfant de Reconvilier, il obtint une maturité littéraire à St-Maurice, puis il fit du droit à l'Université de Neuchâtel. En 1958, il abandonna un travail d'assistant géomètre pour emboucher une formation accélérée menant au brevet d'enseignement. Il tint sa première classe à Bévilard dès le 2 novembre 1959.

Un an plus tard, il fut nommé aux Bois, village pour lequel il s'est donné sans compter, comme l'a relevé Mme Lidwine Jeanbourquin qui s'exprimait au nom du Conseil de paroisse.

«Les gens modestes sont difficies à féliciter» a dit le maire Jean-Louis Boichat dans son allocution. Il a souligné que la retraite anticipée de M. Rebetez a facilité la fermeture d'une classe au village, fermeture qualifiée de momentanée.

L'inspecteur scolaire Charles Moritz a apporté les remerciements du Département de l'Education. Le métier est une vocation, a-t-il dit avant de redéfinir ce qu'est enseigner. Emaillant ses propos de citations diverses, il a mis en évidence la douceur et la sérénité, la sagesse et le sens aigu du travail dont l'instituteur a fait preuve dans son assistance à l'enfant en recherche.

Secrétaire du Syndicat des enseignants jurassiens, Hugues Plomb a brandi un livre, symbole dans la carrière d'un enseignant. Il s'est attaché à décrire toute l'émotion qui envahit l'homme lorsqu'une page se tourne après tant de dévouement à la tâche.

M. Patrick Willemin a apporté le message du Synode franc-montagnard, relevant que l'école jurassienne vit un moment important avec l'élaboration de nouvelles structures et les fermetures de classe.

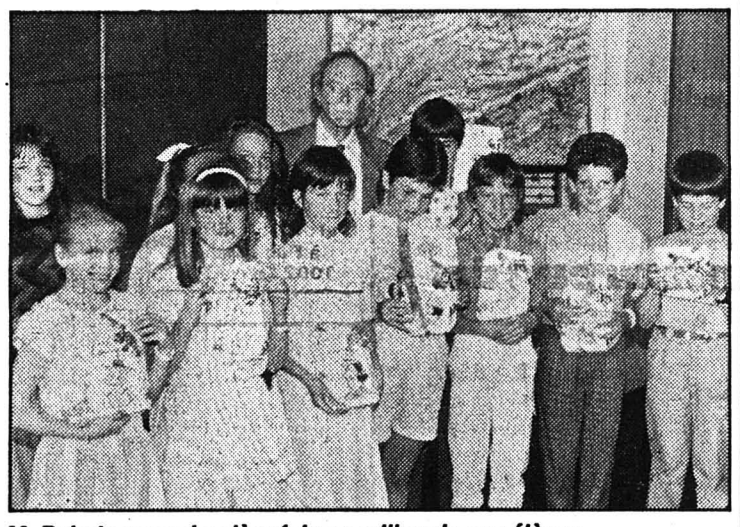

M. Rebetez une dernière fois au milieu de ses élèves.

Au nom du corps enseignant des Bois, M. Laurent Willemin a complimenté le collègue modèle et attentionné qui quitte le bateau après 28 ans de cordiaux rapports professionnels.

Au milieu des cadeaux et des fleurs, et tout ému par tant d'infractions à sa modestie, M. Rebetez a remis une attention personnalisée à chacun des élèves de sa classe. Ceux-ci ont ponctué la fête de leurs chants et productions individuelles. Les invités ont ensuite partagé un repas préparé à l'école ménagère par la classe de 8e. (bt)

Paysans à la fête

Samedi et dimanche à Alle

La neuvième Fête des paysans jurassiens aura lieu les 2 et 3 juillet prochain à Alle. Le comité d'organisation a décidé de la consacrer à la jeunesse et à l'élevage pratiqué dans le canton.

Les quatre races, tachetée noire, rouge, brune et FSBB seront représentées par une centaine de bovins accompagnés de taureaux. Les chevaux Franches-Montagnes participeront aussi, par des étalons, des juments suitées et de jeunes chevaux. Les moutons, caprins, porcs, lapins, poules, oies, canards, apporteront un complément bienvenu à ce panorama de l'élevage.

Le clou de la manifestation sera sans doute la présence de bovins à viande. Les quatre sections reconnues officiellement seront à Alle, soit les sections Angus, Limousin, Charolais et Remontes Eng, accompagnées chacune d'un taureau adulte.

On peut donc dire que tout le bétail qui sera présenté dans la halle d'exposition et sur la place de fête illustrera la qualité de l'élevage pratiqué dans le Jura.

Des démonstrations de soins d'hygiène des pieds des bovins, une animation audiovisuelle sur les transplantations embryonnaires – un sujet d'actualité non seulement chez les animaux – et l'élection par de jeunes éleveurs des meilleures et plus belles vaches des quatre races présentées constitueront le côté technique par ailleurs fort prisé de la fête.

Enfin, les jeunes du Syndicat chevalin de la vallée de Delémont présenteront un quadrille qui s'annonce comme particulièrement réussi.

La fête comprendra en outre une partie récréative, avec danse, repas et bal populaire. Le monde paysan a donc rendez-vous samedi et dimanche à Alle.

V. G.

COMMUNIQUÉ

Rendez-vous à Glovelier

L'Association des usagers des transports publics communique:

– Défendre les intérêts des usagers des transports publics;

– Participer à rendre les offres meilleures pour le client;

– Inciter chacun à utiliser au maximum les transports publics.

Pour mener à bien ces objectifs notre association doit absolument enregistrer au plus vite le maximum d'adhésion d'usagers des transports publics. Ainsi elle sera considérée comme interlocuteur valable et reconnue représentative des usagers.

Un rendez-vous est fixé le soir du 1er juillet, à Glovelier, avec tous les membres et futurs membres intéressés à la défense de leurs intérêts. Discussion sera portée sur trois objectifs prioritaires pour l'instant: (a) le dossier du prolongement CJ. – (b) nos réductions de tarifs proposées. – (c) les horaires CFF/CJ 88/89 et dès 89. (comm)

Dispensaire des Franches-Montagnes

Après avoir travaillé durant deux jours pour la campagne radio-photo aux Franches-Montagnes, les infirmières ont bien voulu accepter de sourire pour une photo (de droite à gauche: Mlles Brigitte Rey et Sabina Müller, Mme Suzanne Jacoulot, infirmière du Dispensaire des Franches-Montagnes). Pour tout leur dévouement les infirmières ont été remerciées par les responsables du dispensaire: MM. Louis Brischoux, secrétaire-caissier, et Henri Queloz, président. (z)

Eh oui, tout se collectionne!

Un soir avec les CCCC à Saignelégier

Bagues de cigares, parapluies,.. on compte déjà bon nombre d'objets dignes de collections autour desquels s'organisent rencontrent ou bourses d'échange.

Mais la passion qui vient de s'emparer d'honorables citoyens, disséminés un peu partout en Suisse et ailleurs, celle-là est insolite: ils Collectionnent les Couvercles de Crème à Café...

Devant la variété des motifs qui décorent les petits récipients accompagnant la tasse de café, ils ont craqué!

Dès lors, le Groupement franc-montagnard de collectionneurs, organise une première rencontre des CCCC avec bourse d'échange, d'entrée de cause.

La réunion, réservée aux CCCC, se déroulera lundi 4 juillet, dès 20 heures, Hôtel Bellevue à Saignelégier.

L'objectif de la société organisatrice est de permettre aux CCCC disséminés dans les régions des crèmes à café, d'établir des contacts, de se renseigner et même de consulter, déjà, le catalogue. Et les organisateurs ajouent que la soirée est ouverte à toute personne qui souhaiterait s'initier ou tout simplement satisfaire sa curiosité.

(comm/Imp)

Prévention et lutte contre l'incendie

Pour son assemblée annuelle, le Groupement des firmes de Suisse romande et du Tessin distribuant du matériel de lutte contre le feu, s'est réuni récemment à Saignelégier au Centre de loisirs des Franches-Montagnes.

A cette occasion, après avoir débattu de divers problèmes propres à leur activité, les représentants des firmes romandes présentes ont entendu M. Pierre Paupe, directeur de l'Assurance immobilière du canton du Jura, ainsi que M. François Jobin, responsable de la division «Police du feu».

Ce fut l'occasion pour les orateurs de préciser les objectifs des instances officielles jurassiennes en matière de prévention et de lutte contre l'incendie.

Lors de cette rencontre, le climat de confiance régnant entre les firmes présentes et les instances officielles a été relevé et l'accueil au Centre de loisirs, apprécié de chacun.

(sp)

TRIBUNE LIBRE ET DROIT DE RÉPONSE

Le Gouvernement jurassien se trompe

Le Gouvernement jurassien a décidé de ne pas subventionner la patinoire couverte de Delémont. Le Hockey-Club Courrendlin ne peut accepter ni le fond, ni la forme du communiqué qui est parvenu, à ce sujet, à la presse. Dire que la clause du besoin n'est pas remplie est un grossier mensonge. Il faut ne rien connaître aux sports de glace pour affirmer une telle ineptie.

En ce qui concerne le HC Courrendlin, nous dirons que la décision de Morépont a pour conséquence d'empêcher les jeunes de notre village de s'adonner au hockey sur glace, donc d'assurer la relève de notre société.

Faute de trouver de la glace à louer, nous ne pouvons en effet pas procéder à des entraînements destinés à la jeunesse.

Prendre alors les juniors avec les actifs? Impossible. Nous bénéficions de la glace, à Moutier, le plus souvent de 21 h 15 à 22 h 30. Les matchs? Etant donné que les patinoires du Jura, du Jura bernois et du canton de Neuchâtel ne peuvent «absorber» toutes les rencontres de championnat nous avons joué la majorité des parties de la saison écoulée à 21 h... et parfois le dimanche, à cette heure tardive!

Comme le HC Courrendlin n'est pas à part, mais que tous les clubs du district de Delémont sont logés à la même enseigne, ou presque, nous tenions à en informer le Gouvernement jurassien. Certains chiffres donnés par le service de presse du Gouvernement jurassien nous font d'ailleurs douter du sérieux de l'étude du dossier effectuée par notre exécutif.

En conclusion, nous demandons au Gouvernement de faire machine arrière et de subventionner la patinoire de Delémont. L'avenir et la santé de la jeunesse du district de Delémont vaut bien ce petit effort!

J.-R. Jacquemai
Président HC Courrendlin
Courrendlin

Rédaction jurassienne:
Gladys Bigler
✆ 032/97.49.13

Vous le savez?
dites-le nous...
L'Impartial
039/211 135

Pêches d'Italie

Offre spéciale du 29.6 au 2.7

Le kg **1.30**

Promotion fraîcheur! Anneau-gril

Cette savoureuse saucisse à rôtir, au goût épicé et relevé, non seulement flatte le palais, mais est également décorative et amusante. En bref, elle est idéale pour varier les plaisirs de vos grillades en plein air cet été.

Offre spéciale du 29.6 au 5.7

Anneau gril (Saucisse à rotir de porc)

280 g ~~4.-~~ **3.-** (100 g 1.07,1)

Pommes de terre nouvelles du pays

Offre spéciale du 29.6 au 2.7

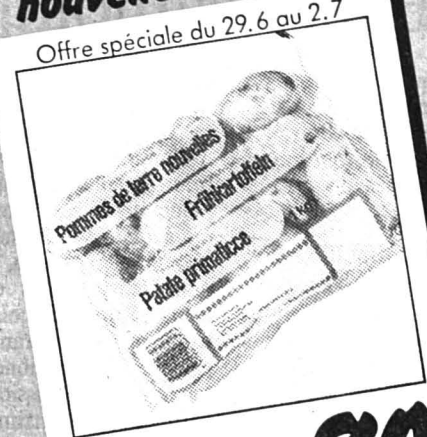

Le sac de 1 kg **-.80**

Mignon Bel Paese Fromage à tartiner italien

Multipack du 29.6 au 5.7

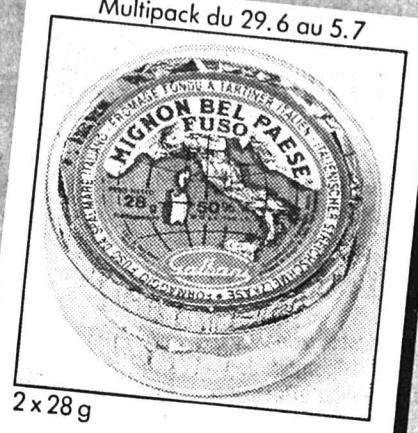

2 x 28 g ~~-.95~~ **-.75**

A partir de 2 boîtes (100 g 1.33,9)

Autres offres spéciales:

Offre spéciale du 29.6 au 5.7

Cidre de pommes sans alcool

1 litre ~~1.40~~ **1.10**

(+ dépôt -.50)

Multipack du 29.6 au 5.7

Jus de pomme et «Naturtrüeb» en emballage-brique de 1 litre

1 litre ~~1.20~~ **-.90**

A partir de 2 emballages au choix

(Jusqu'à épuisement du stock!)

Surprise no 26

10 tablettes de chocolat fin suisse

Le sachet (10 x 100 g) ~~11.80~~ **8.80**

MIGROS

immobilier

A louer
Bois Noir 39 et 41
pour le 31 juillet 1988

studios

✆ 039/26 06 64

Monlogis SA

À LOUER
Moulin 55e – Cortébert

appartement de 3 pièces

Libre dès le 1er juillet 1988.
Fr. 480.–, charges comprises.
Garage à disposition.

GÉRANCE ET TRANSACTIONS IMMOBILIÈRES
Girardet 57 - Le Locle

✆ 039/31 62 40

A louer à Saint-Imier, rue des Envers 21, tout de suite, 2e étage

appartement de 3 pièces

récemment rénové, avec cuisine agencée, situation tranquille, loyer Fr. 450.– + Fr. 60.– de charges. ✆ 061/99 50 40

A louer au Locle, Communal 12, pour début août

très beau 2 pièces

bien situé, 2 balcons, cuisine agencée, cave. Fr. 455.– charges comprises.

Pour visiter: ✆ 039/31 39 72 (concierge)

A louer à Villeret, situation tranquille, rue de la Vignette 30, bel

appartement de 4 pièces

poste de conciergerie à donner. Loyer Fr. 540.– + 60.– de charges. ✆ 061/99 50 40

A louer à Tramelan, Grand-Rue 97,

local d'environ 140 m²

pour l'industrie des loisirs. Prix sur demande.

✆ 061/99 50 40

La Chaux-de-Fonds

A vendre appartement de

3½ pièces

Acquisition possible avec la participation de l'aide fédérale:
fonds propres nécessaires
Fr. 17 000.–
mensualités: Fr. 649.–
(toutes charges comprises).
Garage à disposition.

Bureau de vente:
La Chaux-de-Fonds 039 23 83 68

HABITATIONS POUR TOUS SA
Agence pour le canton de Neuchâtel et le Jura Bernois: Rue des Moulins 51 2004 Neuchâtel. Tél. 038/25 94 94

Vacances au soleil du Valais

A louer à Haute-Nendaz (1350 m) (10 courts de tennis, leçons, tournois. Ski d'été au glacier du Mont-Fort. Piscine, squash, fitness, minigolf, pêche, équitation. 200 km de promenades balisées):

Prix pour 7 jours

	Juillet/août	Sept.
Studio 2 pers.	225.–	130.–
Studio 4 pers.	280.–	200.–
2 pièces 4 pers.	355.–	250.–
3 pièces 6 pers.	420.–	310.–
4 pièces 6-8 pers.	570.–	370.–
Chalet 6-8 pers., dès	600.–	440.–

y compris accès gratuit au centre sportif, piscine, tennis.

En supplément: nettoyage, blanchissage, taxe de séjour et frais de réservation.

Inter-Agence, 1997 Haute-Nendaz, ✆ 027/88 23 19 ou 88 32 28 (9 à 12 heures, 15 à 18 heures).

vacances - voyages

BURRI VOYAGES SA MOUTIER

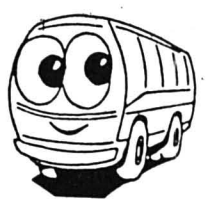

Courses de plusieurs jours

Tyrol – Innsbruck
11-14 juillet — 4 jours: 395.–

Séjour au bord du lac de Garde
Venise, Desenzano, Sirmione
18-23 juillet — 6 jours: 495.–

Grisons – Samnaun – Lugano
24-29 juillet — 6 jours: 545.–

Lugano
22-28 août — 7 jours, de 405.– à 595.–

Tyrol – Innsbruck
25-28 août — 4 jours: 395.–

Normandie – Bretagne
5-11 septembre — 7 jours: 840.–

Fête de la bière, Munich
17-19 septembre — 3 jours: 310.– à 410.–

Vacances balnéaires en Italie

Lido di Savio, Ravenna
18-30 juillet — 13 jours: de 930.– à 960.–

Vacances balnéaires en Espagne

Costa Dorada / Brava
18 juillet – 5 août — 19 jours: de 1410.– à 1645.–
18 – 27 juillet — 10 jours: de 795.– à 860.–
25 juillet – 5 août — 12 jours: de 900.– à 995.–

Départ des principales localités de Suisse romande.

Demandez nos programmes détaillés ou inscriptions chez:
Burri Voyages
Rue Centrale 11 – 2740 Moutier – ✆ 032/93 12 20
ou 93 12 11
ou
Touring Club Suisse
Av. Léopold-Robert 88 – 2300 La Chaux-de-Fonds
✆ 039/23 11 22
ou auprès de votre agence de voyages

divers

Prix cassés - prix cassés - prix cassés - prix cassés - prix cassés

Jolie-Mode — Jolie-Mode

FRANÇOISE
F. Vonlanthen – Rue Neuve 2
2300 La Chaux-de-Fonds
✆ 039/288171

casse les prix!

SOLDES:

20% 30% 50%

Jolie-Mode — Jolie-Mode

Prix cassés - prix cassés - prix cassés - Prix cassés - prix cassés

En toute saison, *L'IMPARTIAL* votre source d'informations

immobilier

Un placement idéal pour votre caisse de retraite!
Au centre de Saint-Imier, nous vous offrons un

immeuble de 5 appartement

entièrement rénové. 4 x 5½ pièces, 1 x 4½ pièces. 2 x chambres séparés avec douche commune. Transformé dans les règles de l'art avec beaucoup de charme.

Prix selon entente.

Liegenschaften — Etude immobilière

werner engelmann

Biel, Am Wald 36 — Bienne, Tél. (032) 25 04 04

À VENDRE

AU LOCLE

Villa locative

bien située dans une zone de verdure. Cette villa comprend 2 appartements de 7 pièces chacun. Cheminée de salon. Bains. W.-C. indépendants. Toutes dépendances. Possibilité de créer un appartement identique de 7 pièces. Terrain arborisé de 4000 m² environ, constructible. Notice détaillée à disposition.

S'adresser à:

GÉRANCE CHARLES BERSET
La Chaux-de-Fonds
Jardinière 87 – ✆ 039/23 78 33

SNGCI
MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ NEUCHÂTELOISE DES GÉRANTS ET COURTIERS EN IMMEUBLES

CANTON DE NEUCHÂTEL

Fêtes scolaires au Val-de-Ruz

Concentration dans le jeu à Cernier. *(Photo Schneider)*

De nombreuses communes ont déjà procédé aux animations marquant la fin de l'année scolaire alors que d'autres s'apprêtent à vivre ces moments de détente et de bonne humeur à la fin de la présente semaine.

Ainsi, tant à Cernier, qu'aux Geneveys-sur-Coffrane, aux Hauts-Geneveys ou encore à Valangin, de nombreuses attractions avaient été mises sur pied par les différentes commissions scolaires et les enseignants pour marquer le cap des promotions.

Le soleil est venu gratifier ces journées et tempérer la généralement longue soirée familière faisant partie de ces manifestations. (ms)

Cortaillod desservi

Par les bateaux de la LNM

La Société de navigation sur les lacs de Neuchâtel et Morat annonce que le port de Cortaillod sera desservi à nouveau régulièrement par ses bateaux. Dès jeudi 30 juin, si tout va bien. On se souvient que le trafic avait été suspendu à la suite de l'affaissement d'une ligne en avril de cette année. Des autocars avaient alors assuré les liaisons avec cette localité. La dalle du débarcadère ne pourra être coulée qu'en fin de saison, c'est pourquoi une passerelle provisoire va être installée, qui permettra aux unités de la compagnie d'aborder en toute sécurité. (pyc)

Dans la continuité

Séance du Conseil communal de Colombier

La première séance du nouveau Conseil communal de Colombier s'est déroulée lundi soir. L'exécutif avait à nommer son bureau et procéder à la répartition des dicastères.

M. Bernard Baroni (rad) continuera d'assurer la présidence de la commune aux deux colombes. Il s'occupera des dicastères suivants: finances, sports, loisirs et culture. M. Laurent von Allmen (soc) a été nommé vice-président; il prendra les bâtiments et la police. M. Benoît Pizzera (lib) sera secrétaire; ses dicastères: les Travaux publics et la protection civile. M. Yves-Roger Calame (rad), secrétaire suppléant, aura l'instruction publique et les Services industriels.

Quant à M. Heinz Luginbühl (soc), il aura pour tâche les domaines, forêts et services sociaux. (rs)

CELA VA SE PASSER

Audition de clôture du Conservatoire

L'audition de **clôture du Conservatoire** se déroulera **ce soir mercredi 29 juin à 19 h 30 au Temple du Bas.** S'y produiront six élèves nouvellement diplômés en flûte traversière, chant, piano et violon. L'Orchestre de chambre de Neuchâtel, dirigé par Jan Dobrzelewski, les accompagnera dans l'exécution d'œuvres de Devienne, Granados, Grieg, Schumann, Tchaïkowski et Bruch, (DdC)

Fête scolaire à Chézard

La commission scolaire et le corps enseignant de Chézard-Saint-Martin organisent **une fête scolaire jeudi 30 juin.** Le cortège des enfants partira de la salle de paroisse à 17 h 30 pour se rendre au Boveret où aura lieu la partie officielle, dont un lâcher de ballon vers 19 heures. Restauration sur place. (Imp)

L'Imparaphrase

Il a fallu attendre treize jours, un record pour que «tombe» la quinzième phrase soumise à votre sagacité. C'est une «récidiviste» qui l'a découverte la première et remporte 200 fr en bons de voyage, soit Mme Edith Forissier, Charrière 73b à La Chaux-de-Fonds, mettant un terme à cette saison de jeu par un poème fort bien tourné et plein d'esprit consacré à l'Imparaphrase et ses animateurs.

Bravo et merci à cette aimable concurrente.

La phrase mystère, qui rappelons-le était un quatrain, dévoilons-là:

Martin mon merveilleux et vieil ami
Dit à sa bête un ânier fort gentil
Si tu bosses et si tu marches droit
Sois assuré que demain j'enlève le bât.

Dès aujourd'hui, nous laissons en repos vos méninges (et les nôtres) jusqu'à la rentrée où, sur les ondes de RTN-2001, vous pourrez jouer à notre nouveau concours qui promet de beaux cadeaux et vous donnera l'occasion de tester votre perspicacité. Merci encore à tous ceux qui ont participé à L'Imparaphrase. Nous espérons qu'ils y ont trouvé plaisir. (dn)

Pompes funèbres Arnold Wälti
Epargne 20 Tél. (039) 28.22.64
Jour et nuit - Cercueils - Transports
Formalités - Prix modérés

Le fantôme du chômeur

Audience du Tribunal de police du Val-de-Ruz

La Caisse cantonale contre le chômage n'apprécie guère que l'on touche des prestations d'un côté, et que l'on travaille «au noir» de l'autre. Elle était ainsi présente à l'audience pour défendre son point de vue contre G. C., prévenu d'infraction à la législation sur l'assurance-chômage.

Les 6, 10 et 20 mars 1988, la gendarmerie a constaté que le prévenu travaillait pour une installation de remontées mécaniques de la région. Il perforait les abonnements des clients, pelletait la neige au départ des installations, circulait sur une moto-neige et réparait la piste. Tant lors de l'enquête qu'à l'audience, le prévenu a nié avoir bénéficié d'un contrat d'engagement.

– J'ignorais que je ne pouvais pas travailler pour mon plaisir, sans être payé, a dit C. G., admettant toutefois avoir reçu un simple pourboire de 300 francs à la fin de la saison.

G. C. nie également s'être trouvé sur les lieux le 20 mars.

– Alors, d'après vous, c'est un fantôme que la police a vu ce jour-là ? a demandé le président.

L'«employeur», propriétaire des installations, était cité en qualité de témoin. Lui aussi, lors de l'enquête, tenait une version très proche de celle du prévenu. La moutarde est-elle montée au nez du président? Toujours est-il que celui-ci a interrompu l'audience quelques instants, pour permettre au témoin de lire pesonnellement le Code pénal et plus précisément les articles sanctionnant notamment le faux témoignage.

L'avocat du prévenu a conclu à l'acquittement, reprochant à la justice de «faire le procès du bénévolat». Le président rendra son jugement la semaine prochaine.

TROP C'EST TROP

C'est ce qu'a dû penser le tribunal, dans la cause qui voyait J.-M. F. comparaître sous la prévention d'ivresse au volant et infractions LCR. Le 19 avril, vers 23 heures, le prévenu a entrepris le dépassement d'un véhicule entre la fin du pont de La Sorge à Valangin et Boudevilliers, malgré une signalisation annonçant une zone de chantier et signifiant une interdiction de dépasser. En raison du rétrécissement de la chaussée, le prévenu a dû se rabattre, heurtant le flanc de l'autre véhicule.

L'analyse du sang prélevé sur J.-M. F. a révélé un taux moyen d'alcoolémie de 1,61 pour mille.

Les antécédents mentionnaient une ivresse au guidon datant de 1981 et quelques six semaines après cet accident, J.-M. F. est encore «tombé» dans un contrôle de police, laquelle constatait que le cyclomoteur du prévenu était dépourvu de plaque de contrôle valable.

La coupe était pleine et le tribunal a condamné J.-M. F. à 8 jours d'emprisonnement ferme, 240 francs d'amende et 334 fr 50 de fais.

● *Le tribunal était présidé par M. Daniel Jeanneret, assisté de M. Patrice Phillot, substitut au greffe.* (Zn)

DÉCÈS

COFFRANE
M. Charles Holzhauer, 1905.

CANTON DU JURA

Diplômés de métiers de bouche

Cérémonie 1988 annulée

La traditionnelle cérémonie de remise des diplômes des métiers de bouche n'aura pas lieu cette année. C'est la décision qu'a dû prendre le comité d'organisation lors de sa dernière séance.

Prévue initialement pour le mercredi 6 juillet 1988, elle a été reportée une première fois au jeudi 30 juin 1988, étant donné que plusieurs apprentis et responsables de l'organisation auraient déjà été en vacances.

Malheureusement, des circonstances indépendantes de leur volonté les empêchent d'organiser les examens à la date et aux endroits prévus.

Les apprentis recevront toutefois les cadeaux-souvenirs et récompenses auxquels ils ont droit. (comm)

JURA BERNOIS

Constant développement de l'Ecole de musique

L'Ecole de musique du Jura bernois connaît un développement constant. Les élèves étaient près de 600 durant l'année écoulée, tandis que le Conservatoire de Berne a souligné une fois encore la qualité de l'enseignement qui y est dispensé.

Durant cette année scolaire 87-88, l'école a organisé 14 auditions, ce qui représente plus de 300 productions d'élèves, dans différentes localités de la région.

70 ÉLÈVES AUX EXAMENS

Par ailleurs, une septantaine d'élèves se sont préparés et présentés aux examens – qui sont facultatifs – huit d'entre eux obtenant des résultats de degré supérieur, qui sont: Ruth Zemp, Marianne Zeller, Pascale Feusier, Catherine Schwab, Muriel Rais (toutes au piano), Nadia Oberli (guitare), Yves Chopard (clarinette) et Olivier Niederhäuser (trompette). On comptait de surcroît 43 élèves en degré moyen et 19 en degré élémentaire.

Au cours de l'assemblée générale de l'école, les membres ont appris avec une évidente satisfaction que le nombre d'élèves est en constante augmentation, tandis que l'exercice financier tourne sur quelque 600.000 francs.

Deux changements à relever au sein du comité, où Charles Mojon a été élu vice-président, tandis qu'Otto Christen a remplacé Ulrike Droz.

DES PROFESSEURS TRÈS CONSCIENCIEUX

Last but not least, l'école peut se féliciter de l'attitude de ses professeurs, qui ne se contentent pas de leur formation actuelle et ne cessent dès lors de la parfaire. C'est ainsi qu'Olivier Rouget vient d'obtenir un diplôme de flûte au Conservatoire de Delémont et Blaise Brunner, guitariste, un premier certificat de luth au Conservertoire de La Chaux-de-Fonds. Myriam Spycher, pianiste, a réussi pour sa part un premier certificat de chant, dans le même établissement de la Métropole horlogère, tandis que Jean-Claude Linder obtenait un diplôme de direction de fanfare, auprès de la Société neuchâteloise de musique. (comm-de)

AVIS MORTUAIRES

Repose en paix chère maman et grand-maman.
Ton souvenir restera gravé dans nos cœurs.

Monsieur et Madame Raymond Martinelli-Clémence:
Monsieur et Madame Patrick Martinelli-Perrenoud;
Monsieur Mario Martinelli;
Monsieur et Madame Rémi Bottari-Brägger et leurs enfants;
Monsieur et Madame Jean-Pierre Martinelli-Moser et leurs enfants;
Les descendants de feu Henri Calame;
Les descendants de feu Marcel Nobs;
Les descendants de feu David Jeanmaire,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont le grand chagrin de faire part du décès de

Madame

Marguerite MARTINELLI

née CALAME

leur chère et regrettée maman, belle-maman, grand-maman, tante, cousine, parente et amie que Dieu a accueillie lundi, dans sa 86e année.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 27 juin 1988.

LE CULTE SERA CÉLÉBRÉ AU CENTRE FUNÉRAIRE JEUDI 30 JUIN À 14 HEURES.

Le corps repose au pavillon du cimetière.

Domicile de la famille: Sophie-Mairet 20.

Veuillez penser à la Ligue neuchâteloise contre le cancer, ccp 20-6717-9.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

Je recueille sur la route
le voyageur fatigué
près des eaux paisibles.

Madame Mireille Bourquin et ses enfants;

Monsieur Aimé Grandjean, ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants;

Madame Elisa Huguenin, à Bienne, et familles,

ainsi que les familles Paillard et Meylan ont le chagrin de faire part du décès de

Madame

Ami PAILLARD

née Yvonnette GRANDJEAN

leur chère sœur, tante, nièce, cousine, parente et amie que Dieu a accueillie mardi dans sa 92e année, après une longue maladie supportée avec un grand courage.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 28 juin 1988.

Le culte sera célébré au Centre funéraire vendredi 1er juillet à 10 heures, suivi de l'incinération.

Le corps repose au pavillon du cimetière.

Domicile de la famille: Mme et M. S. Moser-Bourquin Paix 145.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

M. et Mme André Rognon-Siegenthaler et leurs enfants vous remercient de tout cœur de l'amitié et de la sympathie que vous leur avez témoignées lors du décès de leur très cher papa et grand-papa

MONSIEUR LOUIS ROGNON

Nous avons été profondément touchés de tous les témoignages d'estime et d'affection dont notre cher défunt a fait l'objet, ainsi que de la part que vous avez prise à notre douloureuse épreuve, par vos visites, vos messages, vos dons de messes, vos envois de fleurs, votre présence aux obsèques.

Nous vous prions de trouver ici l'expression de notre reconnaissance.

LA CHAUX-DE-FONDS, juin 1988.

LE LOCLE

Très touchés par les nombreuses marques d'affection et de sympathie qui nous ont été témoignées lors du décès de

MADAME IRÈNE DUVANEL-COSANDIER

nous remercions vivement toutes les personnes qui ont pris part à notre épreuve, par leur présence, leur envoi de fleurs, leur message ou leur don.

Nous leur en sommes profondément reconnaissants.

ANDRÉ DUVANEL ET FAMILLE.

DEMAIN
10 %
dans les
DROGUERIES
(articles réglementés et nets exceptés)

divers

Je prendrais en pension
pour les vacances horlogères, *vos oiseaux, canaris, perruches, mainates et perroquets.*
Prix avantageux.
✆ 039/28 26 84

Chaque jour
fraises
et
raisinets
à cueillir soi-même.
Canal Nidau-Büren
à Port.
Gassner Frères, Port,
✆ 032/51 08 52

ESPACE DECOR
Dès maintenant
AFFAIRES A FAIRE
Prix imbattables sur nos tapis d'Orient
Aut. par le Département de police du 1er au 21 juillet 1988.
TAPIS D'ORIENT
OBJETS DE DÉCORATION
Rue des Moulins Neuchâtel ✆ 038/24 24 01
MOQUETTES
REVÊTEMENTS DE SOLS

Le mot mystère

Définition: La Corse: mot de 6 lettres
Biffez dans la grille les mots que vous repérez et qui figurent dans la liste ci-dessous. Une fois tous les mots trouvés, il ne vous restera que le mot mystère, que vous lirez de gauche à droite et de haut en bas. **Solution: Page 3**

A	J	A	E	R	T	E	H	C	O	N	E	F
N	Z	A	N	E	R	A	A	C	R	O	L	O
S	A	L	C	A	L	T	A	V	G	N	V	R
E	B	C	A	T	E	N	A	R	C	A	A	T
V	A	A	E	R	A	C	O	I	L	V	E	E
I	N	C	I	L	C	B	M	Z	I	T	H	D
L	A	A	E	A	U	A	O	N	T	C	A	O
I	C	L	P	O	M	R	S	I	O	A	Z	L
S	O	O	M	U	R	E	I	R	S	N	O	A
A	R	O	C	A	C	S	T	C	E	I	Z	I
G	E	A	L	C	O	B	R	O	C	D	U	A
R	V	B	O	A	A	N	G	I	S	E	U	B
O	O	C	S	A	M	A	L	A	C	S	L	R

A Agro, Aja, Albo, Alza, Alzo, Anse, Arena, Arro, Asco
B Borgo, Buis
C Cacalo, Canale, Capo, Catéri, Cavo, Cima, Corbo, Cuma
E Esigna
F Feno, FLNC, Fort
H Halte, Hêtre
L Lac, Lacs, Lama, Lavo, Leca, Lecci, Lisa, Lorca
N Noche, Nonza
O Ocana
R Ravin, Roche, Rude
S Secco, Sevi
T Tedola, Tetti
U Uomo
V Vacca, Vero
Z Zoza

divers

REVI-CITERNE
R. LANNAUD — BÔLE
Révisions
Installations citernes plastique
Bacs en tôle
Feuille PVC
Citernes cuirassées en béton armé
Hors service
et découpage de citerne
038/42 52 34

L'ÉCONOMIE C'EST TOUT BÉNÉFICE
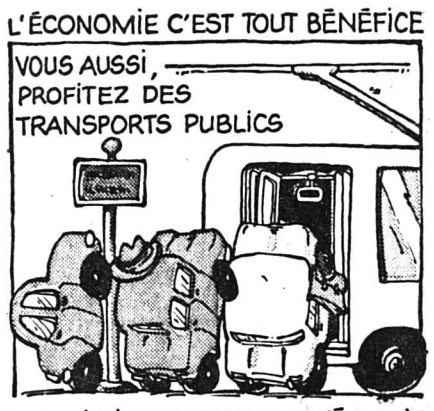

COMMISSION CANTONALE DE L'ÉNERGIE

Perdu
jeudi 23 courant
à Migros-Centre
1 collier de perles
Souvenir.
✆ 039/28 23 74
Récompense.

Ancien écuyer
du dépôt à Berne,
débourre jeunes chevaux sur place ou reprise en main.
✆ 039/23 53 05

Règlement du concours des fenêtres et balcons fleuris 1988

L'association Jurre La Chaux-de-Fonds — L'Impartial, la voix d'une région — Kuoni

Art. 1 Ce concours est destiné à encourager la décoration florale de balcons et fenêtres, terrasses, devantures de commerces, fermes par des plantes vertes et fleuries, pendant l'été à La Chaux-de-Fonds. Le jury ne tiendra aucun compte des plantes, fleurs artificielles ni de tentures. Les vases à fleurs seront peints ou cachés et resteront dans l'uniformité des caissettes de présentation.

Art. 2 Seront admis à concourir les personnes présentant des balcons et fenêtres, terrasses, devantures de commerces, fermes visibles d'une chaussée de bonne circulation et situés sur le territoire de la Commune de La Chaux-de-Fonds. Les ruelles et cours intérieures ne sont pas prises en considération.

Art. 3 Toute personne, propriétaire ou locataire peut prendre part au concours à l'exception des membres du jury. L'inscription est gratuite.

Art. 4 Les participants au concours trouveront des bulletins d'inscription auprès des fleuristes de la ville jusqu'au 6 juillet 1988.

Art. 5 Des récompenses seront distribuées aux participants ayant totalisé au minimum 35 points (maximum possible 60 points).

Art. 6 Les décisions du jury sont sans appel. Aucune correspondance ne sera échangée sur les décisions, l'organisation ou les récompenses du concours.

Le président du jury: Bernard Wille
La Chaux-de-Fonds, juin 1988

Bulletin d'inscription
Concours «balcons fleuris» de La Chaux-de-Fonds 1988

Délais prolongé jusqu'au 6 juillet 1988

Nom: Prénom:

Rue: No: Etage:

Catégories: Balcons et fenêtres ☐ Terrasses ☐
Devantures de commerce ☐ Fermes ☐

A retourner jusqu'au 6 juillet 1988 à: M. Bernard Wille
Parcs et plantations
Rue des Pâquerettes 34
2300 La Chaux-de-Fonds

Garage de la Ronde
vend expertisées:

FIAT
Panda 750 L
1987, 13 800 km
Panda 1000 CL
1986, 10 000 km
Panda 1000 S To
1987, 10 500 km
Panda 4×4 To
1987, 17 000 km
Uno 45 S 3 p.
1987, 9 400 km
Uno 70 S 5 p.
1985, 66 800 km
Fiat 132 2000 I
1981, 75 000 km
Fiorino
1984, 61 000 km

CITROËN
BX 14 E
1986, 46 000 km
BX 16 TRS
1985, 49 000 km
BX 16 RS
1988, 7 000 km
CX 2400 Break
113 000 km

Opel Kadett 1.6 LS
1986, 43 000 km
Lancia A 112 Elite
1984, 62 000 km
Innocenti SL
1984, 55 000 km
Facilités, crédit.

Fritz-Courvoisier 55
La Chaux-de-Fonds
✆ 039/28 33 33

Express CRÉDIT
avec une limite maximale dans les 24 heures
Montant élevé, faibles mensualités, également pour crédits en cours
056/27 25 45

IMPAR SERVICE

Service du feu ✆ 118 **Police secours ✆ 117**

La Chaux-de-Fonds

Maison du Peuple: 20 h, exposé avec diapos, «Ballenberg».
Centre sportif: 18 h 30, meeting d'athlétisme.
Théâtre: 20 h, cérémonie de remise des baccalauréats.
Piscine des Mélèzes: ouv. 9-20 h.
Pharmacie d'office: Chapuis, L.-Robert 81, jusqu'à 20 h. Ensuite, Police locale, ✆ 23 10 17, renseignera. **Urgence médicale et dentaire:** ✆ 23 10 17 renseignera. **Hôpital:** ✆ 21 11 91.

Cinémas
Corso: 21 h, Le pacte; 19 h, La petite allumeuse.
Eden: 19 h, 21 h, La méridienne.
Plaza: 16 h 30, 18 h 45, 21 h, Police Academy 5.
Scala: 21 h, Hairspray; 18 h 30, Orange mécanique.

Le Locle

Cinéma Casino: fermeture annuelle.
Pharmacie d'office: Casino, jusqu'à 20 h. En dehors de ces heures ✆ 31 10 17 renseignera. **Permanence médicale:** ✆ 31 10 17 ou service d'urgence de l'Hôpital, ✆ 34 11 44. **Permanence dentaire:** ✆ 31 10 17.

Neuchâtel

Salle du Pommier: 20 h 30, Tribune de l'architecture.
Temple du Bas: 20 h, séance de clôture du Conservatoire.
Plateau libre: 22 h, Purple Hearts.
Pharmacie d'office: Bornand, rue St-Maurice, jusqu'à 21 h. Ensuite ✆ 25 10 17.

Cinémas
Apollo 1-2-3: 17 h, 20 h 30, Little Big Man; 17 h, 20 h 15, Baby boom; 17 h, 20 h 45, Badgad café.
Arcades: 14 h 30, 17 h 30, 20 h 30, Bird.
Bio: 20 h 45 (esp), El norte; 18 h 15 (esp), La loi du désir.
Palace: 15 h, 18 h 30, 21 h, Police Academy 5.
Rex: 15 h, 18 h 30, 20 h 45, Une nuit à l'Assemblée nationale.
Studio: 21 h, L'œuvre au noir; 18 h 30, La ballade de Narayama.

Val-de-Ruz

Service de garde pharmacie et médecin, en cas d'urgence, ✆ 111 ou gendarmerie ✆ 24 24 24. **Hôpital et maternité, Landeyeux:** ✆ 53 34 44. **Ambulance:** ✆ 117.

Val-de-Travers

Couvet, cinéma Colisée: relâche.
Hôpital de Fleurier, ✆ 61 10 81. **Hôpital de Couvet, maternité et urgences:** ✆ 63 25 25. **Ambulance:** ✆ 117.

Jura bernois

Médecin de service (St-Imier et Haut-Vallon): ✆ 111, jour et nuit. **Pharmacie de service:** Voirol, ✆ 41 20 72. Ensuite, ✆ 111. **Hôpital et ambulance:** ✆ 42 11 22.
Médecins: (Bas-Vallon) Dr Chopov, ✆ 039/44 11 42 à Courtelary – Dr Ennio Salomoni, ✆ 032/97 17 66 à Corgémont – Dr Ivano Salomoni, ✆ 032/97 24 24 à Sonceboz et Dr de Watteville, ✆ 032/97 11 67 à Corgémont.
Tramelan, cinéma Cosmos: relâche.
Médecins: Dr Graden ✆ 032/97 51 51. Dr Meyer ✆ 032/97 40 28. Dr Geering ✆ 032/97 45 97. **Pharmacies:** H. Schneeberger ✆ 032/97 42 48; J. von der Weid, ✆ 032/97 40 30.
Bévilard, cinéma Palace: relâche.

Canton du Jura

Le Noirmont, cinéma: relâche.
Les Breuleux, cinéma Lux: relâche.
Saignelégier: **Hôpital, maternité:** ✆ 51 13 01. **Service ambulance:** ✆ 51 22 44. **Médecins:** Dr Boegli, ✆ 51 22 88; Dr Bloudanis, ✆ 51 12 84; Dr Meyrat, ✆ 51 22 33 à Saignelégier; Dr Baumeler, ✆ 53 11 65; Dr Bosson, ✆ 53 15 15, Le Noirmont; Dr Tettamanti, Les Breuleux, ✆ 54 17 54. **Pharmacie des Franches-Montagnes:** ✆ 039/51 12 03.

Suisse romande

11.55 **Demandez le programme!**
12.00 **Il était une fois l'homme**
12.25 **Le temps de vivre, le temps d'aimer** (série)
12.40 **TV à la carte**
12.45 **TJ-midi**
12.50 **Cousins...cuisine des Amériques**
13.15 **La préférée** (série)
13.40 **Football**
Finale de la Coupe UEFA, match aller: Español Barcelone-Bayer Leverkusen, en différé de Barcelone.
Suisse italienne:
14.50 **Tennis**
Internationaux de Grande-Bretagne, en direct de Wimbledon.
15.15 **Cruzeiro de Sol**
15.45 **L'Abbaye d'Ependes**
16.30 **Eden** (série)
17.15 **Les gamins de Baker Street** (série)
17.40 **TV à la carte**
17.45 **TJ-flash**
17.50 **Les Galapagos**
18.50 **Les télécracks**
19.15 **Le prêt-à-sortir**
19.20 **TV à la carte**
19.30 **TJ-soir**
20.00 **Médecins de nuit** (série)
21.00 **Téléscope**
Les médicaments.

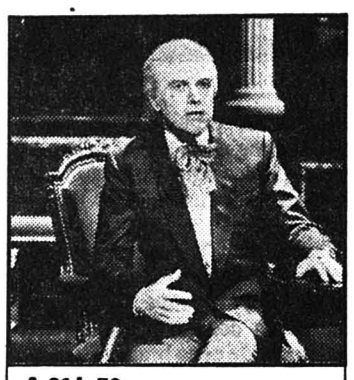

A 21 h 50

La bête dans la jungle

Ce spectacle, adapté d'une nouvelle de Henry James et Marguerite Duras, est une coproduction du Centre Dramatique de Lausanne et du Nouveau Théâtre de Belgique.
Avec: Corinne Coderey, Richard Vachoux, Michel Page, etc.
Photo: Richard Vachoux. (tsr)

Suisse italienne:
23.00 **Estival jazz de Lugano. En direct de Lugano.**
23.20 **TJ-nuit**
23.30 **Carabine FM**
24.00 **Bulletin du télétexte**

France 1

6.27 **Une première**
7.30 **Club Dorothée**
8.30 **Le magazine de l'objet**
8.55 **Dorothée matin**
11.40 **On ne vit qu'une fois** (feuilleton)
12.00 **Tournez... manège**
13.00 **Journal - Météo**
13.35 **La Bourse**
13.45 **Côte ouest** (série)
Question de voisinage.
14.30 **Club Dorothée**
18.05 **Chips** (série)
Monsieur je sais tout.
19.00 **Santa Barbara** (feuilleton)
19.30 **La roue de la fortune**
19.50 **Tirage du Tac-o-Tac**
20.00 **Journal - Météo**
20.35 **Tapis vert**
20.40 **Tirage du loto**

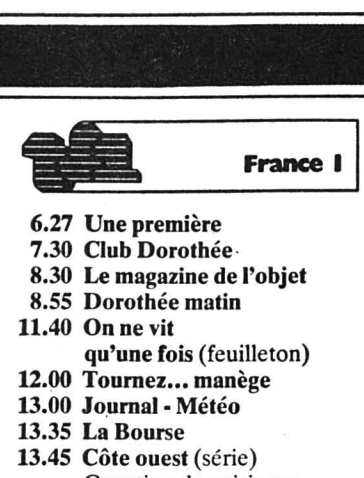

A 20 h 45

Sacrée soirée

Avec Francis Perrin, Michel Boujenah, Nana Mouskouri, Claude Nougaro, Gilbert Montagné, Denise Fabre, Jacques Dutronc, les Scorpions, Marie Laforêt, Nathalie et René Simard, Herbert Léonard.
Photo: Gilbert Montagné. (tsr)

22.45 **Destins**
John Kennedy.
On ne peut parler de John Kennedy sans évoquer sa famille, venue d'Irlande.
23.45 **Génération**
La tentation terroriste.
Il est expliqué, dans cette émission, pourquoi le gauchisme, en France, n'a pas débouché sur un terrorisme à grande échelle.
0.15 **Journal - La Bourse**
0.30 **Rapido**
Best of.
1.00 **Minuit sport**
Tennis - Echecs.
2.00 **La baie de tous les saints**
Bahia l'Africaine.

France 2

6.45 **Télématin**
7.00 **Le journal**
8.30 **Amoureusement vôtre** (feuilleton)
9.00 **L'été en baskets**
11.00 **Aventures - voyages**
La chevauchée des Cévennes.
11.25 **Mon amie Flicka** (série)
Fasciné par une magnifique troupe de chevaux sauvages, un photographe cherche à prendre un cliché lorsque les animaux emballés commencent à se diriger sur lui...
11.55 **Flash info - Météo**
12.05 **Kazcado**
12.30 **Flash info**
12.35 **Les mariés de l'A2**
13.00 **Journal - Météo**
13.45 **Jeunes docteurs** (série)
14.35 **Tennis**
Tournoi de Wimbledon, en direct de Londres.
17.55 **Les deux font la paire** (série)
Tactique de jeu.
18.45 **IV[e] Coupe des Clubs des chiffres et des lettres**
19.35 **Frenchie folies**
20.00 **Journal - Météo**
20.35 **La marche du siècle**
Les Français et leur justice.
22.15 **Dim, dam, dom**

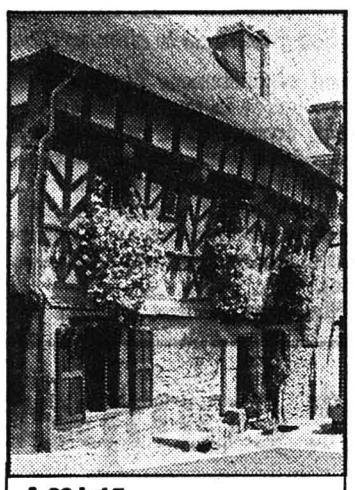

A 23 h 45

Chefs-d'œuvre en péril

Les richesses du Morbihan.
Par la variété de ses monuments, mais aussi par la multiplicité des initiatives qui s'y sont fait jour, le Morbihan est l'un des départements les plus intéressants de France.
Photo: maison typique du Morbihan. (a2)

24.00 **Savoir sur A2**

France 3

8.30 **Amuse 3**
11.50 **Espace 3**
12.00 **Votre région**
13.00 **Astromatch**
13.30 **La vie à plein temps**
14.00 **Décibels**
Spécial rock helvète.
14.30 **Bizarre, bizarre** (série)
L'heure est venue.
15.03 **On va gagner**
17.03 **Amuse 3**
Inspecteur Gadget - Galtar - Astronaute - Flash mag.
18.00 **Sur la piste du crime** (série)
La chasse à l'homme.
19.00 **Le 19-20 de l'information**
19.10 **Le journal de la région**
19.53 **Diplodo**
20.02 **La classe**

A 20 h 30

Les Troyens

Opéra d'Hector Berlioz, avec Jo Anne Pickens, Michael Burt, Chris de Moor, Alison Mitchell.
Première partie.
C'est un effort très méritoire que d'avoir ressuscité cette œuvre gigantesque sans lésiner sur les moyens. Dommage que l'oreille n'arrive pratiquement pas à saisir un mot du texte et que des sous-titres soient nécessaires pour comprendre un texte en français.
Photo: un extrait de cet opéra. (G. Amsellem/fr3)

22.15 **Soir3**
22.40 **Océaniques... des œuvres**
Grands soirs et petits matins: Mai 68 au Quartier latin.
23.50 **Musiques, musique**
Novelettes, de R. Schumann, interprétées par C. Collard.

Demain à la TVR

11.55 Demandez le programme!
12.00 Il était une fois l'homme
12.25 Le temps de vivre, le temps d'aimer
12.45 TJ-midi
12.50 Cousins... cuisine des Amériques
13.15 La préférée
13.40 Robin des Bois

Suisse alémanique

14.50 Tennis (TSI)
16.10 DRS nach vier
16.55 Natur – Im Nationalpark und in seiner Nähe
17.40 Gutenacht-Geschichte
17.50 Lassies neue Freunde
18.15 Der Unsichtbare
18.55 Tagesschau-Schlagzeilen DRS aktuell
19.30 Tagesschau - Sport
20.05 Bürger fragen – Bundesrat antwortet
21.10 Der Richter und sein Henker, film
22.40 Film top-extra
22.55 Tagesschau
23.10 Hans Urs Kardinal von Balthasar
23.00 Estival Jazz (TSI)

Allemagne 1

14.10 Disneys Gummibärenbande
14.55 Tennis
17.25 Regionalprogramme
20.00 Tagesschau
20.15 Herz aus Stein, téléfilm
21.45 Report
22.30 Tagesthemen
23.00 Sport
23.45 Hawkins

Allemagne 2

12.10 Im Brennpunkt
13.00 Heute
15.05 Videotext für alle
15.35 Black Beauty
16.00 Ferienexpress
16.25 Peter will über den Bach
16.55 Heute
17.10 Tele-Illustrierte
17.40 Fünf Mädchen in Paris
19.00 Heute
19.30 Der rote Schleier
20.15 Kennzeichen D
21.00 Der Denver-Clan
21.45 Heute-Journal
22.10 Kontext
22.40 Kommt zu meinem Namenstag, film

Allemagne 3

17.30 Avanti, avanti!
18.00 Sesamstrasse
18.30 Falcon Island
18.55 Das Sandmännchen
19.00 Abendschau
19.30 Schlaglicht
20.05 Der Leihopa
21.00 Südwest aktuell
21.15 Zu Gast
22.00 Hewe und drewe
22.15 Irezumi – Der Geist der Tätowierung, film

Suisse italienne

14.15 Selvaggio e bello
14.50 Tennis (TSR)
15.45 Sinfonie eterne, film
18.05 Programmi estivi per la gioventù
19.00 Segni particolari: Genio
19.30 Il quotidiano
20.00 Telegiornale
20.30 Bentornata, Zia Elisabeth
22.00 Telegiornale
22.10 Sulle orme dell'uomo
23.00 Estival jazz

Italie 1

12.05 Le foche della Groenlandia
13.30 Telegiornale
14.00 Mille lire al mese, film
16.00 Tanti varietà di ricordi
17.00 Tutti in pista nel sesto Continente
17.50 Mogli pericolose, film
20.00 Telegiornale
20.30 La signora in giallo
21.20 Pallacanestro
22.30 Telegiornale
22.40 Cucina gambarotta
23.30 Mercoledì sport
0.15 Appuntamento al cinema

Sky Channel

14.00 Michelin 1988 Assen TT
14.30 Ask Dr. Ruth
15.00 Sydney Winfield premiership
16.00 Made in Germany
17.00 The DJ Kat show
18.00 Guns of Will Sonnett
19.00 Hazel
19.30 The Levkas man
20.30 Cash and Company
21.30 Ghost story
22.30 Motor sports
23.30 Roving report
24.00 Made in Germany

RTN-2001

Radio neuchâteloise

Littoral FM 90.4 — Val-de-Ruz FM 97.6 — Vidéo 2000 103.2 — Basse-Areuse 91.7 — Coditel 100.6 — Montagnes neuchâteloises 97.5.

5.55 **Café complet**
6.00 **Flash-Infos neuchâtelois**
6.45 **Infos neuchâteloises**
7.00 **Infos SSR**
7.15 **Météo**
7.30 **Flash-Infos neuchâtelois**
8.00 **Flash-Infos SSR**
8.15 **Revue de presse**
8.45 **Naissances**
9.00 **Ouvert le matin**
10.00 **Claire à tout faire**
11.00 **Flash-Infos SSR**
11.30 **Cocktail FM**
12.15 **Infos neuchâteloises**
12.30 **Dédicaces**
14.00 **Flash-Infos SSR**
14.30 **Micro-passion**
15.30 **Jeunesse-loisirs**
16.00 **Flash-Infos neuchâtelois**
17.00 **Flash SSR**
17.05 **Mémento cinéma**
17.10 **Hit parade**
18.05 **Météo**
18.20 **Régional news and events**
18.30 **Journal du soir**
19.15 **Magazine culturel**
19.50 **Coup d'envoi**
22.30 **Infos SSR**
23.00 **Musique de nuit**

La Première

Informations toutes les heures. 9.05 Petit déjeuner. 10.05 La vie en rose. 12.05 Couleur d'un jour. 12.30 Midi première. 13.00 Interactif; musique magique. 14.05 On vous mène en bateau. 15.05 Radio ciné. 16.05 Le pays d'où je viens. 17.05 Première édition avec Jean-François Bergier. 17.50 Portait réflexe. 19.05 L'espadrille vernie. 20.05 Atmosphères. 22.40 Noctuelle. 0.05 Couleur 3.

Espace 2

9.05 Quadrillage. 10.00 La ronde des Festivals. 11.30 Entrée public; billet de faveur. 12.00 La criée des arts et spectacles. 12.40 Musimag. 14.05 Cadenza. 16.05 A suivre. 16.30 L'Europe des grands concerts. 18.05 Magazine. 18.40 JazzZ. 19.20 Novitads. 19.30 Per i lavoratori italiani. 20.00 L'été des Festivals. 22.40 Restons avec Dvorak. 23.00 Festival de jazz de Lugano. 1.00 Notturno.

Suisse alémanique

Jusqu'à 6.00, club de nuit. 6.00 Bonjour. 7.00 Journal du matin. 7.15 Revue de presse. 9.00 Palette. 12.00 Rendez-vous: magazine 12.15 Journal régional. 12.30 Journal de midi. 13.15 Revue de presse. 14.00 Mosaïque. 17.00 Welle eins. 17.45 Actualités sportives. 18.00 Journal régional. 18.30 Journal du soir. 19.15 Sportmusique. 20.00 Spasspartout: divertissement. 22.00 Music box.

France musique

6.30 Prélude. 7.07 Demain la veille. 9.08 Le matin des musiciens. 11.15 Cours d'interprétation. 12.07 Jazz d'aujourd'hui. 12.30 Concert. 14.00 Acousmathèque; voyage au centre de la tête. 14.30 Rosace. 15.00 Portraits en concert. 17.30 Le temps du jazz. 18.00 Aide-mémoire. 18.30 Dictionnaire. 18.50 Le billet de... 20.30 Concert: *Les Troyens,* d'H. Berlioz. 23.07 Jazz club.

Fréquence Jura

6.30 L'info en bref. 7.00 Journal. 7.30 L'info en bref. 7.45 Revue de presse. 8.00 Journal. 8.10 D'une heure à l'autre. 9.00 L'info en bref. 9.10 D'une heure à l'autre. 11.00 Info en bref. 11.05 L'apéro. 12.15 Info JU. 12.30 RSR 1. 17.05 Zéro de conduite. 18.00 Info RSR 1. 18.30 Info JU. 18.45 Mille-feuilles. 19.00 Fréquence jazz. 20.00 Couleur 3. 22.30 Radio suisse romande 1.

Radio Jura bernois

8.00 Musique aux 4 vents. 9.00 Malice et bagatelles. 10.00 Derrière les murs. 10.30 Les histoires de M. William. 11.00 A la bonne franquette. 11.45 Les dédicaces. 12.00 Activités villageoises. 12.30 Midi première. 12.45 La bonn'occase. 16.00 Gado-hit. 17.30 Tour de Suisse en musique populaire. 18.00 Journal RSR 1. 18.30 Rétro-parade. 19.30 Overdose (hit-parade).

À PROPOS

Marguerite Duras

La TV romande présente ce soir une pièce d'Henry James, «La bête dans la jungle», adaptée par Marguerite Duras. Luce Perrot, pour TF1, réintroduit sur cette chaîne la littérature, durant trois dimanches (3, 10, 17 juillet, forcément tardivement, 22h30), dans une série d'entretiens réalisés avec Marguerite Duras, intitulés «Au-delà des pages», réalisés à Paris en janvier, février et mars 1988.

Responsable de la fiction et du divertissement à la TV romande, Raymond Vouillamoz, peut-être dans le sillage de Jean-Luc Godard, déclarait récemment à des gymnasiens de Neuchâtel que la télévision a souffert d'être née surtout du cinéma et que si son inspiration avait été plus «radiophonique», elle serait différente et peut-être meilleure. L'émission proposée par Luce Perrot s'inscrit dans cette ligne «radiophonique». Je m'explique: les plans sont d'une très grande sobriété, de face, de profil, visage proche, aux dimensions sur l'écran de presque grandeur réelle. Quelques transitions sont assurées par des extraits de films de Duras, même si la voix poursuit alors ses pérégrinations. Un visage, des mots, des phrases, leur musique, des silences, des hésitations, des certitudes parfois provocatrices: la sobriété excitante dans la sincérité!

«Elle dit n'importe quoi, Marguerite Duras» annonce d'emblée un intertitre. Mais le «n'importe quoi», dans l'enchaînement des sujets de «dissertation», dépend aussi du montage, pas seulement d'elle. A un jeune homme qui l'invitait à se contenter d'écrire des livres, elle répond qu'elle aurait bien voulu s'engager en politique, autrement dit faire un travail de journaliste, pas seulement dans le fait-divers pour le «Nouvel Observateur». Elle trouve splendide son texte sur les Vuillemin paru dans «Libération», qui lui valut des masses d'injures. Mais il faut connaître ce texte pour alors pouvoir la suivre. Un rappel de son contenu n'eut pas été inutile, Duras ayant pris le risque de croire à la culpabilité de Christine Vuillemin dans la mort de Grégory.

Elle passe d'un rêve à propos de Le Pen à son rejet de la droite pour s'interroger sur le génocide des Juifs, les Palestiniens, la torture. Mais c'est peut-être sur le ratage de l'émission faite avec J.-L. Godard en décembre dernier qu'elle fut la plus juste, la plus vraie, la plus lucide.

Si on se laisse séduire par ces mots porteurs d'idées en liberté, alors on «prend son pied»..., ce que je pris... *Freddy Landry*

À VOIR

Le testament lyrique de Berlioz

Hector Berlioz, l'un des compositeurs français les plus méconnus n'a écrit que trois opéras: «Benvenuto Cellini», «Béatrice et Bénédicte» et «Les Troyens». Cette dernière oeuvre, bien qu'écrite avant la seconde, n'en constitue pas moins le testament lyrique du musicien. Serge Baudo, directeur musical, qui l'avait déjà produite au festival de Lyon en 1980, nous la restitue en deux volets dont le second sera diffusé samedi par FR3.

Continuer à ignorer cet opéra, estime Baudo, c'est se priver d'une partition que Berlioz a toujours voulu situer au delà des modes et du temps. La jouer en respectant son intégralité, c'est partir à la rencontre d'une œuvre méconnue, l'une des plus vastes créations qui soient sorties de l'imagination humaine.

Car Berlioz, comme Wagner, a tout écrit dans «Les Troyens»: ce livret (inspiré de l'Enéïde de Virgile) et la partition de quatre heures qui ne mobilise pas moins de 250 choristes, 120 musiciens et 27 interprètes.

Cet énorme spectacle a été conçu par son auteur de 1856 à 1859, entre 53 et 56 ans. Alors qu'il était en train de l'écrire, Berlioz écrivait, le 11 mars 1858, à sa soeur Adèle: «je t'assure, chère petite soeur, que la musique des Troyens est quelque chose de noblement grand. C'est en outre d'une vérité poignante. Il me semble que si Gluck revenait au monde, il dirait de moi en entendant cela: ... décidemment, voilà mon fils. Ce n'est pas modeste, n'est-ce-pas? Mais j'ai du moins la modestie d'avouer que j'ai le défaut de manquer de modestie».

Cette oeuvre dont il s'enorgueillissait tant, Berlioz n'eut jamais la joie de la voir représentée intégralement. L'opéra de Paris refusa toujours de la monter de son vivant. La seconde partie, «Les Troyens à Carthage», ne fut représentée qu'en 1863 (Berlioz qui allait mourir six ans plus tard avait alors 60 ans). Quant à la première, «La prise de Troie», elle ne fut connue des Parisiens qu'en 1899! (FR3, 20 h 30 - ap)

L'Impartial ouvert sur... LA CHIMIE

L'Industrie chimique suisse face à son avenir

Un leader de l'économie nationale

A l'occasion de la 106e assemblée générale ordinaire de la Société Suisse des Industries Chimiques (SSIC), le 10 juin dernier à Lausanne-Ouchy, en présence de quelque 250 membres, hôtes et représentants des médias, le président M. Albert Bodmer a pu exprimer sa satisfaction quant à la marche des affaires en 1987 dans l'industrie chimique suisse.

Au-delà des chiffres qui seront encore encourageants cette année semble-t-il, il convient de jeter un regard en profondeur sur d'autres problèmes.

UN PEU D'HISTOIRE

La seconde moitié du XIXe siècle est marquée en Europe par d'importantes découvertes en chimie organique amenant le développement de nouvelles activités industrielles. Ainsi la synthèse en 1856 d'un premier colorant artificiel: «la mauvéine», peut être considérée comme le point de départ de la grande épopée de l'industrie des colorants. Il en va de même avec le développement de l'industrie des parfums synthétiques, suite à la mise au point en 1874 de la synthèse de la vanilline (isolée auparavant à partir de gousses de vanille) ou encore de la synthèse des ionones en 1893.

Vers 1870, on ne fabriquait qu'une dizaine de produits pharmaceutiques. Cette branche connaîtra rapidement un essor prodigieux. Par exemple, l'acide salicylique préparé par H. Kolbe en 1859 sera reconnu en 1876 comme substance antirhumatismale. Son dérivé acétylé ou aspirine fut proposé en 1899 comme antipyrétique à action analgésique.

En Allemagne, la Badische Anilin und Soda Fabrik (BASF) fabrique durant l'année 1871, 15 tonnes d'alizarine synthétique (colorant initialement extrait de la garance); trente ans plus tard, la production atteindra 2000 tonnes. Toujours en 1871, après dix années d'existence, cette société comptait 520 employés et consommait annuellement 15 000 tonnes de charbon. En 1900, l'effectif comportait 6700 ouvriers, 500 ingénieurs et chercheurs et les besoins en charbon dépassaient les 300 000 tonnes.

La Suisse connut à la même époque, sur une moins grande échelle, un essor tout à fait comparable, notamment dans la région bâloise avec l'implantation de complexes industriels comme ceux de CIBA (1884), Sandoz (1886), Geigy (1758) et Durand-Huguenin. Ces sociétés, spécialisées au départ dans la préparation de colorants, abandonneront peu à peu la production à grands tonnages pour se vouer à la fabrication de colorants spécifiques à haute valeur ajoutée. En 1887 se créa le consortium connu aujourd'hui sous le nom d'Alusuisse. L'année 1895 verra la création à Vernier, près de Genève, de Givaudan et l'année 1896, celle de Hoffmann-La Roche à Bâle.

A cette époque, il y avait aussi en Suisse des fabriques d'engrais, d'explosifs, d'allumettes et depuis 1881 on produisait de la cellulose à Attisholz, près de Soleure.

LA SOCIÉTÉ SUISSE DES INDUSTRIES CHIMIQUES

La Société Suisse des Industries Chimiques (SSIC) a été fondée en 1882. Lors des fêtes du centenaire (11-12 juin 1982), l'industrie chimique suisse pouvait, à juste titre, être fière de son essor et de ses succès. Certes, il y avait eu le malheureux accident de Seveso, mais la chimie suisse avait su en tirer des leçons.

Aujourd'hui, la SSIC qui est donc l'association faîtière de l'industrie chimique en Suisse, comprend environ 250 firmes industrielles et commerciales. Elle assume la représentation de cette branche de l'industrie vis-à-vis du public, des autorités de l'Etat et des organisations internationales. Elle prend régulièrement position sur les projets de loi en matière de politique économique, publique et scientifique, ainsi que sur les problèmes d'actualité. Régulièrement, elle organise des échanges de vues avec les représentants de groupes parlementaires aux chambres fédérales.

Mais c'est surtout au sein de groupes techniques permanents (une quinzaine au total) que les grands problèmes sont traités. Par exemple, le groupe technique Commerce des produits chimiques étudie notamment des problèmes soulevés par la loi sur les toxiques et le transport des marchandises dangereuses. Le groupe technique Protection de l'environnement s'occupe des problèmes qu'implique ce terme, dans son sens le plus ample (toxicologie, influence sur l'homme et les animaux, etc.).

Chacun sait la place prise par l'industrie pharmaceutique en Suisse. Le groupe technique Pharma se consacre aux intérêts spécifiques de cette branche, etc.

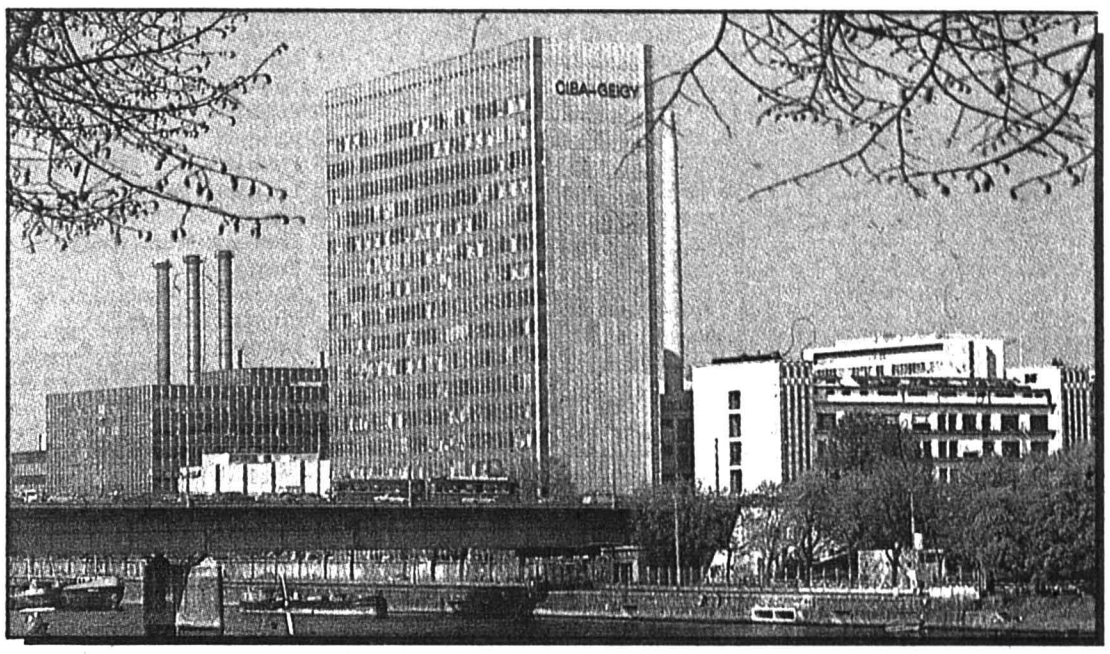

Un des grands de la chimie: Ciba Geigy. *(Photo ASL)*

Rester propre et compétitive

L'industrie chimique suisse a su conquérir une réputation mondiale par la qualité de ses produits dans des domaines aussi différents que les produits pharmaceutiques, les colorants, l'agrochimie, les colles et les adhésifs, pour n'en citer que quelques-uns. Cette place de choix sur le plan international et directement liée aux investissements de sommes importantes dans la recherche et le développement. En 1983, ces montants atteignaient plus de 3,4 milliards. Par comparaison, la même année, la branche des machines, de l'électricité et des métaux consacrait 2,2 milliards, l'industrie horlogère 70 millions. Aujourd'hui, la chimie engage 4,2 milliards.

Globalement, on peut dire que 54% des sommes consacrées pour la recherche dans l'industrie en Suisse sont réalisées par la chimie.

Cet effort considérable a des retombées importantes sur la qualité de l'enseignement universitaire suisse. Les hautes écoles suisses, dans lesquelles les chercheurs de l'industrie sont souvent appelés à enseigner, sont reconnues pour la qualité de leurs travaux scientifiques et le haut niveau des chimistes formés.

C'est dire que l'industrie chimique suisse occupe de nombreux universitaires pour la recherche et le développement: en 1983, ils étaient 2940 sur un total de 8275 diplômés (universités, écoles techniques supérieures, etc.) qui se consacrent à d'autres tâches au sein des diverses sociétés de la chimie.

En ce qui concerne les postes de travail en général, la chimie suisse se pose comme le 3e employeur de notre pays avec un total d'environ 70 000 travailleurs. Certes, la part la plus importante de main-d'œuvre est concentrée à Bâle-Ville, plus de 24 000. Neuchâtel est en queue de peloton pour la Suisse avec moins de 100 personnes.

Le marché intérieur étant très étroit, la chimie suisse exporte 80% de sa production. Pour cette raison, les grandes entreprises sont devenues de multinationales en créant, hors de notre pays, des centres de productions et de surcroît aussi des centres de recherche et de développement. Cette extension est telle que l'industrie chimique suisse occupe à l'étranger le double des effectifs qu'elle a dans notre pays, soit quelque 130 000 personnes.

L'importance de l'industrie chimique suisse se mesure aussi dans son apport au commerce extérieur et à la balance commerciale. En 1985, elle se situait au deuxième rang avec 14,08 milliards d'exportations, sur un total de 66,62 milliards, soit 21,1%. Les produits pharmaceutiques représentent à eux seuls 5 milliards. Mais la Suisse importe aussi des produits chimiques; ils ont représenté pour la même année 8,9 milliards.

En 1987, les exportations chimiques ont atteint 14,5 milliards de francs, dépassant de 2,2% le montant de l'année précédente. Le solde créditeur du commerce extérieur de la chimie a enregistré, avec 6,27 milliards de francs, un nouveau record.

A l'heure où l'on parle de l'intégration européenne, il faut savoir que les exportations de produits chimiques vers la communauté se sont élevées en 1985 à 6,43 milliards, alors que les importations atteignaient 7,035 milliards.

PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET SÉCURITÉ

La protection de l'environnement et de la population a dès le début préoccupé industriels et pouvoirs publics. A Bâle, dès 1854, les pollutions de l'air et des eaux furent soumises au contrôle sévère d'inspecteurs sanitaires. Le développement et l'affinement des méthodes analytiques permirent peu à peu de mieux sérier les problèmes et de proposer chaque fois des solutions adéquates. En réalité, l'industrie chimique a toujours fait œuvre de pionnier en la matière. A titre d'exemple, la Société Cellulose Attisholz a développé un système très performant pour l'épuration de ses eaux, procédé dont ont profité d'autres sociétés en Suisse et à l'étranger, elle est actuellement à l'avant garde pour l'élimination de l'anhydride sulfureux dans ses fumées. Actuellement, les dépenses concernant la protection de l'environnement correspondent en moyenne aux 11% des investissements totaux de l'industrie chimique suisse.

La sécurité reste une des priorités et bien que l'industrie chimique soit une activité à risques, on ne dénombre en Suisse heureusement que peu d'accidents dans les centres de productions ou les laboratoires de recherches. La connaissance approfondie des processus chimiques mis en œuvre est la meilleure garantie pour une politique de prévention. La catastrophe de Bhopal, rappelons-le, était la conséquence du stockage de quantités importantes d'isocyanate de méthyle, liquide volatile très toxique, matière de départ pour la synthèse de pesticides. En suisse, l'industrie chimique utilise aussi des gaz très toxiques pour des synthèses, par exemple le phosgène. Ciba-Geigy à Monthey en produit chaque année des tonnes. Toutefois, cette industrie a élaboré un système qui consiste à ne synthétiser cette substance qu'au fur et à mesure de son utilisation directe. Les opérations de synthèse de ce toxique sont pilotées automatiquement, de telle sorte qu'il n'y a jamais le moindre stock de ce produit dangereux. Il s'agit là d'un exemple parmi d'autres, l'industrie remettant sans cesse en question la sécurité de ses opérations.

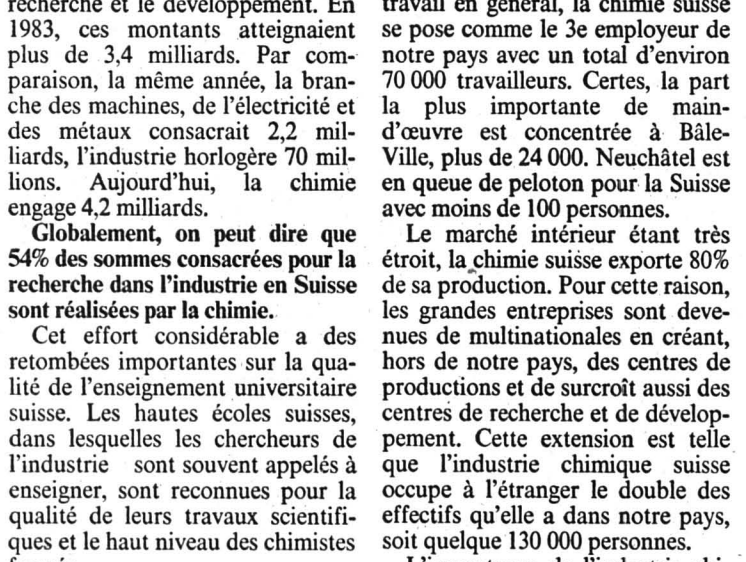

La sécurité des personnes comme de l'environnement, une préoccupation majeure pour l'industrie chimique. (Photo Sandoz)

Par le professeur André Jacot-Guillarmod, directeur de l'Institut de chimie de l'Université de Neuchâtel.

Alors l'accident de Schweizerhalle dira-t-on? Il s'agissait de stockage de produits solides stables. Jamais on n'avait d'ailleurs imaginé un incendie d'un tel dépôt, et les statistiques donnent raison à cette attitude. La question reste encore ouverte: s'agit-il oui ou non d'un sabotage? Toujours est-il que l'industrie chimique dans le calcul des risques doit maintenant tenir compte d'éventuels attentats.

Actuellement, les dépôts de produits intermédiaires ou finis font l'objet d'une étude sérieuse de la part des industriels: diminution des stocks, sélection des matières pour éviter certains voisinages, etc.

LES DÉCHETS: ÉLIMINATION DANS LE PAYS

Il convient de préciser que l'élimination des déchets spéciaux de l'industrie n'est pas un problème technique, on peut le faire de façon écologique par incinération avec épuration des fumées. A ce sujet, la combustion des déchets de Seveso en pleine agglomération de Bâle en est un exemple frappant. L'industrie chimique est en train de résoudre ou a résolu ses propres problèmes. Toutefois, la plupart des déchets spéciaux proviennent non pas de l'industrie chimique elle-même, mais des utilisateurs de produits chimiques: industrie mécanique, par exemple. C'est donc pour l'heure un problème d'ordre politique et psychologique. La plupart des projets d'installation destinées à éliminer ces déchets se heurtent aux plus vives résistances. A l'heure actuelle, la Suisse en est largement réduite à expédier ses déchets spéciaux à l'étranger. Il faut se rendre compte qu'à terme, on ne peut concevoir la place industrielle suisse sans l'élimination des déchets dans le pays. Il faut donc saluer avec satisfaction l'initiative des pouvoirs publics neuchâtelois et la prise de position nette des citoyens pour l'octroi d'un crédit destiné à l'usine CISA à La Chaux-de- Fonds.

LA PLACE INDUSTRIELLE SUISSE A-T-ELLE ENCORE UN AVENIR POUR LA CHIMIE?

C'est la question posée par le Dr Christophe Blocher, de Meilen, président d'EMS-Chemie Holding S.A. et de surcroît Conseiller national et membre du Conseil de la SSIC, lors d'une conférence de presse de la SSIC en 1987.

Certes, la place industrielle suisse présente des avantages: une population travailleuse et zélée, une paix sociale durable, de bonnes possibilités de formation universitaire et professionnelle, la stabilité politique, une économie libérale, la volonté et la capacité d'adaptation de l'économie et de la population suisse, un approvisionnement efficace en capitaux et en énergie, etc.

Mais ne va-t-on pas vers une détérioration de la place industrielle suisse pour la chimie? La chimie en Suisse ne sera-t-elle pas réduite à une branche de service? puisque des voix toujours plus nombreuses s'élèvent dans certains cercles pour suggérer que les activités déployées en Suisse par la chimie se concentrent désormais sur la recherche et le développement. Une telle évolution est impossible; il ne peut y avoir de services sans production, il ne peut y avoir de recherche et de développement efficaces qui ne soient pas menés à proximité immédiate du centre de production. Et d'ailleurs, qui paie les prestations des services, si ce n'est la production.

On assiste déjà pour des raisons de marchés à l'implantation de centres de production à l'étranger, ces centres sont accompagnés également d'unités de recherche et de développement.

Par ailleurs, la Suisse est au premier rang mondial pour ce qui est des charges sociales, directes et annexes, devant la RFA et les USA. Dans les Etats qui ont un fort taux de chômage, la progression des salaires est plus faible. L'éventail des revendications des organisations syndicales suisses est large, c'est le cas notamment des restrictions apportées à l'organisation du travail par équipe. Récemment, une grande entreprise chimique a été sur le point de transférer à l'étranger une fabrication, face aux revendications syndicales dans ce domaine.

Il y a aussi pénurie de personnel qualifié. On souffre en ce moment d'un déficit aigu en ingénieurs, chimistes et informaticiens. Or, de plus en plus les jeunes embrassent des études universitaires dont les débouchés sont moindres, par exemple: la biologie.

Et du point de vue de l'environnement, la Suisse se comporte malheureusement comme une île. Elle s'est donnée, dans de nombreux domaines, des valeurs-limites qui sont parmi les plus basses du monde. Les entreprises sont de plus submergées par la masse des règlements et ordonnances. A titre d'exemple, le directeur d'une fabrique de vernis doit prendre connaissance, pour les seuls domaines de la protection des eaux et de la sécurité au poste de travail, de 44 textes légaux qui totalisent plus de 1000 pages.

Notre goût du perfectionnisme est exagéré, ainsi l'initiative dite de «Franz Weber», à propos de la «vivisection», aurait eu de graves conséquences pour les centres de recherches de l'industrie pharmaceutique, en cas d'acceptation par les citoyens suisses. D'autres initiatives dans le même sens verront le jour, toutefois l'industrie chimique a pris ou prendra les devants cette fois-ci, en déplaçant ses laboratoires à l'étranger.

Selon M. Ch. Blocher, si l'évolution négative ne peut être stoppée, la place suisse apparaîtra problématique pour l'industrie en général et pour la chimie en particulier.

Le déplacement d'une partie de l'industrie chimique suisse vers l'étranger est un processus que l'on peut qualifier de normal pour des questions de marchés, mais il peut être plus ou moins important ou s'accélérer selon les circonstances. Il serait malheureux pour notre économie et pour notre potentiel scientifique si le phénomène s'accentuait à l'excès.

Prof. A. Jacot-Guillarmod

● **Prochain article: «L'analyse chimique de traces de substances».**